VOLUME IX—No. 25 MONTREAL, MERCREDI 30 JANVIER, 1918. DEUX SOUS LE NUMERO

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne
CANADA ET ETATS-UNIS $5 00
UNION POSTALE 8 00

Édition hebdomadaire
CANADA $2 00
ETATS-UNIS 2 50
UNION POSTALE 3 00

LE DEVOIR

Rédaction et administration :
43, RUE SAINT-VINCENT
MONTRÉAL

TÉLÉPHONES :
ADMINISTRATION: Main 7461
RÉDACTION: Main 7460

Directeur : HENRI BOURASSA.

FAIS CE QUE DOIS !

VERS LA PAIX

II

LE PROGRAMME DE L'AUTRICHE

Un rapide examen du programme énoncé par le comte Czernin en réponse aux avances de M. Wilson suffit à démontrer qu'un simple effort de bonne volonté, de la part des chefs des deux coalitions, pourrait faire cesser dès demain le "monstrueux conflit" et réunir les représentants des nations en guerre en une fructueuse conférence de paix.

Entre le discours du chancelier d'Allemagne et celui du ministre autrichien, je pourrais répéter, mot pour mot, le rapprochement que je faisais entre les déclarations du premier ministre britannique et celles du président des Etats-Unis: "leur accord est particulièrement marqué sur les points où l'évolution de leur attitude à l'égard [des Alliés] est plus soudaine et plus complète... Sur les points où leurs avis divergent, [l'Autrichien] dépasse [l'Allemand] dans la voie de la conciliation [1]."

Même, les "divergences" sont apparemment plus rares et moins accentuées entre les chefs des deux empires qu'entre les porte-parole des deux grandes démocraties anglo-saxonnes. S'il est vrai que le comte Czernin, avant de publier son programme, a obtenu l'entière approbation du gouvernement de Berlin, on peut dire que ses déclarations marquent une nouvelle et décisive étape vers la paix.

Comme le chancelier d'Allemagne, le ministre autrichien débute par un exposé des préliminaires de Brest-Litovsk. Il en profite pour signaler la concordance de l'attitude prise par l'Autriche, et même par l'Allemagne, avec quelques-uns des articles du programme américain: les pourparlers se poursuivent au grand jour, donc, suppression des "accords secrets"; l'Autriche ne réclame "pas un mètre, pas un kreutzer": si la Russie observe la même modération, ce sera la paix "sans annexions et sans indemnités". Et lorsque cette paix particulière sera conclue, "il ne sera plus possible de retarder longtemps la paix générale." Puisse cette parole sensée se vérifier promptement!

Sur les principes généraux: — désarmement, liberté des mers, paix économique, accord international — le comte Czernin adhère avec enthousiasme aux postulats de M. Wilson. Il n'exprime aucune des réserves formulées par Hertling. Il fait même observer que la similitude de l'organisme fédératif des deux pays permettrait à l'Autriche et aux Etats-Unis, plus qu'à toute autre nation, d'entamer des pourparlers qui serviraient de guide et de point de ralliement aux autres Etats.

Sur l'abolition de la "diplomatie secrète", il formule, sans y insister, des objections qui portent plutôt sur la négociation des accords que sur les traités eux-mêmes.

En tout ce qui concerne la réfection de la carte de l'Europe et le rajustement des frontières, il affirme hautement que la politique de l'Autriche s'inspire du principe primordial posé par M. Wilson: le droit des peuples de décider de leur sort. Ce principe, l'Autriche l'applique déjà dans ses négociations avec les peuples jadis réunis sous le sceptre des tsars. Elle a reconnu l'indépendance de la Finlande; elle négocie directement avec l'Ukraine et le Caucase autant qu'avec le gouvernement bolshevik de Petrograd. L'une des difficultés à vaincre est même la répugnance des Russes à reconnaitre l'absolue indépendance des divers pays qui veulent se détacher de l'ex-empire moscovite.

L'Allemagne elle-même, affirme le comte Czernin, est prête à évacuer tous les territoires russes qu'elle occupe. Elle n'attend que l'expression de la volonté des populations qui habitent ces territoires et la certitude que les activités économiques et administratives qu'elle y a créées ou soutenues ne seront pas suspendues.

Sur le sort de la Pologne, l'homme d'Etat autrichien relance hardiment le chancelier d'Allemagne. "Le peuple polonais, dit-il, doit décider de son sort en toute liberté et sans subir aucune pression... Nous voulons une Pologne indépendante, qui comprendrait *tous les territoires et toutes les populations qui sont incontestablement polonais.*" C'est la parole la plus libératrice qui ait été prononcée depuis l'inique partage de 1772. Elle a, de plus, le mérite de réserver implicitement les droits des Lithuaniens et des Galiciens qui ont quelque raison de redouter le rétablissement sans contre-poids de la nationalité polonaise.

Pour ce qui concerne la Belgique, les pays balkaniques et la Turquie, l'homme d'Etat autrichien est beaucoup plus réticent que le chancelier d'Allemagne. Il se borne à réitérer en termes généraux la loyauté de l'Autriche à l'égard de ses alliés. De l'Alsace-Lorraine il semble n'avoir rien dit.

Quant aux prétentions de l'Italie sur Trieste et le Trentin, il rappelle les efforts faits par l'Autriche, au début de la guerre, pour concilier son ex-alliée. Il n'insiste pas outre mesure sur les désastres subis par l'armée italienne. Il ne dit même pas qu'il est trop tard pour reprendre les propositions d'arrangement rejetées par l'Italie, avant son entrée dans le conflit. Il se contente de faire observer que la durée de la guerre ne peut manquer d'exercer son influence sur les divers aspects de la situation, sur celui-ci en particulier.

Bref, il n'est pas une déclaration du ministre autrichien qui ferme la porte à une seule des solutions générales ou particulières suggérées par le Souverain Pontife ou par le président des Etats-Unis.

Ce discours remarquable à tous égards se termine par un jet de lumière sur un aspect de la situation dont les autres chefs d'Etat ont jusqu'ici fort peu parlé, dans leurs programmes de pacification: la famine. C'est, pourtant, aujourd'hui, le facteur matériel qui milite le plus puissamment en faveur de la paix.

Pour calmer l'impatience de ceux de ses compatriotes qui réclament une paix immédiate avec la Russie, le comte Czernin n'hésite pas à confesser la pénurie de vivres dont souffre son pays. "Je veux profiter de "la paix conclue avec les pays russes qui possèdent un surplus de vivres "afin de soulager notre population..... Si vous créez chez nos enne- "mis l'impression fausse que nous devons conclure la paix immédiate- "ment, à tout prix, nous n'obtiendrons pas un seul minot de blé"

Nul doute que le même motif explique la détermination de l'Allemagne de ne pas évacuer les territoires russes qu'elle occupe, avant d'avoir assuré le maintien des communications qui lui permettent de s'approvisionner dans ces pays.

Les récentes déclarations de lord Rhondda révèlent la gravité de la situation en Angleterre. L'Italie, personne ne l'ignore, est à bout de ressources. La France elle-même tire sur ses dernières réserves. La difficulté croissante des transports rend de plus en plus problématique l'alimentation de l'Europe par l'Amérique, dont le surplus de production va d'ailleurs toujours en diminuant. Si les gouvernements ne s'empressent de conclure la paix, les peuples affamés se révolteront.

D'autre part, il paraît de plus en plus évident que les rivalités économiques constituent le principal obstacle à la paix. Les nombreuses coalitions d'intérêts sordides qui ont tant fait pour préparer la catastrophe s'acharnent à la prolonger, les unes pour le profit immédiat qu'elles y trouvent — c'est le cas de la plupart de nos "gague-la-guerre", — les autres en vue des bénéfices qu'elles attendent de la ruine des boutiques rivales.

La paix du monde et le salut des nations sont donc ballottés entre la souffrance matérielle des peuples et l'insatiable cupidité des vampires qui sucent leur sang. On est loin du "conflit d'idéaux" si souvent présenté comme la cause réelle et profonde de la guerre!

Qu'il y ait, dans chacune des nations en lutte, de sincères tenants de l'idéal pour lequel ils ont cru combattre, des champions désintéressés du droit ou des intérêts nationaux qui'ls croient défendre, c'est incontestable. Mais ce qu'il n'est plus permis d'ignorer, c'est que ces nobles sentiments, après avoir servi d'amorce aux profiteurs de guerre pour faire éclater la mine qu'ils avaient chargée, leur fournissent aujourd'hui le combustible humain qui leur permet d'entretenir la conflagration. A mesure que les yeux se dessillent, le moment approche où aucune illusion, aucun mensonge, aucun frein moral, aucune contrainte physique n'empêchera l'effroyable conflit de ces deux forces brutales qui se haïssent d'instinct: la masse populaire qui a porté de cette guerre le fardeau le plus lourd, qui en ressent de plus en plus les suites accablantes — et la ploutocratie accapareuse et jouisseuse, sans conscience, sans entrailles, sans coeur et sans âme, dont la panse monstrueuse et la bourse débordante se sont gonflées démesurément pendant la guerre et par la guerre.

S'il reste une lueur d'intelligence aux chefs d'Etat et à tous ceux qui peuvent exercer sur eux une influence décisive, qu'ils fassent la paix à temps pour empêcher ou atténuer le choc de ces deux forces également aveugles, également brutales, également égoïstes, sinon également responsables. Car si le choc se produit avant que les nations déchiquetées n'aient repris leur vie normale, malheur aux chefs d'Etat, malheur aux riches, malheur aux peuples, malheur au monde!

Henri BOURASSA.

[1] *Le message du Président*, article du 10 janvier.

BILLET DU SOIR.

MAUVAISE HUMEUR

Vous vous êtes couché rompu, souhaitant passer une bonne nuit. Vous vous êtes assoupi, lorsqu'un piano automatique s'est mis à jouer à toute force un rag-time quelconque, au-dessus de votre tête, dans l'appartement supérieur. Il est une heure du matin. Vous avez pesté, mais pour rien. Jusqu'au petit jour, des couples ont galopé des danses fantastiques, chez votre voisin, le piano a joué, trépigné, moulu de la musique fausse, ne s'interrompant que lorsqu'un affreux baryton, se croyant Caruso, a hurlé trois fois à tue-tête toujours la même romance: J'aime le son du cor, le soir, au fond des bois! *Vous avez maudit et remaudit Vigny, les fabricants de piano, la fête de madame X, "raison d'être de cette amicale soirée", comme disaient le lendemain les échos mondains de la* Presse, — *et vous n'avez pas fermé l'oeil.*

Dès sept heures, vous êtes sur pied, agacé, mal en train; un commencement de migraine vous martelle la tête. A votre toilette, un malencontreux coup de rasoir manque de vous couper une oreille; vous n'en finissez pas de vous tamponner; il vous faut jeter deux faux-cols aux boutonnières déchirées et quand vous voulez prendre un bol de café, il est presque froid, et pour le reste, manqué. Quelqu'un a pris vos claques, vous ne retrouvez plus votre chapeau. A la porte, le vent a emporté votre journal, ou quelque mauvais farceur. En maugréant, il vous faut attendre, par un froid de quinze degrés sous zéro, le tramway qui prend dix minutes pour s'amener. Et vous descendez en ville cramponné à une barre de cuivre, périlleusement, tandis qu'un brave policier pose sa grosse patte sur votre cor le plus douloureux.

Au bureau, pas de chaleur dans les calorifères, — et le concierge a laissé votre châssis entre-ouvert. Le collègue qui devait vous laisser dès huit heures un travail important sur votre table vous a crayonné une courte note disant qu'il n'a rien de prêt. Et vous contiez là-dessus, et il ne sera pas là de la journée!

Toute la matinée, le téléphone sonne et, quand vous répondez, vous vous apercevez que la buraliste a donné le mauvais numéro. Vingt fois, des fâcheux viennent vous interrompre au moment le plus absorbé de votre ouvrage. Vous condamnez enfin votre porte, — et, l'après-midi, vous apprenez que telle personne, que vous vouliez absolument voir, est venue et s'en est allée, mécontente de ne pas vous trouver. Vers les quatre heures, le notaire vient vous signifier le protêt d'un billet que vous deviez acquitter à la banque, pour lequel vous aviez des fonds et dont vous avez perdu tout souvenir. Et cela vous coûte cinq piastres de frais.

La journée est enfin close, au bureau, non sans que le garçon malhabile ait répandu sur vos souliers une bouteille d'encre rouge. Une demi-heure, dans le vent et la poudrerie, vous regardez défiler des tramways archipleins; et quand vous arrivez chez vous, le dîner est carbonisé, la ménagère, bourrue, et la pendule, qui marque sept heures, vous accuse irrécusablement d'être en retard d'une demi-heure.

Vous croyez votre déveine finie? Au cinéma où vous avez voulu aller vous réconcilier avec votre femme, impatientée de votre mauvaise humeur, elle aussi, de sa nuit d'insomnie, et de sa journée entrecoupée de menus incidents désagréables, vous croyez voir votre actrice favorite; vous comprenez soudain, à voir un visage idiot, des grimaces simiesques, de longs pieds grotesques, que vous regardez Chaplin quand vous pensiez voir Petrova. Et, pour comble, en entrant, vous trouvez le feu mort, une fenêtre ouverte, un calorifère crevé... et le plombier vous répond, après un quart d'heure d'appels inutiles au téléphone, s'il daigne vous répondre: "Nous serons là à huit heures, demain matin, monsieur!"

. . . . . .

Et vous êtes d'habitude l'homme philosophe, prétendant s'accommoder toujours de la vie, exposant à tout propos et hors de propos, aux autres, l'évangile de la bonne humeur perpétuelle. Et vous recommencerez demain votre prêche!

Bernard LAISNE.

LES VERS DE LOZEAU

Il reste encore quelques dizaines d'exemplaires du volume de vers de notre ami Lozeau, paru il y a quelques mois, *Lauriers et feuille d'érable*. Ils se vendent 50 sous l'unité, plus 5 sous pour frais de port. S'adresser au *Devoir* ou à l'auteur, 343, rue Drolet.

Chronique d'Ottawa

CONFÉRENCES OUVRIÈRES

DES CONSCRITS CANADIENS DEJA RENDUS EN ANGLETERRE ?

Ottawa, 30.

La journée d'hier a été plutôt dépourvue d'événements politiques et l'on n'a même pas eu à suivre la conférence annoncée entre les représentants ouvriers et le cabinet, ceux-là ayant été retardés en cours de route par la dernière tempête. Comme on ne pouvait savoir combien de délégués arriveraient par le train du midi, la réunion a été tout de même fixée à deux heures trente de l'après-midi, mais elle n'a pu avoir lieu. Il y a eu toutefois un conciliabule entre M. Crothers, le sénateur Robertson et des délégués des mineurs de la Nouvelle-Ecosse, où une grève a été sur le point d'éclater.

Dans les cercles ministériels on commente favorablement l'attitude de l'union des mineurs de cet endroit, qui est intervenue pour empêcher la grève en disant aux ouvriers : "Nous approuvons votre réclamation d'une augmentation de salaire, mais comme il est essentiel de ne pas arrêter la production du combustible, nous vous enjoignons de ne pas vous mettre en grève et nous nous engageons à vous verser la différence s'il arrivait que la compagnie ne consentit pas à vous accorder le chiffre demandé." Ainsi les mineurs ont-ils continué, sous protêt pourrait-on dire, de se rendre à leur travail et la provision de charbon du pays déjà à peine suffisante ne diminuera pas encore. Les deux ministres s'efforcent de régler la difficulté à la satisfaction des deux parties intéressées.

* * *

Nous avons eu hier une délégation des boulangers, au nombre de trente environ, venus de toutes les principales villes du pays, jusque de Vancouver. Ils ont conféré avec le contrôleur des vivres, M. Thomson, à propos du poids et de la consistance du pain de guerre. On a établi en principe l'uniformité dans la fabrication, à défaut de celle des prix, sur laquelle on n'a pu s'entendre en raison de la différence des prix de transport. Nous croyons savoir cependant que le contrôleur imposera un maximum de profits sur la vente. Le cabinet s'est offert hier après-midi la distraction de goûter et d'examiner quelques échantillons du pain réglementaire cuits spécialement à Toronto selon les nouveaux règlements. Messieurs les ministres ont daigné approuver la pitance qu'ils nous ont préparée et déclarent que la santé nationale ne pourra que bénéficier du changement.

* * *

Il est question entre les branches d'autres mesures importantes à être prises prochainement en ce qui concerne certaines denrées alimentaires. Sans pouvoir donner de précisions, — la mode est à la discrétion sous plusieurs rapports de ce temps-ci, — on peut toujours dire que M. Thomson se prépare à annoncer plusieurs changements qui feront un certain bruit dans le monde des gourmands. Cependant nous croyons qu'il n'y a pas encore lieu de s'alarmer et que tout ce qui pourra être décidé ne sera mis en vigueur que graduellement et sans déranger aucune habitude essentielle de la vie.

* * *

La fermeture des théâtres rencontre beaucoup d'opposition, leurs propriétaires exposant qu'ils ne pourront par garder leur personnel à ne travailler que la moitié du temps, tandis qu'il faudra bien chauffer quand même les édifices. Cette mesure n'a été prise aux Etats-Unis que pour ramener les choses à la normale autant que possible, mais il ne paraît pas y être question de l'imposer en permanence. Le meilleur moyen de deviner ce qui va se passer au Canada, c'est encore de regarder ce qu'on a fait, ou ce qu'on est en train de faire aux Etats-Unis.

Du côté de la conscription, il est rumeur que certaines modifications seraient apportées prochainement aux règlements qui régissent les tribunaux d'appel, de façon à les rendre moins indulgents ; mais c'est là un secret que nulle indiscrétion n'a pu percer encore. On en saura probablement plus long dans peu de jours.

Des renseignements d'ordre privé permettent de dire qu'un certain nombre de conscrits sont déjà rendus en Angleterre.

Ernest BILODEAU.

BLOC - NOTES

La réforme

Il serait prématuré de se prononcer sur le projet de réforme de M. Gouin relativement à l'administration municipale de Montréal. Le maire, les commissaires et les échevins ne le goûteront certes pas. Et cela se comprend ; car le premier ne sera plus qu'une sorte de guide officiel, les deuxièmes disparaîtront et les troisièmes ne feront plus la pluie et le beau temps à l'hôtel de ville. Il reste à savoir comment le contribuable se trouvera du changement. Il garde son droit de vote, mais les vrais administrateurs ne seront pas ses élus. Les détails du projet laisseront mieux voir, au débat qui se fera làdessus, ce qu'il faut attendre du nouveau régime.

Élections de guerre

L'incident Leduc-Sévigny démontre que la loi des élections de guerre peut prêter à toutes sortes d'équivoques, dangereuses pour les droits des électeurs. Ottawa télégraphie que, dans ce cas-ci, l'élection restera ce qu'elle est, et que le ministre défait le 17 décembre dernier par le vote populaire ne sera pas l'élu par acclamation à la suite d'un vice quelconque de forme. Par ailleurs, on dit couramment que, d'après la loi des soldats électeurs, l'expiration d'un délai de quarante jours après les élections, avant que l'on sache le résultat du vote des soldats, empêche toute requête en invalidation. Or comme le scrutin a eu lieu le 17 décembre et que, d'après Ottawa, nous en serons au premier mars avant de connaître le résultat définitif des élections, il se sera passé plus de 70 jours entre la date du scrutin et la proclamation des élus, —un mois au moins de plus qu'il ne faut pour empêcher les requêtes en invalidation de valoir. C'est un point que les tribunaux devront peut-être éclaircir, à moins qu'ils ne l'embrouillent,—et cela se fait assez souvent.

Une nomination

Les journaux ont annoncé il y a trois ou quatre jours la nomination définitive de l'ancien échevin Weldon au poste de percepteur des douanes, à Montréal. Il appert maintenant qu'il y a quelque bruit à Ottawa, à propos de ce choix. M. Reid, le ministre des douanes, a maintes et maintes fois déclaré à Montréal et ailleurs, depuis quelques mois, que ce poste, alors vacant, n'irait qu'à un soldat de retour du front. Quelques colonels et d'autres officiers, licenciés après avoir fait du service outre-mer, ont posé leur candidature, mais pour rien du tout. Quelqu'un, qui a eu de la poigne et qui a intrigué, a réussi à faire écarter les déclarations de M. Reid et à mettre en selle M. Weldon, qui n'a jamais été soldat. Il est vrai que plusieurs de ses fils sont allés se battre en Europe, mais lui-même n'a pas été ce que M. Reid exigeait d'abord de tout candidat au poste convoité par tant de gens. Tout ce que l'intérêt public veut, c'est que le nouveau percepteur soit un homme compétent, consciencieux et honnête. Si M. Weldon réunit ces qualités, peu importe qu'il soit ou qu'il ait été ou n'ait pas été soldat. Le contribuable ordinaire ne serait-il plus qu'un demi-citoyen, depuis le commencement de la guerre, et avons-nous une caste militaire dominante? Que les mécontents règlent leurs comptes avec le ministère; le public s'intéressera à la querelle, mais n'y perdra pas partie. Tout de même, il serait curieux de savoir quelle influence a été assez puissante pour passer outre aux déclarations explicites de M. Reid.

Un aveu

Le colonel Repington, ancien expert militaire du *Times*, qui a déchaîné la polémique qu'on sait, à Londres, dit ce matin au *New-York Times* que, même en tenant compte de ce qu'ont fait la marine et l'armée anglaises, depuis le commencement de la guerre, le Royaume-Uni n'a pas donné l'effort militaire qu'il devait et ne peut, par exemple, comparer le sien à celui de la France. "Nos pertes, en tués, blessés et disparus, depuis août 1914, sont à peine supérieures au nombre des morts dans l'armée française", écrit-il. Il note que Londres et les villes anglaises regorgent encore de jeunes gens aptes au port des armes (*"enormous number of perfectly able-bodied young men... about you in the streets"*) et cite des faits concluants, sur ce point. Cela confirme des déclarations précédentes de Grasty et d'autres chroniqueurs militaires au courant de la situation en Angleterre. Avant donc de s'aviser de nous imposer la conscription au bénéfice final de l'Angleterre,— car un Canadien qui se fait tuer, c'est un Anglais qui ne meurt pas au front, — le ministère unioniste eût pu tenir compte de la véritable situation anglaise. Ou le colonel Repington ment quand il parle du besoin de renforts au front, — et dans ce cas le *War Office* n'a donc pas besoin de plus de soldats canadiens, — ou il dit vrai; dans cette dernière alternative, qui empêche le *War Office* de trouver dans son propre pays, à même d'*"enormous number of perfectly able-bodied young men... about you in the streets"* tous les soldats qu'il lui faut ?

G. P.

L'ADMINISTRATION DE MONTRÉAL

Le projet de M. Gouin

Une commission administrative, un conseil consultatif, un maire réduit à sa plus simple expression.

PAR LOUIS DUPIRE.

Québec, 30 janvier.

Montréal a passé, hier soir, sans que personne dans ses murs s'en aperçût, par une révolution politique. Il est vrai que cette révolution s'est effectuée au comité des bills privés de la législature.

Le maire est décapité, les échevins sont émasculés, les commissaires, remplacés. Mais cela ne veut pas dire que M. Médéric Martin va disparaître. Au sortir du comité, il nous a déclaré deux choses: la première, qu'il ne reviendrait jamais à Québec et le seconde, qu'il restait sur les rangs comme candidat à la mairie; mais ce ne sera plus qu'un tout petit M. Martin, dominé par un grand M. Laurendeau. Car nous avons hâte de l'écrire, le rôle important sera joué dans la nouvelle administration par l'avocat-en-chef de la ville de Montréal qui l'éclaire de ses lumières et la guide de ses conseils depuis 1911.

Voici le résumé du projet qui n'est pas encore couché en termes légaux:

Plus de commissaires

Le conseil reste tel qu'à l'heure actuelle avec, comme président, le maire. Le tout est élu pour deux ans, encore comme à l'heure actuelle, mais ne jouit que de pouvoirs très réduits. Le conseil ne pourra rien changer aux rapports de la commission nommée à moins d'un vote des deux-tiers très certainement, et plus probablement, des trois-quarts.

Le bureau des commissaires est remplacé par une commission de cinq membres, composé comme suit: l'avocat en chef de la ville, le trésorier de la ville, le contrôleur des finances; deux commissaires nommés, pour quatre ans par le lieutenant-gouverneur en conseil. Il y aura probablement parmi ceux-ci un Anglais, et M. Arnoldi qui doit démissionner serait remplacé par un autre Anglais. L'un de ces deux Anglais représentera les catholiques de langue anglaise.

Cette commission sera conseillée par une commission technique se composant des chefs de départements, avec pouvoir de s'adjoindre ceux qu'ils voudront.

Nos lecteurs se souviennent sans doute que nous avons exposé le projet, point par point, dans notre lettre du mardi 22 janvier et que nous le résumions de nouveau, mardi, en le donnant comme celui qui avait rallié le plus de suffrages au caucus des représentants de Montréal, que certain journal prenait pour la formation d'un comité chargé d'étudier les divers projets d'administration de la ville et ne devant faire rapport que beaucoup plus tard.

Jeudi matin, le comité des bills privés se réunira de nouveau pour adopter les divers amendements qui incorporeront dans la charte de la ville de Montréal le projet du premier minsitre, lequel a paru faire plaisir à tout le monde, sauf à M. le maire Martin, à M. Laurendeau et à M. Justinien Pelletier, pour des raisons différentes, évidemment.

Quant au premier ministre lui-même, il a déclaré à la sortie du comité: "Eh bien si ce projet ne donne pas de bons résultats, c'est, il me semble qu'on n'en peut attendre d'aucun".

Il venait de recevoir les félicitations de M. L.-A. Lapointe et les adieux du maire.

Les détails du projet

Revenons quelque peu sur les détails du projet: les échevins, nous l'avons dit, sont nommés, de même que le maire, pour deux ans; deux des commissaires ne seront nommés que pour quatre ans, mais l'a déclaré le premier ministre devant le comité, "il est probable que ceux qui à ce moment administreront la province, si le système, comme je l'espère, a donné de bons résultat, songeront à les nommer à vie".

En cas de vacances dans la commission des administrateurs, le remplaçant sera nommé par les quatre commissaires restant en fonctions; cette nomination devra être ratifiée par le conseil qui ne pourra la rejeter que par un vote des trois-quarts de ses membres, et sanctionnée, en dernier ressort, par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Le maire, a dit sir Lomer, aura la surveillance générale de l'administration (plutôt générale, en effet et avec un salaire réduit par dessus le marché), il signera les contrats et recevra les visiteurs de marque. Il jouera encore un rôle très honorable et très important, a ajouté le premier ministre. Le Lord maire de Londres, qui occupe une position enviable, ne fait rien autre chose que de recevoir. Des rires ont accueilli ces remarques.

Le bureau des administrateurs, a déclaré encore sir Lomer, aura tous les pouvoirs que le projet de la Chambre de Commerce donnait à sa commission des finances.

En plus des pouvoirs des commissaires actuels, les administrateurs auront celui de siéger au conseil, de prendre part à la discussion et de voter tout comme les autres échevins. Ils formeront, par conséquent, le cinquième du corps législatif ; on voit que cela a son importance quand on sait que celui-ci ne pourra renverser les décisions des administrateurs que par un vote des trois quarts de ses membres, très probablement.

Il ne faudra donc qu'un vote de 13 pour adopter tous les rapports ; c'est-à-dire qu'il suffira que huit échevins se rallient aux commissaires. Le premier ministre a donc raison de dire que les frictions de jadis disparaîtront.

* * *

Au début de la séance, au milieu de l'attention générale, le premier ministre se lève pour exposer son projet. On attend de lui une décision grave. Tout le monde s'accorde sur la nécessité d'un changement. Quel sera-t-il ? Radical ou bénin ? Comme nous le disions hier, ce doit être une mixture des deux extrêmes ; en réalité, c'en est une qui conserve quelque chose de tous les projets qui ont été soumis au comité des bills privés.

Le premier ministre commence par exposer à quel point il est nécessaire que la ville de Montréal conserve son crédit. Elle a un capital énorme, des ressources illimitées, mais son crédit souffre depuis quelque temps et toute la province de même que toute la population de Montréal a intérêt à ce que ce crédit soit maintenu.

Voilà le but vers lequel il faut tendre.

J'ai donné, poursuit sir Lomer, une attention particulière toujours aux affaires de Montréal. Il rappelle qu'il a été échevin et n'a démissionné que pour devenir ministre.

La plupart des membres du comité ont obtenu, avant d'en faire partie, une grande expérience dans les

(Suite à la deuxième page)

LE NOUVEAU RÉGIME

Le bureau des commissaires est aboli.

Le conseil composé d'un maire et de vingt échevins, comme actuellement, est maintenu avec des pouvoirs réduits.

L'administration est confiée à une commission de cinq membres composée comme suit: l'avocat en chef, président (M. Laurendeau); le trésorier municipal, (M. Arnoldi); le contrôleur des finances municipales (M. Pelletier); et deux autres membres, dont un de langue française et l'autre de langue anglaise, nommés par le ministère Gouin.

Les trois premiers, tous fonctionnaires de la ville, sont nommés à vie et ne peuvent être remplacés que par un vote des 2-3 ou des 3-4 des échevins, sujet à l'approbation du ministère Gouin. Les deux titulaires désignés par le ministère Gouin sont nommés pour quatre ans.

Ces nouveaux commissaires siègeront au conseil municipal et auront droit de vote.

Les rapports des commissaires ne pourront être rejetés que par un vote des 2-3 ou plus probablement des 3-4 des échevins. Si c'est les 3-4 il faudra 19 votes, soit la quasi-totalité du corps échevinal, pour rejeter un rapport.

Le maire occupera une fonction purement honoraire et de parade. Il présidera les délibérations échevinales, il signera les contrats et surveillera l'administration d'une façon générale. Son salaire sera réduit.

Un bureau technique consultatif pourra être créé et formé des chefs des principaux services avec pouvoir de s'adjoindre deux ou trois ingénieurs de l'extérieur.

PARAIT AUJOURD'HUI

"LE PAPE ARBITRE DE LA PAIX"

Le nouveau livre de M. Bourassa, *Le Pape, arbitre de la Paix*, paraît aujourd'hui même et sera aussitôt mis en vente au *Devoir* et dans les principales librairies.

Rappelons les conditions de vente: 60 sous l'exemplaire, plus 10 sous pour les frais de port et 5 sous supplémentaires, si l'on veut faire recommander le volume. A la douzaine, $6, frais de port en plus. Par quantités de 50 et plus, 25 pour cent de réduction (frais de port en plus, toujours). S'adresser à l'auteur, aux bureaux du *Devoir*.

N. B. — Les personnes qui, à la suite d'une première erreur d'indication, ont envoyé une somme inférieure au prix qu'il a définitivement fallu fixer pour le volume, sont priées de compléter la remise par timbres-poste.

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'épargneraient du papier, de l'encre, un timbre-poste, et à nous une perte de temps, s'ils voulaient bien en prendre note définitivement.

UN APPEL DE LA SASKATCHEWAN

Dans un article, paru dans le Devoir *il y a quelques mois, nous entretenions les lecteurs de la question scolaire en Saskatchewan.*

Depuis, l'attention générale sembla si violemment concentrée vers les questions nationales découlant de la guerre mondiale qui ensanglante l'Europe, que nous trouvâmes inutile d'essayer de la détourner vers ces questions scolaires, qui, au premier abord, semblent secondaires.

Secondaires, cependant elles ne le sont pas, car, si la race française veut continuer à jouer un rôle important dans l'Amérique du Nord, il est nécessaire que les groupes de l'Ouest que l'on a appelés parfois, les avant-postes de la race, se développent, et résistent à l'assimilation.

Et pour résister à l'assimilation, il est nécessaire, il est indispensable que la génération qui monte, et les générations futures, reçoivent à l'école une connaissance adéquate de la langue maternelle ; car la langue parlée et écrite est le plus sûr préservatif de la foi religieuse de l'individu, et de sa mentalité.

Or, il est un fait prouvé, que personne ne conteste, c'est qu'une langue qui ne s'enseigne pas à l'école est une langue fatalement appelée à disparaître. C'est ce que nos compatriotes de l'Ontario ont parfaitement compris ; et c'est pourquoi ils luttent si vaillamment pour la défense de leurs écoles.

Si nous voulions des preuves, nous en aurions bien vite, soit dans certaines parties de l'Ontario, soit dans certaines parties des Etats-Unis. Nous y trouvons parmi les nôtres, des jeunes gens qui ne parlent que difficilement notre langue, et qui parfois ne la parlent pas du tout, des jeunes gens qui n'ont pas encore la mentalité anglaise ou américaine, mais qui n'ont déjà plus la nôtre. Si nous remontons à l'origine de ces défaillances, nous y trouvons l'école.

Entouré par un milieu anglais, lisant surtout des journaux anglais, commercant exclusivement en anglais, l'individu est fatalement appelé à faire de l'anglais sa langue habituelle; à penser en anglais, à se faire enfin petit à petit une mentalité anglaise; si, dès le seuil de son existence, à l'école, au moment où se façonne l'intelligence de l'enfant, ne lui a pas été inculquée une solide mentalité française, qui défiera tous les assauts au milieu dans lequel cet enfant devenu homme sera appelé à vivre.

Nous n'entendons pas, par là, supprimer l'enseignement de l'anglais de nos écoles, non, au contraire, nous voulons que nos enfants apprennent l'anglais, mais nous voulons aussi qu'ils apprennent le français; nous voulons que dès l'école ils apprennent pour ne jamais l'oublier, à penser, à sentir en français; nous voulons enfin que les groupes français de la Saskatchewan, et nous l'espérons, ceux de tout l'Ouest, conservent intact l'héritage sacré des aïeux : notre langue, notre foi, et c'est pour maintenir cet héritage que nous voulons conserver nos écoles.

Mais comme je le disais dans un article précédent, la plus grande difficulté que nous rencontrons pour développer l'efficacité de notre système scolaire provient de l'insuffisance numérique de notre personnel enseignant.

Et c'est pour attirer l'attention des instituteurs et institutrices de Québec, sur la situation qui nous est faite, que je me permets d'adresser cette chronique au Devoir.

Nous n'avons pas d'Ecole Normale bilingue ; et si nous avons l'ambition d'arriver un jour à former nous-mêmes notre personnel enseignant, ce jour-là n'est pas encore arrivé.

De sorte que Québec est notre seule, du moins notre principale source de recrutement.

Les instituteurs ou institutrices qui consentiraient à venir parmi nous, rempliraient donc un devoir patriotique en venant assurer à nos enfants la connaissance du français, en même temps qu'ils s'assureraient une situation rémunératrice, car les salaires payés dépassent généralement $70 par mois, pour arriver parfois à $80 ou $90.

Il existe une société "l'Association Interprovinciale" dont le signataire de l'article est le secrétaire, et qui consacre tous ses efforts pour procurer à nos écoles du personnel enseignant qualifié. Les intéressés trouveront, en s'adressant à elle, tous les renseignements, et aussi, si besoin est, toute l'aide voulue.

Mais pour éviter de la correspondance inutile, il est quelques points qu'il peut être utile de préciser.

Il est absolument nécessaire de bien connaître l'anglais, non seulement de l'écrire, mais aussi de le parler.

Le département de l'Education est strict sur ce point. Les détenteurs ou détentrices de diplômes modèles ou académiques d'Ecole Normale, sont qualifiés pour obtenir ici un échange de diplômes qui leur permet d'enseigner dans la province. Mais ils ont auparavant à se présenter devant M. Dale, professeur au McGill, pour prouver leur compétence en anglais.

Les détenteurs ou détentrices de diplômes modèles ou académiques émis par le Bureau Central peuvent enseigner, mais sous permis provisoire, valable pour un certain temps; ils ont ensuite à suivre un cours à l'Ecole Normale, lequel cours dure généralement trois mois et est gratuit.

L'Association Interprovinciale accepte d'aider financièrement les personnes en possession d'un des diplômes ci-dessus, si ces personnes n'ont pas les moyens voulus de payer leur voyage, à condition toutefois que de bonnes références soient fournies.

Le prix des pensions varie autour de vingt dollars par mois. La plupart de nos écoles possèdent un logement pour l'institutrice, de sorte que celle-ci peut se pensionner elle-même, s'il n'y a pas de maison de pension dans le voisinage.

Nous espérons, que nous ne faisons pas en vain, appel au vieux Québec, et que, grâce à lui, nous verrons disparaître cette situation pénible et malheureuse d'une école franco-canadienne, dirigée par une personne de langue étrangère. Nous espérons que, grâce à l'aide qui nous sera donnée, nous pourrons placer nos écoles sur un pied d'égalité, sinon de supériorité, avec les écoles unilingues, assurer enfin la survivance de la langue française dans la Saskatchewan.

Pour l'Association Interprovinciale,

R. DENIS, secrétaire,

Vonda, Sask.

Laissez-nous faire vos recouvrements

Vous voulez toucher ce qui vous est dû, mais vous ne voulez pas ruiner vos affaires en en faisant le recouvrement. Nous avons fait une étude spéciale des délinquants — de toutes sortes de mauvais payeurs, et nous sommes fréquemment capables de percevoir leurs dettes même quand tous les autres moyens ne réussissent pas. Nous n'allons pas importuner les gens — nous allons percevoir leur dû, sans détruire les relations agréables entre le percepteur et le débiteur. Nos taux sont raisonnables et nous avons les facilités voulues pour nous charger des comptes, grands ou petits. Pouvons-nous discuter cette question avec vous maintenant ?

Marcil Trust Co.

180 rue St-Jacques, Montréal.

Administrateurs, exécuteurs testamentaires, fidéi-commissaires : Main 3791 — tous les départements. Etablie en 1885, inc. en 1913. 34 ANS SANS UN DOLLAR DE PERTE A AUCUN CLIENT.

LES VICTIMES DU RAID BOCHE

UN GRAND NOMBRE DE PERSONNES PERISSENT DANS LE MEME IMMEUBLE. — 39 CADAVRES TIRES D'UNE SEULE MAISON.— DISCUSSION A PROPOS DE DEFENSE.

Londres, 30. — Un grand nombre des personnes tuées au cours de l'incursion aérienne de lundi soir ont péri, suivant l'agence "Central News", dans un immeuble dont le sous-sol servait d'abri. On croit que 2 bombes ont atteint l'immeuble, car de grands pans de murs se sont écroulés et tous les planchers se sont effondrés.

Outre les personnes de l'extérieur réfugiées là, un nombreux personnel était au travail. Cela explique le chiffre élevé des morts. Bien que plusieurs corps aient été déterrés, on craint que plusieurs autres ne soient encore ensevelis dans les décombres.

L'un des incidents touchants qui se rapportent au raid, c'est la mort d'un ministre qui avait l'habitude, lorsque l'alarme était donnée en cas d'incursion, de visiter divers abris. Lundi soir, il portait la parole devant des gens assemblés, lorsqu'un projectile est tombé sur l'immeuble, tuant un ministre et en blessant plusieurs autres. La "Central News" dit que 39 cadavres ont déjà été retirés d'un immeuble et que les pompiers et les soldats arrosent encore les débris fumants.

Le succès des aviateurs anglais contre les ennemis a soulevé une discussion dans certains milieux où l'on dit qu'un violent tir de barrage fait plus de mal que de bien, dans une incursion. On dit que le bureau d'aviation devrait laisser le champ libre aux aviateurs, au lieu de diriger un bombardement qui cause des dommages à la propriété et quelques pertes de vies.

LE TRAVAIL DES AVIONS ANGLAIS.

Londres, 30. — Le communiqué officiel suivant a été publié, hier soir, au sujet des opérations aériennes :

Une bonne visibilité, lundi, a permis aux aviateurs de coopérer beaucoup avec l'artillerie et aussi de prendre des photographies. Les aviateurs anglais ont lancé 400 bombes sur divers objectifs, y compris Roulers, Menin et l'aérodrôme du voisinage de Tournai. Ils ont tiré dans les airs plusieurs milliers de cartouches sur les troupes, avec leurs mitrailleuses. Dans les combats pendant la journée, ils ont abattu deux machines ennemies. Trois de nos machines sont disparues.

Dans la nuit de lundi à mardi, nous avons lancé 6 tonnes de bombes sur les cantonnements ennemis, les gares, les trains et les aérodrômes. Tous les appareils anglais sont revenus sains et saufs.

CIVILS TUES.

Londres, 30. — Selon les renseignements qu'on avait de bonne heure, aujourd'hui, les aviateurs allemands n'ont pas réussi à pénétrer au coeur de Londres, hier soir, mais ont lancé des bombes dans la banlieue.

Pendant les deux nuits passées, les aviateurs ennemis n'ont pas réussi et n'ont apparemment pas tenté de bombarder des objectifs militaires. Ils ont simplement tenté de tuer des civils, et la plupart des victimes, comme à l'ordinaire, sont des femmes et des enfants.

CONFÉRENCE

M. Benjamin Sulte, donne à 8 heures ce soir, à la bibliothèque Saint-Sulpice, sous les auspices de la Société Historique de Montréal, une conférence ayant trait aux "commencements de la ville des Trois-Rivières".

LES INONDATIONS EN AUSTRALIE

Sydney, Nouvelle-Galles du sud, 30. — Bien que les dommages à la propriété causés par un ouragan et un raz de marée, à Mackay, Queensland, soit très considérables, les derniers rapports de la ville indiquent que les pertes de vies sont peu élevées et ne comprennent probablement pas plus d'une vingtaine de personnes. La plupart des dommages ont été causés au sucre qui était en entrepôt. Pour le sucre seulement, on évalue les pertes à $3,500,000. La ville est encore en grande partie inondée et les rues sont remplies de débris, tandis que les alentours sont inondés. Le gouvernement fédéral et le gouvernement de l'Etat prêtent secours à la région éprouvée.

LE PROJET DE M. GOUIN

(Suite de la première page)

affaires. Tous ils sont impartiaux envers la ville de Montréal, et tous même ils veulent son bien. Personne le contestera.

Si Montréal est dans sa situation actuelle, le premier ministre ne croit pas que ce soit la faute de ses administrateurs actuels, ni de ses administrateurs passés, pour qui il a le plus grand respect, convaincu qu'ils n'ont agi toujours que dans l'intérêt de la ville.

M. Gouin insiste de nouveau sur l'importance qu'il donne à la question. Il a lu à peu près tout ce qui s'est écrit depuis trois ans sur les affaires de Montréal, il a suivi tout ce qui s'est dit au comité des bills privés, il a consacré une grande partie de son temps à l'étude des divers systèmes préconisés surtout depuis trois ans. Il a consulté de plus, lundi soir, les représentants de Montréal, sauf deux qui étaient absents (MM. Finnie et Mayrand, ce dernier, échevin).

M. Gouin résume ensuite tous les projets qui ont été soumis. On a dit qu'il ne fallait pas défranchiser les électeurs ; on a dit qu'il fallait conserver l'échevin, qui était en quelque sorte le père de son quartier ; on a dit qu'il faudrait nommer une sort de commission qui eût des pouvoirs assez vastes pour que la friction soit impossible entre elle et le conseil.

Sir Lomer expose dès lors le projet dont nous donnons les grandes lignes plus haut. Il croit, ajoute-t-il, qu'il contient les bons éléments de tous les plans qui ont été soumis à la législature. Il prend au projet de la Chambre de commerce, la nomination d'une commission au moyen d'un recrutement spécial ; il donne droit à la réclamation de l'Association des Citoyens qui voulaient des garanties dans cette nomination ; il se rend au désir du Board of Trade; il souscrit à la demande du conseil, qui voulait rester en existence.

M. Gouin fait ensuite un éloge très vif de M. Laurendeau. Comme celui-ci se lève pour protester et pour dire que s'il refuse le poste, c'est parce que sa santé ne lui permet pas de l'occuper, qu'il a donné tout son temps à la commission des tramways en gardant en plus ses fonctions d'avocat, qu'il lui faut un repos de plusieurs mois, sir Lomer lui répond qu'il doit se faire un devoir d'accepter, et que s'il lui faut un congé de deux ou trois mois, il pourra le prendre.

Sans M. Laurendeau, déclare sir Lomer Gouin, le projet ne serait déjà plus le même.

On entend ensuite MM. Gault et Séguin qui font un éloge du projet de sir Lomer.

* * *

Le comité étudie ensuite divers autres bills.

On refuse à M. Aubertin, de Ville-Emard, le droit de faire évaluer sa terre en culture à l'arpent ; on radie, dans le bill de Montréal, la clause qui demandait la dénonciation du contrat entre la Back River Power Company et la ville du Sault-au-Récollet, maintenant annexée à la ville de Montréal.

Après les éloges que venait de faire de son habileté le premier ministre, ce fut la première défaite de M. Laurendeau. Il en subit une seconde quand on refusa à la ville le droit de se soustraire aux obligations qu'elle a assumées, en vertu des annexions, et qu'elle doit remplir avant le 1er janvier 1920. Dans ce cas, a dit M. Laurendeau, la ville n'aura qu'à se laisser poursuivre.

Dans les couloirs, on semble enchanté de la solution que M. Gouin a trouvée à l'imbroglio municipal.

* * *

M. Laurendeau a déclaré, devant le comité des bills privés, que le rapport du tramway est à l'heure actuelle entre les mains du premier ministre et que lui (M. Laurendeau) sera prêt à le discuter, jeudi matin, à dix heures et demie.

Louis DUPIRE.

MNÉMOTECHNIE

New-York, 30. — C'est aujourd'hui qu'a lieu ici le jour dit : "Mets une étiquette à ta pelle". 800,000 étiquettes seront données par l'Administration du Combustible", aux boys scouts et aux enfants des écoles, armés de pelles qui les tribueront à tous ceux qui se servent de combustible.

Au verso de ces étiquettes, se lisent des avis où l'on conseille aux gens comment épargner le charbon. Bien que l'approvisionnement du charbon à New-York soit maintenant suffisant pour assurer les départs des navires, l'Administrateur du combustible déclare que la crise n'est pas encore terminée.

Lundi dernier, par suite du climat bénin, la ville a épargné 15,000 tonnes de charbon anthracite et 5,000 tonnes de charbon bitumineux.

POUR REMÉDIER AUX PROTESTATIONS

Edmonton, 30. — Le trésorier provincial de l'Alberta a annoncé hier que le ministère des Finances, pour remédier aux protestations des provinces contre l'ukase de M. White, a décidé de prêter aux provinces de l'argent au taux de 6% pour un terme n'excédant pas cinq ans et remboursable dans cet espace de temps.

M. White a pris des dispositions pour voter un certaine somme nécessaire pour rencontrer les dépenses de chaque gouvernement.

L'ONCLE SAM NE LES EFFRAIE POINT

LE BREMER ZEITUNG *DIT QUE L'INTERVENTION AMERICAINE NE PEUT CAUSER DE TORT SERIEUX AUX ALLEMANDS.*

Londres, 30. — "La vérité sur l'armée américaine", tel est le titre d'un long article que vient d'écrire le colonel Gaedke, dans le journal allemand socialiste, le *Bremer Zeitung*.

"L'Entente a mis actuellement toute sa confiance dans l'aide américaine, dit le colonel Gaedke. Il est donc juste pour l'Allemagne d'examiner jusqu'à quel point est sérieuse cette menace de l'Amérique.

Les Américains sont venus en Europe pour rencontrer le plus parfait instrument de guerre qu'aucun âge ait jamais vu. Peuvent-ils accomplir ce travail-là?

Récemment, le secrétaire de guerre américain Baker nous a déclaré qu'un million et demi d'hommes étaient à s'entrainer. Très humblement, nous pouvons attirer son attention sur le fait que les hommes qui sont aujourd'hui soumis à l'entrainement militaire ne peuvent nous faire peur.

Cela a pris deux ans au peuple anglais, avant de mettre sur pied une armée d'un million d'hommes.

Les Américains, vu leur distance éloignée du théâtre des hostilités, ne peuvent pas faire beaucoup mieux.

Et maintenant que penser des officiers américains? Comment trouveront-ils 4,500 généraux et officiers d'état-major? M. Baker nous avertit qu'il avait 9,000 officiers de tous grades en avril dernier, et aujourd'hui il en a 1,100."

Plus loin, le colonel Gaedke se demande comment le secrétaire Baker pourra former parfaitement entre six et douze mois des officiers accomplis, car les épaulettes dorées et les galons ne constituent pas inévitablement l'homme de guerre.

En terminant, il déclare que le gros effort possible américain sera trop faible et trop insignifiant pour compenser l'échec de la Russie et la faiblesse des Italiens.

"LA REVANCHE DES BERCEAUX"

La revanche des berceaux, tel est de problème vital que traitera le R. P. Louis Lalande, le vendredi, 8 février, à la salle des Chevaliers de Colomb, 352, rue Sherbrooke-est. Cette conférence se donnera sous les auspices du *Cercle catholique des Voyageurs de Commerce*. Le programme artistique sera des plus soignés.

Les billets, tous réservés, au prix de 50 sous, s'enlèvent rapidement. On les trouvera en vente chez Granger Frères, Tél. Main 8200; Edmond Archambault, 312, rue Ste-Catherine-est, tél. Est 1842; au Collège Ste-Marie, tél. Main 1059; au presbytère de l'Immaculée-Conception, tél. St-Louis 1320; à la pharmacie Boutin, 326, boulevard Décarie, tél. Westmount 1992 ; à la salle des Chevaliers de Colomb, 352, rue Sherbrooke-est; au *Devoir*, tél. Main 7461.

LE DISCOURS N'A PAS ÉTÉ ENVOYÉ

Washington, 30. — Le président Wilson recevra par voie télégraphique le texte du discours prononcé récemment par le comte Czernin.

La nouvelle qui voulait que Czernin ait dit aux délégués autrichiens qu'une copie de son discours avait été adressé au président Wilson, avant qu'il fût prononcé, a crevé le voile qui l'enveloppait, par une coupure du journal "Berliner Tageblatt" qui a été envoyée au département d'Etat américain avant-hier. Dans cette coupure, il est dit que le comte Czernin a déclaré, en refusant de transmettre directement son discours au président Wilson: "que M. Wilson le recevra immédiatement par voie télégraphique.

LES ÉLECTIONS AU YUKON

Dawson, Territoire du Yukon, 30. —L'élection du député du Territoire du Yukon au parlement fédéral a été tenue lundi. Les rapports de tous les districts, sont entrés, donnant une majorité de 12 à M. Congdon, le candidat de Laurier. M. Alfred Thompson, candidat du gouvernement, se dit assuré de la victoire, par le vote des soldats. Il croit avoir une majorité de 200 parmi les soldats, ce qui lui assurerait une majorité finale d'au moins 100.

A L'UNION CATHOLIQUE

Dimanche soir, à 8 heures 1-4, à la salle académique du Collège Sainte-Marie, rue Bleury, M. Eugène Duthoit donnera une conférence sur le cardinal Mercier. M. Flory prononcera une allocution et M. Dobelle donnera quelques-uns des meilleurs morceaux de son répertoire musical.

Entrée libre. Les dames sont admises.

UNE LETTRE DE M. ARTHUR LAURENDEAU

Nous recevons de M. Arthur Laurendeau la lettre suivante:

M. le rédacteur du "Devoir",

Monsieur,

Je tiens à faire savoir que je ne suis plus directeur artistique de la Société Nationale d'Opéra-Comique, et que je ne fais plus partie de cette société à quelque titre que ce soit.

Bien à vous,

ARTHUR LAURENDEAU.

EN PLEINE RÉVOLUTION

UN NOUVEAU GOUVERNEMENT VIENT D'ETRE FORME EN FINLANDE. — AVERTISSEMENT A LA SUEDE. — COMBAT AVEC LES GARDES ROUGES. — GREVE GENERALE. — SOCIALISTES ET REVOLUTIONNAIRES.

Stockholm, 30. — Les révolutionnaires finlandais ont formé un gouvernement sous la présidence de Kullerwo Manner, suivant un télégramme en date de mardi, de Helsingfors. Les révolutionnaires ne molestent pas les sénateurs finlandais. La nuit de lundi a été calme à Helsingfors et les soldats russes sont passifs. On rapporte que Viborg aussi est calme.

Le gouvernement finlandais a notifié la Suède qu'il ne peut être responsable de la vie des sujets suédois qui sont au nombre de 400,000 en Finlande. Les dépêche de Helsingfors sont contradictoires, mais elles indiquent que les rumeurs relatives à la fuite du ministre suédois sont fausses. On dit que toute la Finlande méridionale jusqu'à Tammerfors est aux mains des gardes rouges, mais les troupes du gouvernement ont vaincu les gardes rouges, à plusieurs endroits dans le nord.

La grève générale se continue à Helsingfors, et on rapporte que les socialistes font cause commune avec les révolutionnaires. Les socialistes ont émis une proclamation accusant le gouvernement de tenter d'organiser une armée pour écraser le prolétariat finlandais.

CONSUL DEMIS DE SES FONCTIONS

Londres, 30. — Michel Oustinoff, consul général russe à New-York, a été démis, suivant un radiotélégramme officiel de Russie reçu ici. M. John Reed a été nommé son successeur.

Le John Reed en question est probablement un journaliste et un socialiste américain qui est en Russie depuis le mois de novembre.

LA SUEDE NE S'EN MELERA PAS.

Londres, 30. — Une dépêche de Stockholm au "Times" dit que le gouvernement finlandais a envoyé en Suède un représentant porteur d'un appel à une aide militaire contre les révolutionnaires. En tant qu'on peut le prévoir, dit le message, la Suède n'accèdera pas à cette demande.

L'ORGANISATION ÉCONOMIQUE DE LA PROVINCE

BOIS DE CHAUFFAGE ET SUCRE D'ERABLE

La Commission de conservation publie aujourd'hui un appel qui offre un singulier intérêt pour la province de Québec. Elle annonce qu'à moins que toutes les apparences ne soient trompeuses, la situation, au point de vue du chauffage, sera plus grave l'an prochain que cette année et qu'on devrait faire tous les efforts possibles pour accumuler cet hiver de fortes quantités de bois franc. Elle demande aux autorités municipales dans les villes de prendre tout de suite les moyens de constituer de fortes réserves de bois de chauffage, sans quoi la situation pourra, l'hiver prochain, être très grave.

Pour parer à la disette possible du sucre, la Commission demande pareillement d'entailler le plus d'érables possible .

S'i est une région où cet appel doive être médité, c'est bien Québec, pays de l'érable et du bois franc. — *O. H.*

L'ÉLECTION D'EDMONTON-OUEST

Edmonton, 30.—M. Frank Oliver, candidat libéral dans Edmonton-ouest, que le vote des civils place avant son adversaire unioniste, le brigadier-général Griesbach, avec 80 voix de majorité, vient de déposer en cour un bref de contestation de cette élection, avec le dépôt requis de $1,000, au cas où le vote outre-mer ferait élire le candidat du gouvernement de l'union.

Le bref comprend quarante-deux allégations de corruptions, de manoeuvres frauduleuses et systématiquement illégales au sens de la loi électorale, y compris des actes illégaux commis par l'officier-rapporteur et les greffiers de cette élection.

En conséquence, M. Frank Oliver demande que l'élection du brigadier-général Griesbach, si l'officier-rapporteur général la proclame, après le comptage du vote outre-mer, soit déclarée nulle et qu'il (M. Frank Oliver) soit également élu à sa place.

OEUVRE LOUABLE

Québec, 30.—Une délégation de femmes, conduite par le Dr Roy, député de Lévis, et le Dr St-Hilaire, qui a fait une étude spéciale sur le sujet, a expliqué à sir Lomer Gouin et aux membres de son cabinet ce que sont les dépôts de lait et ce qu'ils font pour les enfants.

Le Dr Roy a fait remarquer que le grand mal qui existe dans la province est le manque d'éducation hygiénique. De son côté, le Dr Saint-Hilaire croit que l'on pourrait sauver 50% des enfants qui meurent chaque année.

Si Lomer Gouin a répondu qu'une somme de $2,000 était à la disposition du gouvernement pour des dépenses contingentes et si ses collègues sont de son avis, cette somme sera donnée pour cette oeuvre.

DISETTE D'EAU

Chutes Niagara, 30. — Les glaces, au-dessus de la chute, par suite du changement de vent, ont rendu la situation pire qu'elle n'était. De gros amas de glace se sont amoncelés au-dessus des chutes et ont arrêté la circulation de l'eau. On a dû hier fermer les conduites qui approvisionnent la partie nord de la ville afin de donner de l'eau à la partie sud qui manquait d'eau depuis la veille.

On est à prendre des dispositions avec une compagnie qui va s'arranger pour fournir de l'eau continuellement à la ville.

Où acheter demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Desjongchamps, au Ministère de l'Agriculture.)

Nos prix pour dentiers sont de :

$5, $8, $12 et $15 en montant,

alors que d'autres dentistes

chargent $10, $15, $20, $25 et $30.

Spécialité : PONTS et COURONNES EN OR.

20 bureaux privés antiseptiques, hygiéniques et d'une propreté parfaite.

DENTISTES DIPLOMES seulement, venant de Chicago, New-York, Boston et du Canada.

Franco American Dentists

Un peu plus bas que la rue Sainte-Catherine. **164, RUE SAINT - DENIS**

Cinéma PASSE-TEMPS Cinéma

MERCREDI,

SESSUE HAYAKAWA, dans

LE JEU SECRET

JEUDI, VENDREDI, grande production européenne de la Cie Minono, en 8 parties, le GUERRIER interprété par le célèbre acteur italien MACISTE.

Les plus beaux paysages d'hiver

sont photographiés durant janvier et février. Afin de mieux réussir vos photographies, procurez-vous un instrument à l'agence spéciale

J.-H. ROBERT

1185 SAINT-DENIS. Angle Mont-Royal

Saint-Louis 811-2999

Catalogue gratis

VÉTÉRANS DES ARMÉES DE TERRE ET DE MER

Les membres de cette société sont priés d'assister aux funérailles de M. Marcel Beullac, ingénieur civil et ancien président de la 131e section de Montréal, jeudi, 31 courant.

On se réunira à la maison mortuaire, 460, avenue Mount Stephens, à 8 h. 45, d'où le cortège partira pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount.

L'insigne est obligatoire.

Ordre du Comité.

M. BENJAMIN SULTE AUX TROIS-RIVIÈRES

(De notre correspondant)

Les Trois-Rivières, 30.— M. Benjamin Sulte parlera, mardi soir prochain, le 5 février, à la salle des Chevaliers de Colomb de cette ville. Il traitera de " l'origine des Canadiens-français. "

Le temps qu'il fait ailleurs...

Toronto, 30. — La haute pression atmosphérique de l'Ouest a gagné vers l'est au-dessus des Grands Lacs, tandis que le baromètre se maintient comparativement bas dans les états du sud-ouest. La température continue d'être très froide dans les provinces de l'ouest et assez froide en Ontario jusqu'aux provinces maritimes.

Grands Lacs et Baie Georgienne: Vents du nord-est au nord-ouest, beau et très froid ce soir et demain.

Vallées du Haut Saint-Laurent et de l'Ottawa: vents du nord-est vers le nord-ouest, beau et très froid ce soir et demain.

Bas Saint-Laurent, golfe et rive nord: vents du nord-ouest, beau et décidément froid aujourd'hui et demain.

Provinces maritimes: vents violents du nord-ouest, beau et décidément froid aujourd'hui et demain.

Lac Supérieur : vents du nord-ouest, beau et très froid aujourd'hui et demain.

Provinces de l'Ouest: beau et extrêmement froid aujourd'hui et demain.

RELEVE DU THERMOMETRE.

	Max.	Min.
Victoria	40	26
Calgary	—24	—36
Winnipeg	4	—34
White River	..	..
Sault Ste-Marie	4	— 8
Toronto	18	— 1
Kingston	16	— 6
Ottawa	18	— 6
Montréal	14	4
Québec	10	— 4
Halifax	14	6
New-York	34	18

UNE NOUVELLE GARE AUX TROIS-RIVIÈRES

(De notre correspondant)

Les Trois-Rivières, 30.— La rumeur semble maintenant confirmée que la compagnie de chemin de fer Pacifique Canadien va construire, le printemps prochain, une nouvelle gare plus spacieuse. Ce projet était lancé depuis plusieurs années.

Des ingénieurs de la compagnie sont actuellement en cette ville afin de prendre les mesures nécessaires à cette fin.

ENQUÊTE AJOURNÉE

(De notre correspondant)

Québec, 30. — Par suite d'une indisposition du maire Lavigueur à qui son médecin a prescrit un repos absolu de deux jours, l'enquête municipale a été ajournée, hier après-midi jusqu'à jeudi après-midi, à deux heures.

Le Dr Faucher a été entendu et a déclaré que le maire Lavigueur était incapable de paraitre à l'enquête pour quelques jours et qu'il l'avait obligé de prendre le lit pour au moins une couple de jours. Sur ce, Me Lane a demandé l'ajournement de l'enquête qui a été accordée.

Décès

BEULLAC. — En cette ville, le 27 janvier 1918, à l'âge de 46 ans, est décédé subitement Marcel Beullac, ingénieur civil à la Dominion Bridge Company. Les funérailles auront lieu le jeudi, 31 janvier courant. Départ de sa résidence, 460 de l'avenue Mount-Stephen, à 8 heures 45, pour l'église St-Léon de Westmount.

COLLERETTE. — A la Pointe-aux-Trembles, le 29 janvier 1918, à l'âge de 35 ans, est décédé Ovila Collerette, époux de Rosa Pigeon. Les funérailles auront lieu vendredi, le 1er février. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 6465 rue Notre-Dame, à 8 heures 3-4, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la paroisse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECARIE. — A Montréal (Notre-Dame de Grâce), le 27 janvier 1918, est décédée à l'âge de 42 ans et 10 mois, Azilda Décarie, épouse d'Ernest B. Décarie, représentant de la compagnie de raffinerie de sucre "St. Lawrence". Les funérailles auront lieu le jeudi, 31 courant, Le convoi funèbre partira de la demeure de l'époux de la défunte, 877 Côte St-Antoine, à 9 heures, pour se rendre à l'église paroissiale de Notre-Dame de Grâce, où un service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont respectueusement priés d'y assister.

DECES A MONTREAL

BASTIEN, Alexandre, 23 ans, couturier, rue Alma, 507.

BRUNEAU, Yvette, 1 an, enfant d'Ollier Bruneau, journalier, avenue Hôtel de Ville, 1465.

CLOUTIER, Laura de Chantal, 40 ans, épouse d'Edmond Cloutier, journalier, rue St-André, 2658.

CLAVETTE, Ephrem, 29 ans, charretier, rue Young, 145.

CADIEUX, Treffié, 49 ans, journalier, rue Demontigny, 816.

DURAND, Joseph, 36 ans, mouleur, rue St-Charles, 103.

DE LADURANTAYE, Alexandre, 6 mois, enfant d'Ovide de Ladurantaye, menuisier, rue Mazarin, 321.

GIROUX, Lorette, 6 ans, enfant d'Hormisdas Giroux, mécanicien, rue Ste-Clotilde, 32.

LABRIE, Célina Pellerin, 72 ans, veuve de Liboire Labrie, rue St-Dominique, 1838.

LANDRY, Aline, 5 mois, enfant d'Arthur Landry, menuisier, rue Montana, 153.

LABELLE, Claudia Guimont, 58 ans, épouse de Jules Labelle, rue Craig, 617 est.

MASSE, Frs-Xavier, 66 ans, mécanicien, rue Bourassa, 43.

MARLEAU, M.-Thérèse, 2 ans, enfant d'Adélard Marleau, journalier, rue Trudel, 13.

MATTHIEU, Auguste, 67 ans, journalier, rue Wolfe, 433.

PAYAN, Lucienne, 3 ans, enfant d'Hildège Payan, peintre, rue de Courcelles, 281.

ST-GEORGES, Armand, 3 ans, enfant d'Alexandre St-Georges, journalier, rue Demontigny, 823.

CALENDRIER

DEMAIN, JEUDI, 31 JANVIER 1918.
S. PIERRE NOLASQUE, CONFESSEUR.

Lever du soleil, 7 heures 21.
Coucher du soleil, 5 heures 05.
Lever de la lune, 9 heures 59.
Coucher de la lune, 8 heures 55.
Dernier quartier de la lune, le 4 février à 2 heures 58 minutes du matin.

DERNIÈRE HEURE

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET TRES FROID

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum	15
Même date l'an dernier	34
Aujourd'hui minimum	3
Même date l'an dernier	20

BAROMETRE

8 heures a.m., 30.33 ; 11 heures a.m., 30.31 ; 1 heure p.m., 30.29.

VOIE LIBRE AUX ABUS !

LE JUGE MARECHAL S'ELEVE CONTRE LE DESISTEMENT DES AUTORITES MILITAIRES DANS LA CAUSE D'UN CONSCRIT, VERSE DANS LA CATEGORIE " A ". — C'EST A LUI DE JUGER.

Le juge Maréchal a mis fin, ce matin, à un abus qui aurait pu se généraliser, si le cas auquel il a donné lieu était passé inaperçu.

Quand la cause du conscrit E. Lamoureux fut appelée, le représentant militaire, Me P. J. Doré, annonça solennellement que les autorités militaires s'étaient désistées subitement de l'appel qu'elles avaient enregistré contre l'exemption de Lamoureux. Le conscrit a été remis dans la classe " A ", hier, par le bureau de revision, et le juge s'est immédiatement demandé quel pouvait bien être le motif du désistement de l'autorité militaire. Dans ces circonstances, il a refusé d'accepter le désistement, et, comme magistrat, il s'est réservé seul le droit de juger la cause. Il a sommé les autorités militaires de comparaître devant lui, pour expliquer leur étrange conduite. " C'est ouvrir la porte à tous les abus, a dit M. Maréchal. Il ne doit y avoir de favoritisme pour personne. Tous doivent être égaux devant la loi. "

Me P. J. Doré est ce qu'on peut désirer de mieux comme représentant militaire. Personne mieux qui lui ne pouvait condenser toutes les caractéristiques de l'autorité militaire. On le dit avocat : dans cette circonstance, il était sûrement digne de la fonction qu'il occupe, et surtout il devrait en avoir passablement besoin, s'il n'avait que sa profession pour vivre.

Me Doré ne s'est pas levé une seule fois, ce matin, sans que le juge Maréchal ne fut obligé de lui indiquer la façon de procéder dans un contre-interrogatoire ou de lui montrer l'inanité de ses questions. Par exemple, dans un cas où un homme marié d'une trentaine d'années a six enfants, M. Doré prenait son temps à demander l'âge de ces enfants, pour déterminer si le frère de l'homme marié devait partir pour le front. Quand le tribunal lui demandait de contre-interroger un témoin, — car il fallait que M. Maréchal le lui demande pour le décider à ouvrir la bouche, — il répétait, neuf fois sur dix, les questions qui avaient déjà reçu une réponse, au cours de l'interrogatoire. Inutile de dire que la foule qui remplit la salle d'audience s'amusait ferme, chaque fois que le représentant militaire se hasardait à parler.

Malgré tous ses efforts, M. Doré n'a pu réussir à faire renvoyer l'exemption de deux conscrits qui n'avaient pas répondu à l'appel de leur nom, devant le tribunal d'appel. Dans le cas d'Emile Millette, seul soutien de deux jeunes soeurs orphelines, le juge l'a exempté selon la preuve au dossier que le représentant militaire n'a pu contredire, et dans le cas d'Armand Saurio, soutien de son père infirme, la cause a été ajournée parce que l'affidavit du conscrit n'est pas corroboré.

M. Maréchal a dit qu'il ne pouvait condamner aucun conscrit par défaut, puisque l'avis du registraire dit que le conscrit peut venir devant le tribunal d'appel, mais qu'il n'y est pas requis, à moins qu'on ne le notifie à cet effet. La preuve au dossier est admise, et le représentant militaire a le droit de la contredire, moyennant preuve.

Henri Saint-Angers a obtenu son exemption devant le juge Maclennan, jusqu'au 1er juin, parce qu'il tient commerce. Le conscrit a dit que, comme commerçant, il devrait être exempté indéfiniment. Le juge ne l'a pas entendu de cette oreille. "Si les Allemands venaient ici, votre commerce ne durerait guère longtemps."

Le président du tribunal a fait d'importantes déclarations sur l'état des conscrits. S'adressant aux avocats, il leur a dit de ne pas oublier que tous ceux qui tombent sous la loi de conscription sont soldats par le fait même. "Je n'ai pas l'autorité, dit-il, de mettre un individu dans l'armée. Mais, en venant ici demander l'exemption, on ne vient en somme que demander son licenciement de l'armée. Et même exempté, un conscrit est encore un soldat en congé et sans solde."

Un étudiant en médecine de cinquième année au McGill, Colin Brown, a été exempté jusqu'au 15 avril, alors qu'il finira ses études. Le juge Maréchal a ajourné jusqu'à vendredi sa décision dans la cause d'un étudiant en médecine de première année et d'un commis de banque. Il attend la décision du juge Duff.

Un cas curieux est celui d'Hector Bertet, machiniste et cultivateur. Il a présenté sa requête, se disant cultivateur. Or, il n'est pas cultivateur depuis le 1er juin. Il s'en est venu travailler comme machiniste, à ce moment, à la condition de revenir sur la ferme, le 1er janvier, ce qu'il a fait d'ailleurs. Comme il n'a pas continuellement été machiniste ou cultivateur, quoique ces deux positions soient essentielles à l'intérêt national, ses deux motifs n'ont pas valu. Il lui reste la possibilité de se faire exempter par le tribunal de revision. La requête d'un conscrit déjà enrôlé, nommé Fortier, qui veut sortir des casernes, pour raison de santé, a été renvoyée. Il devra s'adresser à Ottawa.

Un cas aussi triste qu'extraordinaire s'est présenté, devant le juge Maréchal. C'est celui d'un conscrit qui est le seul soutien de sa mère abandonnée par son mari, il y a sept ans. Ce conscrit n'a qu'une soeur qui est mariée et a un enfant. Le mari de cette soeur ne travaille que du temps de la navigation, et il est sans travail, l'hiver, pour une raison qu'on ignore encore. C'est le conscrit qui fait vivre tout ce monde. Le tribunal a sommé le beau-frère du conscrit de comparaître pour expliquer sa situation.

Un nommé Peloquin n'a pu obtenir son exemption comme sujet américain. Son père est né au Canada et n'a jamais été naturalisé aux Etats-Unis. Il a été envoyé pour examen militaire. Le conscrit Plante a été exempté comme soutien de sa mère. Il a trois frères en communauté chez les Clercs de Saint-Viateur, un autre frère, père de six enfants, et une soeur dongereusement malade.

J.-H. Leblanc a été exempté comme outilleurs et machiniste, jusqu'au 1er juin. Un incident s'est produit durant l'audition de la cause de Leblanc. Son contremaître est venu jurer que l'ouvrage que faisait son employé nécessitait une expérience de dix ans. Or, le conscrit n'a que 23 ans et il n'est employé à son travail que depuis un an. Il a été apprenti deux ans, auparavant. Le juge Maréchal a profité de l'occasion pour mettre les patrons et les contremaîtres en garde contre les exagérations qu'ils pourraient faire, dans leur témoignage.

LE RAPPORT EST À L'ÉTUDE

LE CONTRAT DE LA COMMISSION DES TRAMWAYS EST SOUMIS CE MATIN AU COMITE DES BILLS PRIVES PAR Me LAURENDEAU, PRESIDENT DE CETTE COMMISSION. — LE CONTRAT ACCORDE UN TAUX UNIFORME A MONTREAL, WESTMOUNT, OUTREMONT, VERDUN, MAISONNEUVE ET LA VILLE SAINT-LAURENT LA VILLE POURRA ACHETER APRES 35 ANS

(De notre correspondant)

Québec, 30. — Me Laurendeau président de la Commission du Tramway a soumis ce matin au comité des Bills Privés le contrat de la Commission des Tramways. La raison pour laquelle la commission revient devant le comité c'est qu'elle n'a pas le droit de se substituer pour la signature du contrat à d'autres municipalités que celle de Montréal. Elle réclame donc l'autorisation d'agir au nom de toutes les municipalités concernées. Le contrat contient cent articles et couvre plus de 300 pages, explique M. Laurendeau. Il n'en fera donc qu'une brève analyse.

Aux termes du contrat, on considère tout le système comprenant 22 franchises et s'étendant dans onze municipalités comme un tout pour ce qui est de la fréquence du service et des taux. Le contrat expirera le 24 mars 1953, c'est-à-dire dans trente-cinq ans. Le principe qui nous a guidés continue M. Laurendeau a été le suivant:

Nous nous ne sommes pas occupés de la position financière de la compagnie. Nous avons simplement fait faire l'estimé de son capital matériel, comprenant tout son système qui est d'une valeur de $36,286,295. Sur ce capital réel, nous accordons à la compagnie six pour cent de profit, plus 1-2 de un pour cent pour lui permettre de financer ses affaires, plus un pour cent additionnel sur les nouvelles émissions pour une période ne devant pas excéder cinq ans après la conclusion de la guerre.

Le surplus des profits est divisé en trois parties après que la ville aura reçu $500,000, 20 pour cent de cet excédent sont payables à la compagnie, 30 pour cent à la ville et le reste est employé à réduire les tarifs de transport.

UNE COMMISSION POUR SURVEILLER

L'exécution du contrat sera surveillée par une commission nommée pour un terme de dix ans par le lieutenant-gouverneur en conseil. Mais la commission elle-même devra rester en fonction durant toute la durée du contrat.

Dans les 60 jours qui suivront la mise en vigueur du contrat la commission devra pour la première année d'exploitation allouer à la compagnies, à même les recettes brutes, une somme déterminée par voiture-mille.

Elle fixera ainsi un étalon qui lui permettra de déterminer quel profit la compagnie pourra retirer de son exploitation. Si la densité a été fixée à 8 par voiture-mille on obtiendra le prix de revient de l'exploitation pour la compagnie au bout de l'année, en divisant le capital de $36,000,000 par 8 et en multipliant par autant de fois 20 sous.

Si à la fin de l'année la compagnie a épargné de l'argent sur la somme fixée pour son exploitation par la commission au début de l'année,cet argent ne lui revient pas mais est mis en réserve pour les années mauvaises, c'est-à-dire que la compagnie ne touche toujours que le taux de profit fixé plus haut. Quand elle aura touché ses bénéfices, la ville en reçoit $500,000 et le surplus, s'il y en a un, est divisé en trois parties ainsi qu'indiqué plus haut. Si la compagnie juge que la commission a mal réparti son budget, elle aura le droit d'en appeler devant la commission des Utilités Publiques, de même lorsque la commission ordonnera la construction de nouvelles lignes la compagnie pourra en appeler à cette commission des Uutilités Pubiques.

La commission verra à ce que les dépenses imputables au capital soient réellement faites par la compagnie, c'est-à-dire qu'elle ne mettra au compte du capital que la partie des nouvelles émissions qui aura été réellement dépensée par la compagnie.

LA VILLE POURRA AHCETER

A l'expiration du contrat de 35 ans, le capital de la compagnie sera d'environ $75,000,000. La ville pourra acheter ce système au prix fixé par les experts, plus 10 pour cent.

M. Laurendeau fait remarquer que la ville de Montréal aura seule le droit d'acheter. On considère, en effet, que dans 35 ans toutes les municipalités environnantes auront été annexées.

La commission pourra prêter les sommes qu'elle aura en réserve à la compagnie, en lui chargeant l'intérêt de 6 pour cent. Mais comme ces sommes seront réellement dépensées par la compagnie, elles feront partie du capital sur lequel celle-ci aura aussi le droit de toucher un profit de 6 pour cent.

Toutes les franchises que la compagnie posssède actuellement sont annulées par le contrat. Les débentures de la compagnie ne devront jamais excéder 75 pour cent de son capital total. Le contrat pourvoit à l'établissement d'un fonds de réserve de $500,000 qui pourra être affecté à payer les amendes de la compagnie et les autres dépenses imprévues.

Les taux de transport seront uniformes dans Montréal, Westmount, Outremont, Verdun, Maisonneuve et Ville St-Laurent. La compagnie ne devra pas payer, pendant la durée du contrat des dividendes de plus de 10 pour cent par année sur son capital-actions.

Les tarifs en vigueur à la date de ce contrat tant dans la cité qu'en dehors, que la Cie est autorisée à solliciter en vertu de la loi ou de tout contrat, règlement ou résolution, continueront à être en vigueur jusqu'à ce qu'ils aient été modifiés par la commission. Dans les 60 jours de la nomination de ses membres, la commission devra modifier, s'il y a lieu, ses tarifs pour donner plein effet à ce contrat, tout en prenant en considération les dépenses encourues. La commission devra, dans le même délai rendre ses tarifs uniformes pour le territoire comprenant la cité telle qu'elle existe à la date du contrat.

En dehors du territoire à tarifs uniformes, la commission pourra fixer pour les diverses municipalités des tarifs différents tant pour le trafic local que pour les trafics d'une municipalité à une autre ou d'une municipalité au territoire à tarifs uniformes et vice versa, pourvu que ces tarifs ou aucun d'entre eux n'obère pas injustement le reste du système, et pourvu de plus que ces diverses municipalités puissent, avec l'assentiment de la commission, convenir de payer à la Cie, dans le but d'obtenir des taux moins élevés toute partie du coût de leur service respectif. Dans le territoire à tarifs uniformes, aussi bien que dans les autres municipalités, la commission pourra fixer des tarifs différents pour tous les voyageurs à certaines heures du matin ou du soir ou à certaines heures du matin et du soir. Elle pourra aussi fixer des tarifs plus élevés pour les heures de la nuit à compter de minuit à 5 heures du matin.

Même privilège pour les apprentis et les enfants d'écoles qui ne s'appliqueront cependant que les jours de semaine. Pour les enfants d'écoles, ces tarifs de faveur ne s'appliqueront que de 8 heures du matin à 8 heures du soir et pour les apprentis de 6 heures du matin à 7 heures du soir. Les enfants âgés de moins de 5 ans seront transportés gratuitement.

Tous les billets de faveur sont supprimés. Après la mise en vigueur d'un nouveau tarif, les voyageurs ne pourront pas se servir d'un billet de passage acheté antérieurement à ce changement.

Les correspondances seront probablement gratuites, mais il est possible que la Cie soit autorisée à les faire payer un sou ou plus.

LE TRANSPORT DU FRET

La commission permanente pourra de temps à autre établir des règles pour le transport du fret qui, une fois approuvées par la Commission des Utilités publiques, lieront les intéressés.

Au contrat est annexée une cédule pourvoyant à l'extension des réseaux. Cette cédule couvre six pages du contrat. M. Lanrendeau a déclaré qu'on établirait une ligne de tramways allant du Nord de la ville vers l'est, passant par les rues de Fleurimont, Papineau, et allant vers l'est jusqu'au Boulevard Pie IX.

Sur proposition de M. Robert, de Rouville, les amendements à la charte de la ville de Montréal demandés par M. Laurendeau, sont adoptés par le comité.

Ces amendements qui comprennent le rapport présenté par M. Laurendeau sont annexés au bill de Montréal comme la clause 35.

LE BILL DE MONTREAL

Après que le rapport de la commission des Tramways eut été exposé devant le comité des bills privés, on a continué l'étude du bill de Montréal, sir Lomer Gouin ayant exprimé le désir de terminer cette étude cette semaine.

M. le maire Martin s'est opposé à ce que l'on exige un intérêt de 8 pour cent sur les arrérages de taxes; après une longue discussion à laquelle prend part le premier ministre, le taux d'intérêt est réduit à 7 pour cent.

La cité de Montréal a obtenu l'autorisation de payer les dépenses d'entretien des malades étrangers.

A la demande de M. Ashby, le comité a adopté un amendement fixant à $700 par arpent l'évaluation des terrains en culture du quartier Emard.

M. Martin a demandé au comité de porter les salaires des recorders de la ville de Montréal de $5,000 à $6,000. Le maire explique que les recorders méritent ce salaire beaucoup plus que certains chefs de départements ne méritent le leur.

Cette proposition a été combattue par M. Mitchell mais finalement adoptée par le comité.

L'étude du bill de Montréal a été remise à demain alors que l'on adoptera la suggestion du premier ministre relativement au mode d'administration et aussi les sources de revenus à établir.

Le comité des bills privés du Conseil législatif a étudié longuement ce matin le bill concernant les commissions scolaires de Montréal. Après avoir entendu le pour et le contre, au sujet de l'augmentation projetée des taux des taxes, le comité a siégé à huis clos. Il a finalement décidé de ne pas accorder l'augmentation demandée pour les catholiques et les protestants. L'augmentation a été accordée pour les neutres, qui paieront 70 au lieu de 50. Le conseil a autorisé la commission des écoles catholiques à emprunter jusqu'à concurrence de $30,000,000.

FÉLICITATIONS DE LORD LANSDOWNE

Londres, 30.—Lord Lansdowne recevra jeudi une adresse signée par de nombreux auteurs, journalistes et imprimeurs, le félicitant au sujet de sa récente lettre sur les conditions de paix et exprimant l'espoir qu'il fera d'autres démarches pour amener la réalisation de sa politique.

On s'attend à ce que lord Lansdowne prononce un important discours traitant des développements pris par le problème international, depuis la publication de sa lettre. Les adversaires politiques du gouvernement de M. Lloyd George donnent à entendre que cette déclaration sera peut-être grosse de conséquences, au point de vue parlementaire, en Angleterre, et augmentera peut-être la probabilité d'une élection générale.

LES ACCAPAREURS ONT LA CHAIR DE POULE

Londres, 30. — Les accapareurs de vivres sont soucieux devant la perspective d'être découverts par le département de l'accaparement établi par le "contrôleur" des vivres. Tous les comités sont assiégés par des personnes demandant en quoi consiste d'accaparement. Plusieurs personnes distribuent les accumulés pour éviter des poursuites. L'inspection des livres de magasins à rayons a mis à jour plusieurs infractions et des centaines de poursuites ont été intentées. On conseillera aux magistrats d'imposer de fortes amendes, de confisquer les vivres et d'emprisonnier les délinquants, quel que soit leur rang.

LES BUTS ALLIÉS

Londres, 30. — "J'ai lieu de croire", dit le correspondant du "Daily News", à Paris, que les Alliés feront un exposé collectif de leurs buts de guerre à discuter par la conférence interalliée. Bien qu'on reconnaisse que les déclarations de MM. Llyod George, Wilson et Pichon soient sans ambiguïté, l'opinion se répand qu'un exposé collectif aurait eu plus de poids, aurait satisfait certains critiques et tendrait à une plus grande franchise.

Les socialistes français se plaignent de ce que le gouvernement n'ait pas traité des 14 points du discours du président Wilson, un à un. Ils soulignent le fait que le chancelier allemand, von Hertling, a adopté ce procédé, et il semble compris que les premiers ministres des pays alliés vont répondre à son discours et aussi à celui de Czernin, et réitèreront, en même temps, les buts de guerre communs des Alliés."

LES VISÉES DE L'AMIRAL TIRPITZ

LE CELEBRE MARIN ALLEMAND VEUT L'OCCUPATION MILITAIRE DE LA BELGIQUE ET UNE BASE SOUS-MARINE EN CE PAYS.

Londres, 30. — Dans une interview accordée au correspondant du "Niouwe Rotterdam", à Berlin, l'amiral von Tirpitz demande l'occupation militaire de la Belgique et une base sous-marine dans ce pays. La première question du correspondant se rapportait à l'attitude de von Tirpitz touchant l'avenir de la Belgique. A en juger par la réponse, dit le correspondant, il semble que l'amiral ne s'intéresse pas particulièrement à la partie wallonne du pays. Au sujet des Flandres, l'amiral a dit ce qui suit : "Nous désirons en premier lieu que l'Angleterre ne soit plus en état dans l'avenir de se servir de ce pays pour ses rapines par surprise. De plus, nous voulons libérer le peuple flamand de sa douloureuse oppression par les éléments français. Vous, Hollandais, n'êtes pas assez forts pour donner de l'appui aux Flamands. Cela ne peut se faire que par la forte Allemagne."

—Regardez-vous comme nécessaire à votre objectif seulement l'occupation militaire et des bases sous-marines? Von Tirpitz a répondu ainsi à cette question : "Oui, mais cela n'implique pas une attitude agressive envers l'Angleterre. Nous désirons simplement une position qui sera suffisante pour que le monde anglo-saxon cesse de renouveler ses attaques."

Le correspondant a demandé si Anvers ne devrait pas faire partie des bases maritimes et quelle est l'attitude de l'Allemagne aux questions de l'Escaut. L'amiral a répondu: "Tout cela doit rester comme c'est. Il ne faut toucher à aucun des droits existants des Pays Bas." Egalement intéressantes sont les vues de von Tirpitz sur la politique mondiale. Une ligue des nations n'est évidemment pas pour lui. Ce qu'est dépeint c'est un monde divisé en camps opposés, l'Europe continentale d'une part et l'Angleterre et les Etats-Unis, de l'autre.

AGENT SOUS ARRÊT

Un nommé Louis Lavallée, détective spécial chargé par l'inspecteur de police Bélanger d'arrêter les insoumis, a été arrêté ce matin et a ensuite comparu devant le magistrat Saint-Cyr. Lavallée est inculpé d'avoir, dans l'exercice de ses fonctions, aidé des insoumis à échapper à la loi en recevant certaines sommes d'argent. Il a nié sa culpabilité et il subira son enquête mercredi prochain.

On prétend aussi que plusieurs autres détectives de ce genre, qui ont été assermentés dernièrement pour faire l'oeuvre de mouchards dans les salles de pool et dans les endroits publics, seront arrêtés parce que les autorités fédérales croient qu'ils ne font pas leur devoir et profitent de leur situation pour faire échapper les conscrits.

Lavallée a été arrêté par ordre des autorités fédérales. Le juge Saint-Cyr a permis sa mise en liberté provisoire après avoir fourni un cautionnement de $300. A midi l'inculpé était encore dans les cellules, n'ayant pas encore trouvé ses cautionnements.

Rotterdam, 30.—Le kaiser a des sympathies pour le mouvement en faveur d'une paix par accord. Voilà ce que le professeur Hans Dofbrueck, de l'université de Berlin, a déclaré, dans une interview accordée au correspondant du

M. SÉVIGNY N'EST PAS ÉLU

Ottawa, 30. — M. W. T. O'Connor, officier rapporteur en chef, a déclaré hier, à propos de la rumeur relative à l'élection accidentelle de M. Sévigny dans Westmount, qu'il n'y a rien de vrai dans la conclusion que l'on tire de cet incident s'il a réellement eu lieu. Ce n'est pas l'initiative inconsidérée d'un fonctionnaire qui peut avoir des conséquences aussi graves que l'annulation de la décision populaire.

Ottawa, 30. — Dans les cercles officiels, ici, on ne confirme pas la nouvelle de Montréal disant que M. Sévigny sera probablement déclaré élu dans le comté de Westmount-Saint-Henri, parce que son adversaire, M. Leduc a retiré son dépôt. On explique que le scrutateur ayant proclamé M. Leduc élu, aucune action subséquente de sa part, tel le fait de retirer le dépôt, ne peut l'empêcher d'être proclamé élu. En temps ordinaire, seuls les tribunaux pourraient invalider d'élection de M. Leduc, sur un point de loi, mais actuellement, l'élection comme de raison, dépend du vote des soldats qui n'a pas été encore annoncée.

TOUT LE MONDE SE DIT SATISFAIT

Le projet de réforme municipale à Montréal, présenté par M. Gouin, satisfait l'opinion des chefs de nos grandes institutions financières et commerciales — Ce qu'on dit à l'hôtel de ville.

Le projet d'administration municipale tel que soumis au Comité des bills privés, hier, par sir Lomer Gouin, semble satisfaire, avec certaines restrictions, il est vrai, l'opinion des chefs de nos grandes institutions financières et commerciales. Fait assez bizarre, le Board of Trade, l'Association des Citoyens réclamant ce projet, comme ressemblant beaucoup aux leurs dans ses grandes lignes, cependant que la Chambre de commerce s'appuie sur le témoignage du premier ministre lui-même pour déclarer que le mode nouveau d'administration de la ville de Montréal est celui qu'elle a rédigé et préconisé.

On se réjouit beaucoup en certains milieux des attributions qu'auront maintenant le maire et les échevins. Le premier occupera un poste purement honorifique et les seconds seront les traits d'union entre les commissaires nommés par le gouvernement et l'électorat.

Ces derniers pourront jouer quand même un rôle important, si leur formation est saine. Mais ce qui semble plaire à tous ,c'est que la plaie du patronage va disparaitre, et que les nouveau xcommissaires, n'ayant pas d'élection à subir et ne dépendant de personne, pas même des échevins, qui, en certains cas, sont leurs agents d'élections les plus près, n'auront aucune peur dans l'exercice de leurs fonctions, de déplaire à celui-ci ou à celui-là.

D'autre part, on croit que le niveau du corps échevinal se relèvera, en ce qu'il n'y aura plus pléthore de candidats, puisque l'office d'échevin n'amène plus derrière lui aucune faveur à accorder ou aucun privilège à gratifier.

C'est en résumé ce qui nous a été dit par MM. Zéphirin Hébert ancien président du Board of Trade, V. Morin membre de la Ligue des propriétaires, J. N. Cabana, présndent des affaires municipales à la Chambre de commerce et E. Montet secrétaire de l'Association des citoyens.

M. ZEPH. HEBERT

M. Zéphyrin Hébert que nous avons rencontré cet avant-midi est satisfait du projet d'administration municipal tel que formulé par sir Lomer Gouin.

"Ce n'est pas tout à fait notre plan, dit-il, mais nous en sommes satisfait. Le Board of Trade préconisait une commission administrative nommée par le gouvernement, et un gérant général."

Nous nous étions basés pour en arriver à ces conclusions au système qui est actuellement en vigueur dans les grandes maisons d'affaires. Sir Lomer Gouin en a pensé autrement, sans doute pour obvier à l'objection de l'électorat qui ne voulait pas perdre son droit de suffrages.

Le Board of Trade désirait avant tout que la Ville soit administrée sagement, avec logique et sur des bases d'affaires.

Nous croyons que sir Lomer Gouin, avec notre projet mitigé, a répondu à notre appel.

—Mais que pensez-vous du nouveau rôle du maire et des échevins?

—Le maire a la fonction due à tout magistrat d'une grande métropole. Il est à l'honneur et rien qu'à cela, tandis que les échevins sont le trait d'union entre le gouvernement et l'électorat. C'est un committing room.

M. E. MONTET.

Le secrétaire de l'Association des Citoyens approuve le projet de sir Lomer Gouin, qui est celui de l'Association, il y a trois ans. M. Montet nous parle d'abord de l'influence du nouveau plan sur le corps échevinal.

"Il aura premièrement la qualité de restreindre l'intervention de l'édilité sur l'administration de la Ville. De plus, il aura pour effet de donner à ce corps une conception différente de ses attributions et de ses devoirs. Le niveau en sera plus élevé, en ce que l'intérêt général passera avant l'intérêt particulier. Plus de patronage et les échevins seront les premiers à bénéficier de la destruction de cette plaie, car ils en sont presque toujours les victimes malgré eux.

Quant à la fonction de maire, elle est honorifique. Le maire a de quoi à s'occuper dans une ville comme Montréal. Il doit la représenter partout où sa présence est nécessaire et nécessitée par les circonstances.

J'en viens maintenant à la Commission administrative. C'est une chose qui s'imposait, surtout dans notre métropole, dans laquelle les gouvernements provincial, fédéral et même internationaux, s'immisceront aujourd'hui ou demain.

Cette commission aura pour effet de protéger nos droits et de voir à ce que les intérêts de Montréal ne soient pas lésés par les premiers.

Un jour ou l'autre, Montréal sera obligé de s'administrer comme la ville de Paris, c'est-à-dire qu'elle centralisera l'effort commun, aidé par des préfets que le gouvernement nommera. On sera peut-être tenté de voir de la couleur politique, mais je crois que nous serons obligés d'en venir là.

M. VICTOR MORIN

Me Victor Morin, un des membres de la Ligue des Propriétaires, approuve le projet de sir Lomer Gouin, qui, comme il le dit, est un projet d'administration municipale et non un projet politique.

Me Morin est satisfait de voir que la plaie du patronage va disparaître, en ce que les commissaires n'auront pas à subir d'élections et partant pas de faveurs à donner.

M. J.-N. CABANA

Le gérant-général de la Sauvegarde est fier de la décision juste et sage de sir Lomer Gouin qui a soumis, sauf quelques changements, le projet de la Chambre de Commerce. Les résultats de la nouvelle administration ne se feront pas longtemps attendre, et immédiatement la régie interne et externe de la ville s'en ressentira.

Les échevins, malgré que leurs pouvoirs soient coupés en deux, pourront jouer un grand rôle, si leur constitution est saine.

Cependant, M. Cabana croit que la proportion canadienne-française sur la commission et sur le corps échevinal, n'est pas juste pour nous, puisque la population d'origine canadienne-française est en majorité ici. "Nous passerons par-dessus, ajoute-t-il, et nous démontrerons une fois de plus que nous avons l'esprit large."

CE QU'ON DIT A L'HOTEL DE VILLE

"L'Etat, c'est moi!" disait Louis XIV. On est d'avis à l'hôtel de ville que la Commission administrative, dont sir Lomer Gouin veut doter Montréal, pourrait tenir le même langage: d'après la plupart de nos fonctionnaires — qui ne tiennent pas à être nommés et pour cause — "nommer en effet une telle commission, ce serait tout simplement ériger l'absolutisme en système."

Nous disons: la plupart de nos fonctionnaires; car quelques-uns croient, avec M. Villeneuve, que le projet éclectique du premier ministre est très satisfaisant, parce qu'il donne la garantie que les intérêts de la ville seront protégés.

POUR LA FRIME

Ce que les fonctionnaires n'aiment pas dans ce projet, c'est le jeu du vote des membres du conseil.

Supposons, disent-ils, que la commission prenne une décision importante, la nomination d'un nouveau trésorier, par exemple; comme il faudra les deux-tiers et peut-être les trois-quarts des échevins pour renverser le vote, c'est-à-dire 17 ou 19 voix, puisque les administrateurs auront droit de voter sur la question, on voit tout de suite le peu de latitude des représentants du peuple. Sir Lomer, conclut-on, se vante de ne pas avoir défranchisé le peuple, mais c'est pour la frime: il est clair comme "bonjour" que les décisions prises par la commission seront finales, toutes sujettes qu'elles soient à l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, et que, par conséquent, les échevins ne seront qu'échevins et c'est tout.

Comme nous demandions si les nouvelles fonctions de l'avocat, du trésorier et du vérificateur des finances ne seraient pas de nature à nuire à leurs fonctions actuelles, on nous fit observer que le gros du travail qui se fait dans ces trois départements retomberait probablement sur les épaules des adjoints et que, du reste, MM. Laurendeau, Arnoldi et Pelletier sont suffisamment au courant de l'administration pour faire marcher de front leurs doubles fonctions.

Au cas où M. Arnoldi, qui est actuellement en vacances à Atlantic City, songerait à donner sa démission, pour cause de santé, plusieurs fonctionnaires sont d'avis qu'"il serait probablement remplacé par quelque Anglais, expert en questions de finances ". On se demande d'autre part si sur les deux membres de la commission qui seront nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, il y aura au moins un représentant de la classe ouvrière.

COMME AVANT 1910

Sir Lomer Gouin, repondant à M. Sauvé, a déclaré que les nouvelles fonctions du maire de Montréal ressembleraient fort à celles du lord maire de Londres. A l'hôtel de ville, on remarque qu'elles ne diffèrent nullement de celles que nos premiers magistrats avaient avant 1910.

Tous nos administrateurs, y compris le maire, qui a pourtant dit, hier soir : " *I leave Quebec and I will never come back* ", sont encore sur place — " sans doute rivés, comme disait un malin, à la surprise que vient de leur causer le premier ministre. "

Québec, 30.—Nous apprenons, ce matin, que comme fiche de consolation au maire Martin, le comité des bills privés ne réduira pas l'indemnité du maire. Il aura une sinécure de $10,000.

M. Laurendeau n'a pas encore consenti à accepter la charge. L'avocat en chef de la ville a commencé à 10 h. 40 l'exposé du contrat des Tramways.

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDES D'EMPLOI:—jusqu'à 20 mots, 10 sous, et ½ sou par mot supplémentaire.
DEMANDES D'ELEVES:—jusqu'à 20 mots, 5 sous, et ½ sou par mot supplémentaire.
TOUTES LES AUTRES DEMANDES:—jusqu'à 20 mots, 10 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
CHAMBRES A LOUER:—10 sous jusqu'à 20 mots, ½ sou par mot supplémentaire.
TROUVE:—jusqu'à 20 mots, 10 sous, ½ sou par mot supplémentaire.
PERDU:—jusqu'à 20 mots, 10 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
MAISONS, MAGASINS, ETC., A LOUER:—jusqu'à 20 mots, 10 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
A VENDRE:—jusqu'à 20 mots, 10 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
PERSONNEL:—25 mots ou moins, 25 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
CARTES PROFESSIONNELLES:—(rubrique spéciale) jusqu'à 20 mots, 20 sous; un sou par mot supplémentaire.
AVIS LEGAUX:—10 sous la ligne agate pour la 1ère insertion et 5 sous pour les insertions subséquentes.
REMERCIEMENTS:—Un sou le mot avec un minimum de 25 sous.
Toutes les annonces ci-haut mentionnées sont de 6 insertions consécutives pour le prix de 4 payées.

SITUATIONS VACANTES

ETUDIANT - PHARMACIEN d'expérience, avec bonnes références, demandé. S'adresser chez Lecours et Lanctôt, 310-est, Ste-Catherine.

Garde-malade demande ouvrage. Prendrait cas immédiatement. Tél. St-Louis 283.

On demande jeune garçon de bureau avec connaissances des deux langues, sténographie, dactylographie. Se présenter entre 10 et 11 heures a. m. J. A. Vaillancourt, Limitée, 618, rue St-Paul ouest.

A VENDRE

A VENDRE. — Voulez-vous faire de l'argent? Achetez quatre terrains bien situés au Sault-au-Récollet. Conditions d'achat très facile. Prix coûtant. Cause, départ. Ecrire à Casier 7, "Le Devoir".

A VENDRE OU A LOUER.—Salle de quilles à bonnes conditions, possession immédiate. S'adresser à P. Lord, Granby, Qué.

A VENDRE
Maison de rapport, rue Maisonneuve, près Ontario. Bon marché pour un prompt acheteur. S'adresser à T. Raymond, 1230 Mont-Royal Est.

Maison à vendre à sacrifice, 19 et 19a, ave Hôtel-de-Ville pierre et brique solide, 2 logis de 8 pièces, fournaise à eau chaude, en très bon ordre. S'ad. 19a, Hôtel-de-Ville.

TERRE A VENDRE à St-Calixte, 300 arpents, 100 en culture, le reste en bois ; beaucoup d'érable et de pulpe. Conditions faciles. S'adresser à Frédéric Boisvert, St-Calixte, Co. Montcalm, Qué.

DIVERS

CULTIVATEUR canadien-français désirerait donner bonnes chances à ses compatriotes en leur vendant de bonnes terres à blé. Meilleurs termes possibles. Ayant aussi l'idée de grouper une paroisse canadienne-française. S'adresser à Timothée Bédard, Redcliff, Alberta.

OEUFS ET VOLAILLES
Comme toujours, notre stock de volailles de races pures est au complet — Poules, Canards, Dindes, Oies, Pintades, Lapins, Paons, Tourterelles, Pigeons, etc. Quantités de beaux reproducteurs de toutes races à des prix raisonnables. Nous avons le plus beau lot de dindes bronze existant dans la province et ailleurs. Coqs-dinde de 20 lbs au delà ; meres de 14-17 lbs ; jars Toulouse 20 lbs au delà ; canards Pékin ; coureurs indiens et sauvages domestiques ; outardes, 100 belles poulettes du mois de mai, prêtes à pondre. Nous sommes organisés pour offrir des os verts broyés et de la viande de cheval tué, indispensables pour la ponte d'hiver, à $5.00 les 100 lbs au point d'expédition. Ecrivez vos besoins. Incluez timbres pour réponse.
La Ferme Avicole Yamaska-St-Hyacinthe, Qué.

J. O. LAUZON, 610 Mont-Royal-est, Saint-Louis, 5390. Marchand de pianos, pianolas, Columbia Grafonola-Disques, machines à coudre. Conditions faciles.

REGLEMENTS DE COMPTES

MARCHANDS, ouvriers et journaliers, toutes vos dettes seront payées moyennant des paiements faciles. Discrétion absolue, vous transigerez avec moi seulement. M. Lemieux, 37, boulevard St-Joseph-ouest.

VITRES ET MIROIRS

LA CIE CERAMO - VITRAIL INC.
1014 boulevard Saint-Laurent
Vitriers et Miroitiers, Gros et Détail. Glaces Epaisses, Vitres Bombées, Coloriées, Verrières, Opalines, Ornementations, Biseautage, Dessus de meubles, Tablettes, Miroirs, Réargentage, Coupe-vents pour automobiles, Dômes et Verres dans le Plomb réparés. Prospectus et Cotations sur demande.
TELEPHONE SAINT-LOUIS 269

BUANDERIE

LAVAGES de familles demandés. Humides, 90s ; séchés, $1.15 ; linge uni repassé, $1.55 la boite. DOMINION LAUNDRY, 298 Carrières. St-Louis 6302.

METAUX, CHIFFONS, ETC.

NOS MARCHES SONT LES MEILLEURS
pour rebuts de munitions, cuivre jaune, cuivre rouge, rebuts de fusibles et d'obus. Téléphonez ou écrivez à
THE NORTH AMERICAIN IRON & METAL COMPANY
B. P. 2319, ECHANGE PRIVE, MAIN 7477
Marchands et courtiers en fer, acier et métaux

SOIRÉE CANADIENNE

Enfin, c'est demain la grande "Soirée Canadienne". Demain, qu'il sera donné à toute notre population canadienne française de venir entendre t applaudir des oeuvres de "chez-nous".

Les billets en vente chez Granger et chez Archambault s'enlèvent rapidement. Au Monument National toutes les places sont bonnes et l'on entend aussi bien dans le parquet ou la galerie que dans un fauteuil d'orchestre. Les prix sont à la portée de toutes les bourses, et quel est celui d'entre nous qui ne voudra pas payer 50 ou 35 sous pour encourager " la production nationale " d'oeuvres littéraires et musicales essentiellement canadiennes françaises ?

ANGLETERRE

REPINGTON S'ÉPANCHE

IL DIT QUE L'ANGLETERRE N'A PAS FAIT SA PART, S'ETONNE DU NOMBRE DE JEUNES GENS NON ENROLES ET RECLAME LA CONSCRIPTION EN IRLANDE.

(Câblé au *N. Y. Times*)

Londres, 30. — Le lieutenant-colonel Charles A. Court Repington, dont la démission au *Times* de Londres (propriété de lord Northcliffe), après quinze années passées au service de ce journal en qualité de correspondant militaire, a créé une sensation à tout le moins égale à celle d'un ministre du cabinet, a fait hier la déclaration suivante pour publication dans les journaux de ce continent:

"J'ai quitté le *Times* parce que j'ai estimé que les intérêts du pays et de l'armée n'étaient pas en sécurité entre ses mains. Je ne fais pas des embarras simplement pour causer des embarras, mais un certain nombre d'officiers m'ont demandé de parler hardiment, et j'ai l'intention de le faire. Non seulement des officiers supérieurs, chargés d'un haut commandement, mais aussi nombre d'officiers de régiment m'ont supplié de faire connaitre au pays ce qui se passe. La vérité est rien moins que populaire dans Downing Street, et une bouffée de cette brise américaine que l'on appelle l'opinion publique ferait grand bien à ntre conseil de guerre si on l'amenait à y produire son effet.

"Mon premier objet est de porter à la connaissance de ce pays, du Canada et des Etats-Unis l'état de nos effectifs et de faire en sorte que ceux-ci soient comblés. Le pays est tout à fait uni et forme bloc pour ce qui est de la guerre, mais une crainte imbécile de soulèvements internes empêche nos ministres de se présenter à découvert et de révéler à nos gens la situation telle qu'elle est réellement. C'est pourquoi j'ai dû parler ouvertement du manque d'hommes, comme en 1915 j'ai dû parler de la pénurie d'obus.

"Pour parler sans ambages la vérité est que pour ce qui est des divisions placées en campagne, la Grande-Bretagne n'a pas ramé en proportion de ce qu'elle eût pu dans la barque des Alliés.

"Je sais parfaitement tout ce que l'on a puisé et combien de fois on a puisé de la puissance en hommes de la Grande-Bretagne pour la fabrication des munitions, la construction et l'équipement des vaisseaux; mais, même en tenant compte de tout cela, le fait reste que nous n'avons pas fait usage de notre pouvoir en hommes d'une manière aussi complète que, par exemple, la France et la Serbie ont employé le leur.

"Vous n'avez qu'à revenir à l'Angleterre et à regarder autour de vous, dans les rues, pour être frappé immédiatement par deux choses: le nombre énorme de jeunes gens parfaitement aptes au point de vue physique, et le nombre comparativement petit de femmes que vous voyez en deuil. Ce phénomène n'est pas étonnant si l'on se rappelle que le nombre total des hors de combat chez nous, tués, blessés et absents, depuis le commencement de la guerre, est à peine plus élevé que le nombre seul des morts de France. L'armée et la marine ont été splendides, le caractère du peuple anglais pris dans son ensemble, et de celui des colonies a été admirable, mais la Grande-Bretagne a combattu en cette guerre avec une main attachée derrière le dos. Nous avons eu d'un côté une politique de finauds à finauds; les associations ouvrières ont délibérément limité le rendement en munitions; elles ont élevé des difficultés pour l'admission dans les rangs des civils des soldats et des marins blessés et réformés, — et de l'autre nous avons M. Lloyd George qui, par crainte du travail organisé, et par peur des grèves, a cédé à toutes les exigences du monde ouvrier, et ne s'est jamais aventuré à insister pour qu'un tri réel fût fait dans les manufactures et les usines de munitions. Vous n'avez qu'à aller tout près d'ici, à Hendon (c'est la paroisse voisine de Hampstead où demeure le colonel Repington), n'importe quel jour à 6 heures pour voir sortir des usines des centaines de jeunes gens physiquement aptes qui devraient être en France, et c'est la même chose par tout le pays.

"Toutefois on ne peut pas absolument condamner le monde des ouvriers pour tirer en arrière, lorsqu'ils voient l'Irlande recevant l'exemption totale du service militaire. Ils disent, et ils n'ont pas mal raison dans ce qui'ls avancent : "Prenez les Irlandais d'abord, ensuite il sera suffisamment temps de nous prendre."

"Si l'Irlande s'attend à obtenir l'autonomie, reçoit une part de l'argent anglais, et que sais-je encore, elle doit jouer sa part du jeu. Tout ce qui se donne ne doit pas venir d'un seul côté. L'application du service militaire obligatoire à l'Irlande ajouterait un quart de million de splendides combattants aux armées de la liberté. Les Irlandais d'Amérique marchent bien, eux : pourquoi les Irlandais de l'ancien monde ne marcheraient-ils pas à leurs côtés? S'ils ne le font pas, ils encourront le mépris éternel de chacune des nations alliées, et je puis dire qu'ils sont déjà devenus un sujet de dégoût pour des milliers de marins américains qui ont de leurs yeux vu ce qui se passe en Irlande. Comme en sont les choses, le fameux régiment irlandais de la vieille armée et les divisions irlandaises de la nouvelle armée, à l'exception de la division d'Ulster, ont tout à fait perdu leur caractère national, et, bien qu'au-dessous de la force normale, ils ne sont préservés d'une extinction complète que par des détachements abondants tirés des unités de réserve anglaises, écossaises et galloises.

"Il y a une troisième source d'où l'on peut encore retirer des milliers de recrues: c'est la terre. Le spectre de la famine a trop souvent été évoqué par des tire-au-flanc sains de corps qui devraient servir leur pays en France et nous devrions compter davantage sur les femmes pour les travaux de la ferme. Si de jeunes Françaises de quinze et de dix-huit ans sont capables de mener la charrue derrière un attelage de chevaux difficiles à conduire, les Anglaises et les Ecossaises de vingt ans et plus sont capables de conduire aux labours les Shire et les Clydesdale. Les 450,000 hommes que réclame sir Auckland Geddes ne sont qu'une bouchée insignifiante, car lorsqu'on aura satisfait aux demandes des services aérien et maritime, il ne restera que 100,000 hommes net pour le renforcement des combattants du front de l'ouest, qui auront bientôt à faire face à l'assaut de 200 divisions allemandes, et je puis ici faire remarquer que grâce aux troupes retirées du front russe ces divisions auront une force moyenne de quinze à vingt mille hommes.

"Je le répète, les choses vont assez mal comme elles sont sur le front de l'ouest, mais qu'adviendra-t-il s'il faut encore en détacher d'autres divisions françaises et anglaises pour secourir l'Italie — éventualité qui n'est malheureusement pas du tout hors des limites du possible, parce que le plateau d'Asiago, — sur la ligne de la Piave, — est loin d'être idéal comme position défensive, et les terribles pertes des Italiens en hommes et en canons ne sauraient être réparées en un jour.

"Nous devons nous rappeler le conseil de Kitchener: "Nous devons envisager les choses dans une portée étendue". Ceux qui croient que la guerre sera terminée cette année ont, je l'espère, raison; mais il se peut que la guerre dure encore en 1919, et si nous voulons avoir de nouvelles divisions capables de frapper un coup décisif l'année prochaine, nous devons maintenant lever les hommes pour former ces divisions. Nous avons laissé échapper bien des occasions, mais j'ai confiance qu'avec l'aide de l'Amérique nous pouvons encore gagner cette guerre, si seulement le Grande-Bretagne veut abandonner sa politique de responsabilité limitée et s'y mettre de tout son pouvoir pour remporter la victoire.

"Nous avons la plus grande confiance dans le président Wilson qui s'est montré sans crainte et résolu et n'a point fait d'erreurs depuis que les Etats-Unis sont entrés dans la guerre. Nous avons une très réelle estime pour la personnalité du général Pershing, et nous serons grandement désappointés si le général Pershing et quiconque est le chef d'état-major américain en France ne sont pas présents avec Foch, Petain, Haig et Robertson à toutes les réunions à venir du Conseil de guerre suprême des Alliés.

"Le bataillon ferroviaire américain qui nous a aidés à boucher le trou dans la ligne de Gouzeaucourt, dont les membres ramassaient les fusils des nôtres qui étaient tombés, et se transformaient en fantassins dans l'espace d'un moment, nous ont donné un avant-goût de ce que nous pouvons attendre de la nouvelle armée des Etats-Unis, et nous voulons tous les hommes que ceux-ci peuvent envoyer, sans un jour de délai inutile.

"En terminant je veux dire ceci: Je dois remercier lady Bathurst, propriétaire du *Morning Post*, et M. H.-A. Gwynne, son directeur, du fait que je ne suis plus bâillonné et que je puis maintenant dire au public anglais et au public américain la vérité concernant nos armées en France. Ils ont rendu un service public en me donnant la possibilité de dire la vérité, et je puis dire que, ce faisant, M. Gwynne a risqué sa liberté personnelle. En vertu de l' "Acte de la Défense du Royaume" vous pouvez mettre un homme sous verrous à peu près pour n'importe quoi, et si notre cabinet de guerre ne savait pas que le cas que je présentais jeudi dernier était établi d'une manière juste, je n'ai pas le moindre doute que M. Gwynne et moi-même serions en prison aujourd'hui."

UNION NATIONALE FRANÇAISE

Les membres de l'Union Nationale Française sont priés d'assister aux funérailles de M. Marcel Beullac, membre de la société, qui auront lieu demain, jeudi.

On se réunira à la maison mortuaire, 460 avenue Mount-Stephens, d'où le cortège partira à 8 heures 45, pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount.

CASALS À NEW-YORK

Le violoncelliste parfait, Pablo Casals, vient d'arriver en Amérique, après une traversée de l'Atlantique qui a duré vingt-sept jours. A peine débarqué, il a joué aux deux concerts de la New York Philharmonic Society, jeudi et vendredi dernier, au Carnegie Hall, où l'on a dû refuser du monde. On ne se lasse pas d'entendre ce maitre incontesté du violoncelle; les applaudissements et les rappels successifs prouvent quelle emprise il a sur le public. C'est jeudi le 7 octobre que M. Casals viendra donner un récital à Montréal; les billets seront mis en vente vendredi prochain, chez Ed. Archambault, et chez C.-W. Lindsay.

COMMENT SE DEBARASSER DU RHUMATISME

Les "Fruit-a-tives" indiquent le moyen d'en être soulagé.

Verona, Ont.

"Pendant plusieurs années, je souffris de *Rhumatisme* et de graves douleurs au côté et dans le dos, causées par le surmenage et la levée de poids lourds.

Alors que je perdis tout espoir de ne jamais me rétablir, un ami me recommanda "Fruit-a-tives", et après avoir employé la première boîte, je me sentis tellement mieux que je continuai à en prendre ; maintenant je jouis de la meilleure santé, grâce à votre merveilleux remède aux fruits."

W. M. LAMPSON.

"Fruit-a-tives" sont vendues par tous les marchands à 50 s. la boite, 6 pour $2.50, boite d'essai 25s.—ou envoyées franco par Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

ETATS-UNIS

LA CONGESTION SE PROLONGERA

LES AUTORITES ANNONCENT QUE LA TEMPERATURE MAUSSADE VA EMPECHER PENDANT QUELQUE TEMPS ENCORE LA CIRCULATION NORMALE DES TRAINS DE FRET — MESURES MODIFIEES.

Washington, 30.— La congestion du fret sur les chemins de fer de l'est ne saura disparaitre avant la mi-mars, ont annoncé, hier soir, les autorités de l'administration du combustible. La température maussade de cette semaine y a été de beaucoup pour créer la conviction qu'il se passera au moins six semaines pour que le trafic reprenne son cours normal sur les voies ferrées.

Même sans le dégel attendu, qui peut faire déborder les rivières, les autorités disent qu'on prendra pas mal de temps pour se remettre de la période sans précédente de vent froid qui a passé sur le pays, ces derniers temps.

A cause de cette situation, les administrations des chemins de fer et du combustible projettent toutes deux de continuer à mettre en vigueur des mesures extraordinaires pour permettre au charbon de se rendre aux endroits désignés. On disait, hier, qu'on continuera à donner la préférence au charbon dans le transport ,au cours de plusieurs semaines, et que le fret général aura à prendre ses chances le mieux qu'il pourra. Les vivres jouiront du même privilège, sous ce rapport, que le charbon, et naturellement les articles nécessaires aux fabriques de guerre seront transportés suivant la préférence que leur a accordée le directeur-général McAdoo.

Il est probable que le directeur-général ne déclarera aucun embargo général, bien que les chemins de fer individuels seront libres de refuser d'accepter des transports partout où les conditions locales autorisent ce refus. Les autorités admettent que nombre de ces embargos locaux seront mis en vigueur au cours des prochains mois.

L'administration des chemins de fer a décidé, hier, de modifier les mesures radicales adoptées au sujet du prix d'emmagasinage ,la semaine dernière, en restaurant le soi-disant arrangement de moyenne auquel on est venu au sujet des wagons détenus pour déchargement seulement, et en réduisant les taux, après deux jours, à $3 par jour pour quatre jours, à $6 par jour pour les trois jours suivants, et à $10, pour un jour après.

Les quartiers-généraux des chemins de fer ont reçu la nouvelle, hier, que les chemins de fer ont déjà pris des mesures pour renvoyer nombre de procureurs maintenus dans diverses localités, où le besoin en est limité. Ces mesures seraient conformes à l'ordre du directeur-général McAdoo. Les employés inscrits comme "agents d'affaires ", mais agissant actuellement comme coulissiers dans les législatures d'Etat, sont aussi parmi ceux dont le renvoi est attendu. Ils seront renvoyés à mesure que les chemins de fer pourront arranger les changements projetés dans leur système ,ou bien ils seront chargés d'un autre genre de travail.

AUTRE REORGANISATION

Washington, 30. — Comme première étape du projet d'établir une administration de guerre du travail qui formulera une large politique nationale de travail pour la durée de la guerre, le secrétaire Wilson a décidé, hier, la réorganisation virtuelle du département du travail.

La mesure a été recommandée par un conseil spécial d'aviseurs formé, il y a deux semaines, par le secrétaire Wilson, pour l'aider à formuler un programme.

C'est le conseil de la défense nationale qui a proposé une administration de guerre du travail, et le projet a été approuvé par le président Wilson, qui soumet à la direction du secrétaire Wilson, toutes les activités du gouvernement concernant les problèmes du travail.

Confrontant d'abord la tâche la plus difficile qui lui incombe, celle d'amener le capital et le travail à un arrangement pour mettre fin aux grèves, le secrétaire Wilson, a-t-on appris hier soir, fera immédiatement appel aux deux éléments pour former un bureau mixte qui se rencontrera à Washington afin de s'entendre sur les principes généraux qui devront gouverner leurs relations, pendant la guerre. Chaque côté sera prié de nommer cinq représentants qui, à leur tour, choisiront, chacun, une personne qui représentera le public en général. Le bureau se composera ainsi de douze membres.

Le secrétaire Wilson sera le suprême administrateur du travail, et six nouveaux bureaux seront établis pour régler toutes les phases du problème du travail.

Les autorités qui ont étudié la situation de guerre du travail ont exprimé l'opinion, hier soir, que le problème du travail est enfin en bonne voie de solution. En amenant les patrons et les employés à s'entendre sur les grands principes de leurs relations, on espère régler toutes les différences qui pourront s'élever, afin qu'elles ne dégénèrent en grèves. Auparavant, on tentait un arrangement, alors que les grèves étaient imminentes ou avaient déjà éclaté.

UNIVERSITÉ LAVAL

FACULTE DES ARTS

Septième conférence publique de littérature française

Ce soir, à 8 h. 15 ,dans la salle des conférences, M. René Gautheron continuera la série de ses études sur l'histoire du roman au XIXème siècle par un exposé des origines du roman réaliste.

1ère partie : Les oeuvres (de Balzac à Flaubert) — seconde partie : la théorin (d'après Taine et Sainte-Beuve).

Cartes professionnelles et cartes d'affaires

AVOCATS

Casier postal 356. — Adresse télégraphique "Nahac, Montréal". Tél. Main 1256-1251. Codes : Iebers West. Un.
C. H. CAHAN, C. R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Edifice Transportation — Rue Saint-Jacques

MAURICE DUGAS, LL. L.
AVOCAT
29, RUE SAINT-JACQUES
Résidence : 2490 avenue du Parc. Rockland, 2459.

Tél. Main 3215. Edifice Montreal Trust, Place d'Armes, Montréal
LAMOTHE, GADBOIS et NANTEL
AVOCATS
J.-C. Lamothe, LL.D., C.R., Emilien Gadbois, LL. L., J.-Maréchal Nantel, B.C.L.

ALFRED LABELLE
AVOCAT
Main 7713. 17 St-Jacques.

VICTOR PAGER
AVOCAT
Immeuble Power, 83-ouest, rue Craig
Main 4040. Saint-Louis 2168

P. St-Germain, LL.L. C.R., L. Guérin, LL.L. B. Panet-Raymond, LL.L.
Adresse télégraphique "Beandin"
St-Germain, Guérin et Raymond,
AVOCATS
Edifice Trust & Loan, 30 rue Saint-Jacques
Téléphone Bell Main 5154, Montréal, Can.

Résidence: 180 Jeanne-Mance.—Tél. Est 5973
GUY VANIER, B.A. LL. L.
AVOCAT
97, rue Saint-Jacques. — Bureau 76
Tél. Main 2632

Domicile: Est 1369.
ANATOLE VANIER, B.A.LL.B.
AVOCAT
Tél. Main 213.—Bureau 52.
97, rue Saint-Jacques

BANQUES D'EPARGNE

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL. Bureau-chef, 176 rue St-Jacques, et quatorze succursales à Montréal.

DOCTEURS

Diplôme en hygiène publique.—Heures: 12 à 2 p.m., 5 à 8 p.m.—Tél. Saint-Louis 3275
Dr JOS.-N. CHAUSSÉ
Médecin-chirurgien.—Maladies de la peau
708, PARC LAFONTAINE, MONTREAL
Angle de la rue Marmette

Est 2874
Docteur A. DESJARDINS
Ancien Moniteur de l'Hôtel-Dieu de Paris. Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE: 145 Ste-Catherine-O. (à l'institut Ophtalmique Nazareth).

Dr Fernand Emery
Maladies du coeur et des poumons, tuberculose
1827 AVENUE DU PARC
Consultations gratuites à l'Institut Bruchési le lundi matin

MEDECIN-VETERINAIRE

J.-H. VILLENEUVE, D.M.V.
(Hôpital de l'Ecole Vétérinaire Laval)
266, RUE CRAIG EST
Tél. Main 1398.

PROFESSEUR

Mathématiques, Sciences, Lettres et Langues en français et en anglais.—Préparation aux examens : brevets
ART DENTAIRE, DROIT,
MEDECINE, PHARMACIE
Cours de KERMENO
Directeur : RENE SAVOIE, L.C., et I.E. Bachelier ès-arts et ès-sciences appliquées
238, rue Saint-Denis. Tél. Est 6162
en face de l'église Saint-Jacques

HERVE NADEAU
Licencié ès sciences de l'Université de Paris
CHIMISTE-ANALYSTE
Cours privés
932 RUE SAINT-DENIS

PROFESSEUR
Edmond La Roche, B. S.
COURS PRIVES, LE JOUR ET LE SOIR
Français, anglais, diction, éléments latins et grecs, mathématiques, et autres sciences.
Préparation au cours classique et aux brevets
APPARTEMENTS SALABERRY
308 Sherbrooke-Est
Tél. : Bureau, Est 1162. Rés., Est 359.

Leblond de Brumath
355 ST-DENIS
bachelier de l'Université de France et de l'Université Laval, officier d'Académie, auteur de plusieurs ouvrages.
Le plus ancien cours de préparation aux examens établi à Montréal.
Qui veut devenir rapidement médecin? avocat? dentiste? pharmacien?

NOTAIRES

Tél. Saint-Louis 2143.
Chs. ARCHAMBAULT
NOTAIRE
Etude : 769 est, Avenue Mont-Royal
Argent à prêter

Bélanger et Bélanger
Notaires
30, RUE SAINT-JACQUES
EDIFICE "TRUST & LOAN"
Argent à prêter sur hypothèque à bonnes conditions, et achat de créances. Règlement de successions. Tel. Main 1849.

J. A. LEFEBVRE
Notaire
ARGENT à prêter, 1ère hypothèque, à Montréal. 97 Saint-Jacques, ch. 50. Main 2563. Bureau du soir : Cartierville.

Rés.: 2491, rue Mance. Tél. Saint-Louis 6035
J.-H.-H. LIPPÉ
NOTAIRE
180 rue Saint-Jacques. Tél. Main 3228
MONTREAL

COURTIERS EN IMMEUBLES

A. JETTE & CIE., courtiers en immeubles (établi 1885), experts en propriétés, édifice Crédit Foncier, 35 Saint-Jacques, prêts 1ère et 2ème hypothèque. Collection, achats des créances.

ASSURANCES

L. Eug. Courtois, 233, Christophe-Colomb. Tél. Saint-Louis 7983.
Jos. Ed. Courtois, 272 Panet. Tél. Est 744.
COURTOIS FRERES
ASSURANCES
Successeurs de Joseph Courtois
Bureau établi en 1890
263 VISITATION, Montréal. Tél. Est 985

PEINTRES

Saint-Louis 3549.
P. SCOTT
PEINTRE DECORATEUR
Tapissier, Blanchisseur, Plâtrage, Etc.
905, rue Berri
MONTREAL

TAILLEURS

Tél. Bell Main 2681.
Arthur CHARBONNEAU & CIE
Marchands-Tailleurs
8, Boulevard Saint-Laurent
MONTREAL

PHOTOGRAPHES

L. J. A. PELOQUIN
artiste
Portraits au pastel et à l'huile: une spécialité
1156, SAINT-DENIS. — SAINT-LOUIS 3286
Montréal

DIVERS

AUTOMOBILISTES
Pour vos pneus, vos lubrifiants et tous vos accessoires
APPELEZ EST 6876
La Cie d'Accessoires d'Automobiles Renaud
La Maison avec le Service
326 Sainte-Catherine est. Ouvert le soir

SERRURIERS
E. TELLIER,
Serrurier-armurier, 283, Dorchester est, angle Saint-Denis, Montréal. Réparations parapluies, serrures, clefs, armes à feu, limage de scie, affilage de toutes sortes, réparations de ressorts, gramophones. Prompt travail. Satisfaction garantie.

DORURE, ARGENTURE, NICKELAGE
Compagnie ROYAL SILVER PLATE
Réparations, placage d'ornements d'églises, argenterie, coutellerie, vernissage à l'or. A. GIROUX, gérant, 207 Saint-Jacques. Main 1387.

INGENIEURS CIVILS
HURTUBISE et HURTUBISE
INGENIEURS - ARPENTEURS
Immeuble Banque Nationale, 99 St-Jacques.
Téléphone : Main 7618.

Arthur Vincent
INGENIEUR-ARPENTEUR
ARCHITECTE
Tél. Main 1163. 76, rue Saint-Gabriel
Bâtisse Chambre de Commerce

La Cie Wisintainer, inc.
Manufacturiers de Moulures, Cadres et Miroirs. Vieux cadres et vieux miroirs réparés. Gros et Détail
58-60 BOULEVARD ST-LAURENT
Tél. Main 5082

HOTEL
HOTEL STROCH QUEBEC
BEAUMONT Gérant
PLAN AMERICAIN
PRIX $2.00 $3.50
DANS LE CENTRE DES AFFAIRES
VICTORIA HOTEL
Québec, H. Fontaine, Prop.
Plan américain. Prix $2.50 a $3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce, $2.50 par jour.

RUSSIE

LES AFFAIRES SE CORSENT

TROTZKY ANNONCE LES REPRESAILLES DECIDEES CONTRE LA ROUMANIE — CE QU'IL FAUT A L'UKRAINE —LES BOLSHEVIKI DIVISES — LE TYPHUS MENAÇANT — REVOLUTION EN FINLANDE.

Londres, 20. — Une dépêche en date de lundi de Pétrograd à l'agence Reuter, dit que la légation roumaine a reçu un avis de 10 jours pour quitter la Russie, et qu'elle devait partir, à minuit. Le ministre bolshévik des Affaires étrangères, M. Trotzky, a annoncé au congrès des délégués des ouvriers et des soldats, samedi soir, la décision du gouvernement au sujet des représailles contre la Roumanie. Ces représailles comprennent la rupture des relations diplomatiques, la saisie de la réserve d'or de la Roumanie à Moscou, et la mise hors la loi du général Sicherbatchoff, ancien commandant en chef des Russes sur le front roumain. M. Trotzky affirme que la réserve d'or est de 1,200,000 de roubles et que le gardien de ce fonds a été mis sous arrêt. Il semble compris que le général Sicherbatcheff a coopéré avec les Roumains dans le désarmement des Russes en Roumanie et en Bessarabie.

On mande de Pétrograd que les commissaires du peuple ne négocieront pas davantage avec la Rada ukranienne et qu'il ne peut y avoir qu'une lutte incessante jusqu'à la victoire des délégués des ouvriers et des soldats de l'Ukraine, affirme le commissaire des affaires nationales. Celui-ci ajoute que le régime bourgeois de l'Ukraine doit être remplacé par une nouvelle Rada socialiste dont la base a déjà été formée à Kharkov.

Presque les trois-quarts des troupes allemandes ont été retirées du front russe, suivant le journal "Nashy Vedomosty". L'ennemi n'a pas gardé d'artillerie lourde ou de chars blindés et il a fort diminué son artillerie légère. Chaque jour, des vieillards et des hommes à moitié invalides remplacent les jeunes soldats. Le front septentrional allemand est le plus puissant. Il n'y a pas d'Allemands sur le front sud-ouest et bien que les Autrichiens n'aient pas diminué leur armée, ils ont retiré leur artillerie lourde.

Il ressort d'un message de Stockholm au "Post", que le gouvernement suédois a décidé vendredi de proposer que la Norvège et le Danemark invitent la Finlande à coopérer avec les trois pays scandinaves, touchant les questions législatives.

Une scission s'est produite parmi les bolshéviki, la majorité étant opposée à la conclusion de la paix aux conditions de l'Allemagne et en faveur de la guerre sainte. Le gouvernement actuel étant incapable de poursuivre la guerre, la formation d'une coalition de toutes les factions socialistes a été proposée.

A cause d'une mauvaise nutrition, il y a une épidémie de maladies contagieuses à Pétrograd. Voilà ce que les journaux révèlent enfin. On avait jugé jusqu'ici, que dans l'état actuel de nervosité du public, il n'était pas à conseiller de répandre l'alarme sans nécessité. Il apparait maintenant nécessaire d'avertir de peuple au sujet des conditions sanitaires qui accentueront le mal si on n'y remédie pas. Le typhus fait rage de façon sans précédent. Dans la situation extrêmement antihygiénique actuelle, on regarde le typhus comme plus dangereux que la peste et le choléra. Toutes les organisations se rattachant à l'hygiène sont, soit abolies soit rendues inutilisables par un an de folie révolutionnaire. Il n'y a pas de bureau pour les maladies contagieuses, pas de commission sanitaire, pas de grands spécialistes, pas de casier sanitaire, et il y a seulement quelques médecins, et plusieurs de ceux qui restent profèrent la menace de s'en aller en Allemagne, si l'ignorant prolétariat russe continue de dicter sa volonté aux médecins et aux infirmières. Par suite d'un affaiblissement physique produit par une alimentation insuffisante, le typhus gastrique et la vérole se répandent rapidement.

Selon un radiotélégramme de Kiev, les troupes de la Rada ukranienne ont vaincu l'armée bolshévik, après un combat de deux jours, et ont pris possession de Lutsk. La lutte a été extrêmement violente et les pertes sont très lourdes des deux côtés.

La révolution du prolétariat a été proclamée en Finlande et le comité démocratique social a publié un manifeste annonçant que l'autorité appartient seulement aux classes ouvrières et à leurs représentants. Lundi, une grève générale a été proclamée à Helsingfors. Le comité central des ouvriers a proclamé l'état de siège, prohibant le port des armes sauf par la garde rouge, laquelle est chargée de maintenir l'ordre. Les actes contre-révolutionnaires, dit-on, ont été réprimés avec toute la rigueur des lois révolutionnaires.

INVENTIONS
PROTEGEES EN TOUS PAYS
PIGEON, PIGEON & DAVIS
325, Power Bldg. Tel. Montreal, Main 3025

SURCROÎT D'ÉLOGES À M. ZÉPHIRIN HÉBERT

Les membres du *Board of Trade*, à leur assemblée annuelle d'hier après-midi, ont couvert d'éloges leur président sortant de charge, M. Zéphirin Hébert. La résolution de circonstance, présentée par M. John Patherson, appuyé par M. Joseph Quintal, contient en effet des félicitations à l'adresse du premier Canadien français qui ait été président du *Board of Trade* — pourtant fondé en 1842 — pour la façon dont il a su s'acquitter de sa tâche, en dépit des difficultés sans nombre auxquelles il a dû faire face. Elle ajoute qu'il est tout à fait heureux "qu'un gentilhomme canadien-français ait occupé ce poste à l'heure où sur une question, sur laquelle les membres du *Board of Trade* étaient unanimes, il n'y a pas eu d'unanimité dans certains endroits (du Canada)." Elle vante de plus l'habileté et l'assiduité du titulaire et les efforts qu'il a faits pour doter Montréal d'un bon mode de gouvernement.

Cette résolution fut suivie de la présentation d'une jolie paire de gants blancs, faite par M. George Sumner, et des remerciements de M. Hébert.

Au cours de ses remarques, M. Hébert a fait observer que son plus grand plaisir, en quittant son poste, c'était d'avoir l'assurance qu'il avait donné satisfaction aux membres du *Board of Trade*.

Il a aussi parlé de la question municipale "qui exige un changement radical"; de la nécessité d'augmenter la production, si l'on veut abaisser le coût de la vie; de la prospérité artificielle du Canada due à la guerre; de l'opportunité de construire des navires de transport et de se préparer pour l'après-guerre; du principal facteur d'alors qui sera le rajustement des conditions ouvrières; de l'urgence d'économiser et de limiter la consommation; etc., etc.

M. W. A. Black, le nouveau président du *Board of Trade*, entrera en fonctions aujourd'hui même.

MORT SUBITE.

Otta Lamback, employé à faire le ménage dans l'écurie de J. MacManus, 331 rue Olivier, a été trouvé mort hier matin dans le fenil. Le corps a été transporté à la morgue où il y aura enquête.

Page du Foyer

La petite fille neuve

Quand René sut que sa tante Marie avait acheté une petite fille, il voulut tout de suite la voir, et, à grands cris la réclama. Il s'éveillait, n'avait pas les idées très nettes et croyait que la petite fille était chez lui!

Tout en le raisonnant et en lui racontant des choses sur cette nouvelle arrivée, on attendit que le soleil eût fait plus de pas dans le ciel bleu, que la neige fût bien éblouissante sous sa lumière, que l'air se fût adouci; et alors, on habilla René pour aller voir la merveille.

Car c'est une merveille qu'une enfant d'un jour, une merveille inestimable, que monsieur René qui, après tout, n'est plus cette merveille que depuis trois ans, n'avait pas encore vue dans sa vie. Aussi savait-il simplement, ni plus ni moins, qu'il allait trouver une petite fille. Fondait-il sur cette petite fille des espérances? C'était à s'en douter, puisqu'il se promettait de l'amuser et de s'amuser lui-même avec elle. Après avoir démonstrativement embrassé toute la famille, ayant en cheminant vers la porte rencontré un de ses jouets il demanda: "A en a pas de z'arche de, *Noé, la petite fille?*" *Et l'ouvrant, il choisit deux de ses animaux, les seuls qui, au hasard des batailles survenues depuis ce premier janvier dernier, avaient conservé intactes leurs pattes et leur queue. C'était apparamment une vache et un mouton; René du moins le déclara; la vérité est que les deux petites bêtes de bois se ressemblaient comme des soeurs.*

Il les serra donc bien dans sa mitaine, et partit porter ses premiers présents à l'enfant nouveau, à l'exemple des rois mages, sans doute. L'histoire sainte ne dit pas ce que fit le tout petit Jésus de la myrrhe, de l'or, et de l'encens. L'histoire de la petite fille dira peut-être quelque jour ce que devinrent ces petits animaux. En attendant leur destinée humble et probablement obscure, ils ont marché avec le petit homme et sa gardienne, bien lentement, dans la rue blanche. Bien lentement! On a beau s'en aller voir les "filles", à trois ans les jambes ne sont pas longues et il y a tant de choses étonnantes à regarder dehors. Tenez, voilà même un grand cheval, le poil blanc de frimas, qui vient sur le trottoir à la rencontre de René. Un chien, un gros chien jaune jappe autour. On s'inquiète, parce que René a dit: "va-t-en," sans spécifier à qui il s'adressait. Mais René rétorque fièrement en s'avançant vers ces animaux énormes pour lui: "Néné a pas peur du cheval, ni du gos *chien, Néné a peur de rien!"*

Hélas, tous ceux qui tentant de le faire obéir par la frayeur, au lieu de faire appel à sa déjà haute intelligence, le savent bien, qu'il n'a peur de rien!"

Enfin, à force d'ajouter des petits pas à d'autres petits pas, on arrive chez tante Marie. Et immédiatement René réclame la petite fille. Incliné sur le moïse *enrubanné, il a quelques minutes d'étonnement silencieux; pourtant dès qu'il a reconnu que cette poupée a une tête ronde, des yeux, un nez, une bouche, comme en ont ses bébés à lui, il se décide à manifester l'enthousiasme et crie en sautant, le visage rieur et ravi: "La belle* tite *fille, la belle* tite *fille!"*

Mais, ayant regardé ses deux petits animaux, il a saisi qu'ils lui seront indifférents pour maintenant; il ne les lui offre pas, va plus loin les déposer sur un meuble et se rapproche vitement du moïse *car la petite fille vient de s'apercevoir qu'elle n'est pas sur la terre pour être heureuse, et pleure, pleure avec des cris de petit chat...*

René se penche, rit parce qu'elle grimace, l'examine bien, voit de quelle façon elle ouvre et referme les yeux, de quelle manière elle tire la langue...

Lorsque plus tard René revient à la maison, une finesse de plus est dans son répertoire! "Qu'est-ce qu'elle fait, la petite fille de ma tante Marie?" lui demande-t-on. Alors, en réponse, il se contorsionne le nez, la bouche, ferme les yeux et imite un miaulement. Pour atténuer cependant, ce que sa singerie pourrait avoir de blessant pour la petite fille d'un jour, la chère merveille, il ajoute: "C'est ma tite *soeur, Néné va l'emporter ici, néné l'aime la belle tite poupée!" Puis, avec une moue qui exprime un regret et un vague désappointement: "par exemple,* a zoue *pas avec des animaux!"*

MICHELLE LE NORMAND.

A une jeune fille

Le charme de vos yeux est chose si fragile,
Qu'un regard, s'attardant à fixer leur douceur,
Pourrait en profaner l'intimité tranquille
Et flétrir d'un désir leur exquise candeur;

Vos yeux ignorent tout... Les éveils de la brise
N'ont jamais alangui l'or léger de vos cils:
Dans leur rayonnement, jamais ne s'imprécise
Le nostalgique émoi des jours troublants d'avril;

Vos yeux ne cherchent pas les tiédeurs amoureuses
Dont s'énerve l'air bleu des jardins de printemps;
Le soir, le sommeil de vos prunelles songeuses
Ne sait que la blancheur des blancs rêves d'enfant...

Oh! conservez toujours vos paupières baissées
Aux sourires menteurs, à la vie, aux passants;
D'avoir levé les yeux, bientôt l'âme est lassée.
Ignorez; de savoir on souffre, on souffre tant...

ÉMILE LANTE.

Pensées choisies

On ne chasse pas les ténèbres avec une épée, mais avec un flambeau.

Les gens, avec du coeur, ont toujours de l'esprit.

Celui qui doit gagner sa vie doit supporter tous les caractères
BARRES.

C'est une habitude dangereuse, une habitude vaincue de douter de nous-mêmes et de nous dénigrer.
BORDEAUX.

Par dessus tout, sois vrai avec toi-même, et il s'ensuivra comme la nuit suit le jour, que tu ne pourras être faux avec personne.
SHAKESPEARE.

Malheur ou bonheur, tous les états qu'il y a dans l'humanité sont des conditions nécessaires à la qualité de chacun.
BARRES.

On peut se servir de la science pour le bien comme pour le mal et les plus savants ne sont pas toujours les meilleurs.
VALLET.

La bonne cuisine

MACARONS

Les trois quarts d'une tasse de beurre, une livre de sucre blanc, trois oeufs, deux cuillerées à thé d'amandes amères, deux cuillerées à thé de poudre à pâte, deux cuillerées à table de lai, deux tasses de farine. Faites des petites boules. Cuisez au four.

DESSERT AUX ORANGES

Après avoir pelé cinq ou six oranges, coupez-les en tranches minces. Versez dessus une tasse de sucre. Faites bouillir une chopine de lait et pendant qu'il bout, ajoutez trois jaunes d'oeufs, une cuillerée à table de *corn starch*. Adoucissez-le avec un peu de lait froid. Agitez-le continuellement et quand il est épais versez sur les fruits. Battez six blancs d'oeufs en mousse y ajoutant deux cuillerées à table de sucre en poudre. Versez la crème, faites jaunir dans le fourneau et servez froid.

TARTE A L'ANANAS

Une tasse de sucre en poudre, deux oeufs, une demi-tasse de beurre, un petit ananas (ou des conserves). Hachez l'ananas bien fin, battez le beurre et le sucre ensemble jusqu'à ce que cela forme une crème. Ajoutez les jaunes d'oeufs battus et l'ananas ; quand c'est bien mélangé, ajoutez les blancs d'oeufs bien battus.

Brassez légèrement et mettez dans l'assiette à tarte. Se fait avec de la pâte en dessous seulement.

IMPROMPTU

Prenez trois oeufs, trois cuillerées de farine de riz, sucre en poudre. Essence au choix. Mélangez et versez dans un plat beurré. Mettez dix minutes au four. Servez chaud.

OEUFS AUX SAUCISSES

Pour six personnes, faites revenir huit saucisses longues dans un plat creux allant sur le feu, rangez-les autour du plat, et au milieu, cassez huit oeufs sans crever les jaunes, salez, poivrez et laissez cuire vos oeufs dans la graisse des saucisses. Servez avec un jus de citron.

SOUPE AUX LENTILLES

Une tasse de lentilles, le quart d'une tasse d'oignons tranchés fin, une demi-tasse de pommes de terre hachées fin, une cuillerée à thé de sel, une pinte d'eau froide. Mettez les ingrédients tous ensemble, cuisez modérément pendant deux heures et quart. Quand c'est cuit, mettez une demi-tranche de pain blanc pour empêcher de coller, et enlevez quand la soupe est prête à être servie. Ceci est un bon plat pour les enfants.

GATEAU AUX POMMES

Prenez trois belles pommes, une demi-tasse de raisins, une demi-tasse de noix écrasées, les trois-quarts d'une tasse de sucre granulé, une cuillerée à thé de cannelle, deux cuillerées à thé de beurre, une tasse de lait, un oeuf, de la pâte feuilletée.

Entourez un plat profond à pâté, avec la pâte, puis mélangez ensemble le raisin, les noix, le sucre, la cannelle et répandez sur la pâte. Sur le dessus de ceci, arrangez les pommes, en tranches minces. Versez dessus l'oeuf et le lait mêlés, répandez le tout avec deux cuillerées à table de sucre mélangées avec le quart d'une cuillerée à thé de cannelle, et pointez de beurre. Faites cuire dans un four modéré à à peu près trois cent soixante et quinze degrés F. jusqu'à ce que ce soit à point, que les pommes commencent à être tendres. Puis laissez baisser la chaleur et brunir. Ceci prendra à peu près quarante-cinq minutes.

Pour toutes maladies des pieds consultez le
Dr A.-D. Bergeron
le seul licencié
CHIRURGIEN CHIROPODISTE
A MONTREAL
Au magasin Walk-Over, 505 S. Catherine O.

A LA LÉGISLATURE

Questions d'instruction publique

Québec, le 29 janvier 1918.

Journée touffue aujourd'hui. Tous les comités marchaient de front, ce matin : législation, comité des bills privés, où s'était coûteusement transportée une bonne partie du conseil municipal de Montréal ; comité de la Chambre haute. Bref, on ne savait guère où donner de la tête !

La séance de cet après-midi à la Chambre n'a pas été palpitante, et, certes, M. Robert, président de la commission des tramways, qui faisait sa première apparition depuis le début de la session, n'a pas dû y trouver un goût de revenez-y. M. Sauvé a traité pourtant de l'importante question de l'éducation, mais ç'a n'a été qu'un duel inégal entre lui et le secrétaire de la province qu'il a tant et tant piqué que celui-ci s'est lancé dans un discours où rutilaient quelques étincelles du feu de sa première jeunesse.

Finalement, après maints arrêts, maintes attaques et maintes répliques, le ministre a fait passer le budget de l'instruction publique qui se chiffre à $1,845,500.

Ce soir, le comité des bills privés continue l'étude du bill de Montréal, ajournée de ce matin, et cette étude se prolongera peut-être bien au delà de minuit.

* * *

A la séance de cet après-midi, M. Taschereau, ministre des travaux publics, a fourni quelques explications sur le bill intitulé " Loi pour protéger les édifices publics ", qui a été adopté en troisième lecture. On a constaté, a dit M. Taschereau, que bon nombre d'incendies sont causés par l'installation défectueuse des fils électriques ou du système de chauffage. Aux termes du projet de loi, les fils électriques ne pourront être installés dans les édifices publics, qui sont les églises, les écoles, les théâtres, etc., que sous la surveillance d'une personne dûment licenciée par la province. (C'est une nouvelle source de revenus.) Quant au système de chauffage, il devra être sous la surveillance de l'inspecteur du gouvernement.

Le permis accordé par l'inspecteur du gouvernement devra être encadré et exposé dans l'édifice auquel il aura été accordé.

Le bill Francoeur

M. Francoeur, député de Lotbinière, a donné avis d'un bill pour amender les règlements du barreau de la province de Québec. Ce bill a pour but de mettre fin à toutes les agences de perception de comptes en souffrance et sera certainement bien vu des confrères de M. Francoeur.

La prohibition totale

Le gouvernement présentera son bill relatif à la prohibition, mercredi ou jeudi. Les épiciers ne seront pas tenus à séparer le commerce de l'épicerie de celui des liqueurs, jusqu'à la mise en vigueur de la prohibition ; les buvetiers seront aussi dispensés d'installer des tables et de supprimer les bars ; mais à partir du 1er mai de l'année 1919, si nous sommes bien informé, la province sera sèche comme le Sahara. On n'exemptera rien du tout, parce qu'Ottawa est forcé d'interdire complètement l'emploi de tous les grains dans la fabrication de la bière et qu'il vaut mieux prévenir les coups...

Nouvelle fusion

Incessamment, on présentera un bill pourvoyant à la fusion de toutes les commissions scolaires protestantes de l'île de Montréal.

La séance

M. Sauvé, lorsqu'on en vient à voter divers articles du budget de l'instruction publique, a prononcé, en substance ,le discours suivant :

Discours de M. Sauvé

" Reconnaissant l'importance supérieure de l'inspection scolaire et la mission éminente de ses titulaires, je désire soumettre à la Chambre certaines lacunes que je crois avoir constatées dans notre incomplet système d'enseignement. Je ne veux pas mettre en doute la valeur respective des inspecteurs actuels, c'est le système que je veux discuter.

Dans leurs derniers rapports, plusieurs inspecteurs signalent l'incompétence d'un trop grand nombre d'institutrices, incompétence due à un manque de formation ou d'expérience.

Cette incompétence constitue une perte financière pour les municipalités scolaires qui en souffrent et aussi une perte pour la société. Il est temps de réagir rapidement en vue des nouveaux besoins qui s'imposent. On conseille à nos municipalités scolaires d'augmenter les salaires de leurs institutrices. Je ne critique pas ce conseil, pourvu qu'il soit toujours conforme aux moyens de nos municipalités. Car, il faut bien se rendre compte que bon nombre de nos municipalités payent des taxes considérables, si l'on tient compte de leurs revenus.

Mais est-on en état de fournir à ces municipalités des institutrices capables de donner le bénéfice que l'on est en droit d'attendre de leur enseignement ? Les rapports des inspecteurs d'écoles me permettent d'en douter, surtout quand je tiens compte de l'inspection actuelle. Le remède à ce mal déplorable ne se trouve-t-il pas dans l'inspection scolaire plus pratique et plus complète ? En réponse à une interpellation que j'ai faite, l'hon. secrétaire provincial a déclaré à cette Chambre ce qui suit :

Qu'il y a dans la province 54 inspecteurs d'écoles catholiques et 10 protestants;

Que chacun de ces inspecteurs visite durant l'année 107 écoles en moyenne;

Que les élèves, en moyenne sont, dans chaque district, de 8,280 élèves pour les catholiques, 5,372 pour les protestants.

Après cette constatation, ne devons-nous pas conclure qu'il est impossible à l'inspecteur le plus compétent de faire un travail conforme à nos besoins? L'inspecteur devrait être le directeur des écoles. Dans certaines écoles, ce n'est ni deux fois, ni trois fois, mais cinq fois qu'il devrait faire visite. C'est à l'école dirigée par une maîtresse incompétente, que l'inspecteur devrait porter une attention spéciale. Peut-il le faire aujourd'hui? Non, son territoire est trop grand. Nous devrions avoir un inspecteur par comté et dans certains comtés deux inspecteurs. Alors seulement, l'inspecteur pourra répondre à nos besoins. Par le système actuel, dans bien des cas, l'inspecteur est nul, et le gouvernement et les municipalités dépensent de l'argent inutilement. Donnons à l'inspecteur d'écoles l'importance, le caractère et le rôle qu'il doit avoir. Un inspecteur d'écoles par comté, une école modèle par village et une académie par comté, avec des programmes bien divisés, pas trop chargés et d'enseignement pratique, voilà les grandes réformes scolaires qui s'imposent.

Nous manquons d'instituteurs, mais suppléons à cette lacune par des institutrices sagement dirigées, par des inspecteurs compétents et zélés.

Nous devons vouloir un système d'enseignement plus conforme à nos besoins nouveaux et les plus pressants, besoins causés par la situation économique toute particulière qui nous est faite à cause de la guerre. Organisons-nous sérieusement ou cessons de dire que nous faisons ici notre devoir. Ne dépensons pas d'argent pour rien ou simplement pour jeter de la poudre aux yeux. L'époque que nous traversons est trop grave pour se prêter plus longtemps à ce jeu.

Donnons à l'enfant d'école la formation et l'éducation qui lui seront indispensables dans sa carrière de citoyen et de contribuable de notre pays. L'inspecteur d'école doit être le premier mis en état d'opérer ces réformes que nous devons désirer et accomplir."

Réponse de M. Décarie

M. Décarie, secrétaire de la province, a déclaré que le chef de l'opposition ne voulait sans doute pas proposer un système qui conduirait au contrôle de l'éducation par l'Etat. Pour le moment, le gouvernement fait tout son possible par les congrès des commissaires d'école pour éveiller les contribuables aux sentiments de leur devoir. Et le ministre narre tous les bons effets de ces congrès, de même que le bien qui résulte des congrès des inspecteurs d'école.

Le nombre de ces derniers a été sensiblement augmenté, dit-il; il l'est aussi souvent que possible, et on peut dire que sauf dans Montréal, où il y en a plus, on en compte certes un par comté, mais leur territoire n'est pas divisé géographiquement comme celui des comtés, car on a eu surtout en vue, en traçant les frontières, les facilités de communication.

Les inspecteurs sont assidus à leur travail et surveillent de près les maîtresses d'école, mais il est possible de se procurer des renseignements confidentiels en tout temps sur le compte de celles-ci, sans attendre le rapport du département qui n'est publié qu'au mois de juin.

M. Décarie s'étend un peu sur les développements de l'instruction publique.

Affaires courantes

Un bill public a été adopté en première lecture. C'est la loi amendant les statuts refondus 1909, concernant les enquêtes dans les cas d'incendies.

Un autre bill public a été adopté en troisième lecture. C'est le bill intitulé: Loi pour protéger les édifices publics contre les incendies.

En réponse à une question du chef de l'Opposition, le ministre de l'Agriculture dit que l'agriculture est enseignée dans toutes les écoles de la province.

Les manuels usités dans les écoles sont, pour les catholiques : le manuel des Frères des Ecoles chrétiennes, "l'Agriculture dans les écoles", et pour les protestants, "Hatch and Haserwood", et "Calfee's Rural Arithmetic".

Il y a en moyenne, deux leçons de trente minutes par semaine.

Louis DUPIRE.

VOULEZ-VOUS UN VRAI BEAU
MANTEAU EN MOUTON
DE PERSE ?

Venez voir notre assortiment de manteaux de mouton de Perse C. & C. faits strictement des meilleures et plus belles peaux, d'un frisé égal, serré et luisant, tant admiré et recherché.

PRIX : **$200.00** A **$450.00**

Ecrivez-nous pour avoir notre catalogue illustré.

CUMMINGS & CUMMINGS
ANGLE ST-PAUL ET ST-SULPICE

PRISE D'HABIT À ST-HYACINTHE

Mgr L. GUERTIN, VICAIRE GENERAL DU DIOCESE, PRESIDE LA CEREMONIE — UN GRAND NOMBRE DE JEUNES FILLES ENTRE EN RELIGION.

(De notre correspondant)

Saint-Hyacinthe, 30. — Le 23 janvier avait lieu dans la chapelle de la présentation de Marie une cérémonie de vêture présidée par Mgr L. Guertin vicaire général du diocèse. Le sermon de circonstance a été prononcé par le R. P. Béliveau, prieur du couvent des Dominicains, de cette ville.

Nous avons remarqué au choeur MM. les abbés G.-G. Richard, chapelain de la communauté; A. Nadeau, assistant-chapelain; A. Saint-Amour, curé de Roxton; G. Gaudreau, ancien curé; J.-A. Fontaine, principal de l'Ecole Normale; H.-E. Messier, curé de Saint-Hugues; M. Autote, vicaire à Drummondville, et dans l'assistance les parents des soeurs.

Nous donnons la liste de celles qui ont revêtu le Saint Habit:

Eveline Fournier, de Westbrook, Maine, E. U.; Eugénie Boisvert, de Sweetsburg, P.Q.; Maria Doyon, de Saint-Guillaume; Laurina Issoire, de Claremont; Marie-Rose Salois, de Milton; Antoinette Lafleur, de Pawtucket, R. I., E. U.; Marie-Anne Provencher, de Manchester, N. H., E.U.; Louise Pepin, d'Augusta, Maine ; Blanche Lambert, d'Augusta, Maine; Délima Letendre, d'Augusta, Maine; Alberta Péloquin de Saint-Aimé ; Corona Desmarais, de Saint-Pie de Guire; Antoinette Boisvert, de Concord, N. H.; Marie-Louise Carignan, de Westbrook, Me.; Ida Lalonde, de Marcelin, Sask.; Béatrice Daigle, de Chicopee Falls, Mass.; Béatrice Chevalier, de Sherbrooke; Rosana Gauthier, de New--Bedford, Mass.; Doria Pellerin, de Fall-River, Mass.; Philomène Cormier, de Woonsocket, R. I.; Régina Couture, de Roxton Falls; Auréa Sauvageau, de Woonsocket, R. I.; Germaine Proulx, de L'Avenir; Wilhelmine Lachance, du St-Coeur de Marie; Odile Morissette,de Weedon; Jeanne Duquette, de N.-D. de Stanbridge; Eva Brodeur, de Saint-Jean-Baptiste de Rouville; Antoinette Gladu, de Mansonville; Mathilde Paradis, d'Acton Vale; Germaine Bourbeau, de Saint-Hyacinthe; Alice Préfontaine, de Saint-Basile-le-Grand; Yvonne Ravenelle, de Saint-Pie de Bagot; Eugénie Grenier, de Marbleton; Bertha Grisé, de Saint-Grégoire; Anna Gaudet, de Saint-Isidore, Sask.; Jeannette Carignan, de Lebanon, N.H.; Hélène Courtemanche, de Lebanon, N. H.; Florence Lemire, de Drummondville; Bertha Martel, d'Acton Vale ; Amanda Autote, de Saint-David d'Yamaska; Eliane Rioux, de Saint-Fabien; Eva Biron, de N.-D. du Bon Conseil; Philomène Beaudoin, de Saint-Benoit Labre; Lovina Laperle, de Woonsocket, R. I.; Angeline Taillon, de Woonsocket, R. I.; Emeriza Lagacé, de Woonsocket, R.I.; Hilda Hébert, de Coaticook; Laurette Ostiguy, de Saint-Alexandre; Eva Bourgeois, de Saint-Hyacinthe.

Voulez-vous savoir ce que vous êtes? Jean Deshayes, le graphologue, vous le dira, si vous lui écrivez aux termes que reproduit le coupon du NATIONALISTE, chaque semaine.

Feuilleton de la page du Foyer

Le "Devoir"

LA CLOSERIE DE CHAMPDOLENT

par René BAZIN de l'Académie Française

37

(*Suite.*)

Une autre fois, Pierre Quéverne parla, sans appeler, sans relever ses paupières, et d'une voix qui rêvait:

—Mon frère Alain? Si tu es encore là, mon frère Alain?

Un sanglot lui répondit oui.

—Es-tu content?

—De quoi?

—Je meurs-t'y comme tu veux?

Le prêtre baisa la tempe toute moite de sueur.

Pierre reprit, mais si bas que les mots ne quittaient plus les lèvres:

—Mon capitaine...

—Oui, le capitaine Hellequin. Je comprends. Tu veux que je lui fasse une commission?

Il n'eut point de réponse. La grande marée du vent passait sur la Champagne. Les deux frères l'écoutèrent ensemble, une minute, comme ils avaient fait dans leur enfance, bien loin, bien loin de là. Du moins l'abbé put croire que Pierre écoutait la nuit. Puis il entendit, très nettement, ces derniers mots:

—Mon capitaine l'avait bien dit : "Après la croix, ça sera le retour, ça sera le paradis!"

Un peu avant le jour, le quatrième fils et septième enfant de Jean Quéverne, de Champdolent, rendit son âme qui avait souffert.

XI

LES REPASSEUSES

Dans la rue longue, montante, divisée au bout en trois routes et qui est tout Fouësnant, la maîtresse repasseuse habite sur la droite, pas bien loin de la poste. La salle est profonde, les murs sont blanchis à la chaux, trois femmes travaillent: la patronne au milieu, debout; une ouvrière également debout, au fond, presque dans l'ombre; une assise près de la fenêtre. Il y en a deux qui repassent des coiffes et des bonnets, et qui lissent, à coups de fer, des rubans et des fonds de mousseline, et même des mouchoirs brodés qui sont maintenant à la mode, et que les belles filles se font donner, les années de cidre, ou les années de pêche. La plus jeune des trois femmes, Anna, celle qui travaille près de la fenêtre, Anna qui est blonde, qui a le visage clair, et dont les yeux tout bleus ne pensent guère et savent seulement rire et pleurer, met la dernière main à une parure de deuil. Depuis plus d'une heure, elle est assise et penchée, cousant. Elle se redresse, prend entre deux doigts une coiffe en coton molletonné, un ruban blanc, un col sans dentelle qui sera tuyauté largement, son oeuvre qu'elle est près d'achever. Elle l'élève dans la lumière. Elle dit, pendant que ses compagnes, à quelques pas d'elle, foulent la mousseline, de la pointe ou du talon du fer, pendant que la vapeur d'eau monte des deux tables, en petits flocons, et coule vers la rue:

—Voilà donc la coiffe de veuve et le col de Marie Quéverne. Il fallait que ce fût livré ce soir. J'aurai fini avec le jour. Ça sera pauvre tout de même!

—Pour une qui est si jeune!

—Pour une qui a du bien!

Le silence revient. Le fer coule sur les planches doublées d'étoffe. Personne n'a regardé la coiffe pauvre.

La maîtresse, courbée, au milieu de la pièce, et sans s'arrêter de lisser les rubans d'une coiffe de noces peut-être, fleurie comme un talus de printemps, demande:

—Dites, Anna, aura-t-elle du crêpe autour des poches et au bas de son tablier?

—Non.

—Pourtant, ça se fait bien, aujourd'hui, pour celles qui sont riches.

—Sans doute, mais elle a fait dire à la couturière — c'est Louise elle-même qui me l'a répété: — "Je ne veux que du coton noir, tout uni."

—Est-ce curieux? Une femme qui a aimé la toilette comme pas une ici!

Un rire sonne, tout au fond de l'atelier, et une voix enrouée répond:

—Pourquoi curieux? Les maris, moins on les regrette et plus sévèrement on porte leur deuil. Il le faut bien: le monde est méchant.

—Tais-toi, Yvonne! dit la patronne.

—Oui, tais-toi! reprend celle qui travaille dans la lumière. On a raconté d'elle bien des histoires qui n'étaient pas vraies. Elle est veuve à présent. Ceux qui parleront mal, d'elle ou de lui, n'ont pas de coeur.

—Faut-il pas rire?

—Il y a des heures, ma petite.

—Voyez-vous cette blonde, avec sa morale!

Les yeux bleus, indignés et doux encore, regardent vers le fond de la salle.

—Sais-tu bien, Yvonne, comment elle a appris son malheur?

—Comme tout le monde, je pense? Un homme est venu, avec une dépêche.

—Il était neuf heures, et les deux domestiques, le vieux qui se nomme Le Treff, et l'autre, le petit, dormaient dans la soupente, et Jeanne-Marie dans la chambre d'en bas. Il n'y avait donc, dans la cuisine, que la mère et la fille, la maîtresse de Kerjan et cette pauvre de vingt-cinq ans qui allait apprendre, l'instant d'après, qu'elle avait veuvé. Trois coups à la porte: pan! pan! pan! Elles ont eu peur. Elles attendent un moment sans rien dire; la campagne est tranquille comme la crèche de Noël; leur chien même a eu peur, parce que vous savez que les chiens, et beaucoup d'autres bêtes, sentent la mort qui passe, et il ne dit rien.

—Qui était l'homme?

—Je ne sais pas. Les uns disent l'adjoint, d'autres l'ancien facteur à la jambe forte, qui fait souvent les commissions. C'est encore quelqu'un de l'administration, puisqu'il a sa retraite. La grosse maman, qui est comme une tour, à peine si elle a reconnu le compagnon, elle se lève vivement de la chaise, elle court à lui, elle prend la dépêche qu'il avait dans la main, elle dit, presque tout bas, mais pas assez bas il faut croire: "Donnez-moi ça; elle est là, ma petite... Elle va voir l'enveloppe... Elle va comprendre! Dites-lui que vous êtes venu pour autre chose..."

Mais, lui, il ne savait qu'inventer. Il se taisait. Une pauvre demi-minute, et le malheur a eu fait son oeuvre. Quand ils se sont retournés, lui pour débiter je ne sais quelle menterie, et elle parce qu'elle n'entendait point parler sa fille, ils ont aperçu Marie étendue par terre, devant la cheminée, les yeux encore ouverts, mais la bouche ouverte aussi, et toute bleue, comme si l'âme avait passé. Ils l'ont portée sur son lit blanc, et soignée plus de vingt minutes. Alors, lui, il a voulu s'en aller dans la nuit, parce qu'il avait affaire ailleurs. Il n'est plus resté que la mère et la fille.

Les deux repasseuses, qui avaient continué de travailler, posèrent le fer sur la planche. La maîtresse murmura:

—Pauvre femme! On dit toujours trop de mal du coeur des autres : elle l'aimait.

Mais oui, elle lui était revenue. Comment? Ni vous ni moi ne le saurons jamais. Ce qui est sûr, c'est que, depuis plusieurs semaines, elle lui avait écrit une lettre.

—La gueuse! dit la voix enrouée.

A SUIVRE

Ce journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). J. N. Chevrier, gérant général.

La Vie Sportive

FRANK FLEMING ET JOE BURNS SE BATTRONT CE SOIR

Frankie Fleming et Joe Burns ont terminé leur entrainement pour leur grand combat de ce soir au parc Sohmer. Le premier compte faire le poids à 124 livres et le second à 126 livres. On peut constater par là tout le soin que les deux hommes ont mis à s'entrainer, car il y va du titre de champion pour l'un et l'autre des deux rivaux que nous verrons ce soir en scène.

Il est impossible de savoir quelles seront les tactiques adoptées par les boxeurs. Les amis de Burns laissent entendre que le pugiliste de la Pointe St-Charles se propose de mener rondement la bataille dès le début, afin de fatiguer Fleming qu'il juge comme manquant quelque peu de souffle après être passablement longtemps inactif. Fleming ne souffle mot de ce qu'il entend faire, mais ceux qui l'ont vu à l'entrainement ne sont pas tous d'avis que Burns pourra facilement dominer le rude boxeur qu'est Frankie. Il est très probable que Georges Rivest arbitrera, il a la compétence voulue pour agir en cette qualité, et ce qui est encore mieux, ce serait tout Montréal que l'on verrait représenté dans l'arène.

LE HOCKEY À RIGAUD

Vainqueur, le 13 janvier dernier, des Hawkesbury, par le résultat de 4 à 2, le club de notre collège a continué sa marche victorieuse en triomphant, dimanche dernier de son vieux rival, le Rigaud, par le joli résultat de 5 à 1.

La partie fut très intéressante, grâce au jeu tout à fait dénué de rudesse : les arbitres n'eurent pas à sévir une seule fois.

L'étoile de l'après-midi fut sans contredit Charron qui, outre les deux points qu'il enregistra, fit des courses sensationnelles qui soulevèrent l'enthousiasme et les acclamations des spectateurs. Tous les joueurs du vainqueur mériteraient aussi une mention, car tous ont fait vaillamment leur devoir.

Du côté des vaincus, il n'y a que Longpré et Saucier, le brillant joueur des Hochelaga, qui se distinguèrent ; et encore, tous les élans de ce dernier, lorsqu'ils n'étaient pas arrêtés par notre brillante attaque, venaient s'échouer sur notre solide défense.

Composition des équipes :

Bourget		Rigaud
Gareau	Buts	Longpré
Béaupré	Points	Saucier
Charron	Couverts	Sabourin
Cadieux	Centres	Chartrand
Larivée	Ailes droites	Bélanger
Bougie	Ailes gauches	Decoste

Substituts : Bourget : Richer. Bourdon, Laflamme ; Rigaud : Clément.

1ère période

1.—Bourget, Charron. 3.07
2.—Rigaud, Saucier. 4.23
3.—Bourget, Bougie. 8.52

2ème période

4.—Bourget, Charron. 4.18
5.—Bourget, Laflamme. . . . 6.31

3ème période

6.—Bourget, Cadieux. . . . 8.07

Arbitres : E. Laverdure, J. Montpetit.

LE ZOUAVE

Québec, 30.— Depuis l'ouverture de sa saison sportive, le club de raquetteurs "Le Zouave" s'est montré très actif. Il compte déjà à son crédit une dizaine de sorties auxquelles tous les membres se sont fait un devoir de prendre part.

Dimanche dernier encore, ces gais raquetteurs étaient à l'oeuvre. Ils sont allés à Beauport tenir leurs courses annuelles qui ont donné lieu à un spectacle des plus intéressants. De jolis prix, offerts aux vainqueurs des courses, stimulaient davantage l'enthousiasme des coureurs qui pourvèrent, une fois de plus, leur habileté.

Nous donnons ci-après le résultat de ces courses :

100 verges

1er, Albert Côté, 1 médaille, donnée par R. Dorval, 1er vice-président ;

2e, Lauréat Lavoie, 1 boite, 500 cigarettes, offerte par L. A. Lefebvre, lieutenant.

220 verges

1er, P. Emile Blais, 1 médaille, présentée par Ant. Rouleau, président ;

2e, Lucien Rouleau, 1 porte-cigare, don de Albert Côté.

440 verges

1er, Victor Ménard, 1 médaille, offerte par M. Emile Richard ;

2e, Ernest Desroches, 1 médaille, par J. E. Dion, capitaine.

100 verges, pour dames

1ère, Mlle Rachel Plamondon, porte-bijoux, donné par Armand Buteau, ass.-sec. ;

2ème, Mlle B. Montreuil, encrier, offert par Rodolphe Jolin, trésorier.

TROIS-RIVIÈRES JOUERA AU JUBILÉ

La direction du Jubilé nous annonce une grande partie pour dimanche soir à cet établissement. La joute sera entre le Trois-Rivières qui viendra ici sous la direction de Léon Lajoie, autrefois du club Laval, rencontrer une équipe de All Stars d'Hochelaga.

L'équipe des visiteurs, outre Lajoie, se composera des joueurs suivants : Lepage, Simard, Bouchard, Hamel, Lesueur, Duchesne, Saint-Pierre.

Le club local sera une équipe d'étoiles.

Il n'y a aucun doute que la rencontre entre ces deux équipes rivales, composées de joueurs d'élite, sera un spectacle des plus intéressants. Les fervents du hockey auront un régal, au Jubilé, dimanche soir.

LES SERIES DE LA CLASSE "A" DE LA M. B. A.

Voici les résultats obtenus dans les séries de la classe "B", de la Montreal Bowling Association, hier soir :—

SECTION 1

Crescent

Dubuc	178	150	166—	494
Eron	163	161	175—	499
Curtis	142	161	185—	488
Kennedy	173	178	200—	551
Sparey	155	133	148—	436
Totaux	811	783	874—2468	

Electra

Sanguinet	128	142	174—	444
Bernier	123	127	173—	423
Morin	139	165	162—	466
Delorme	178	153	119—	459
Deschamps	189	160	177—	526
Totaux	757	747	785—2309	

Bessner

Grief	162	168	138—	468
Burko	141	160	134—	435
Leavitt	171	135	148—	454
Goldstein	174	180	174—	528
Shatz	167	143	159—	468
Totaux	815	785	753—2353	

Canadien

E. Hurtubise	149	184	164—	497
Croteau	158	169	150—	477
A. Hurtubise	185	176	190—	551
Labonté	145	167	183—	495
Marcil	189	182	174—	545
Totaux	826	878	861—2565	

M. A. A. A. Star

Eveleigh	152	132	119—	403
Darling	145	189	140—	474
Holgrin	152	148	178—	478
Anderson	163	161	157—	481
Brown	163	166	156—	479
Totaux	775	796	744—2315	

R. R. Y. M. C. A.

Kyle	159	199	156—	514
Crevier	147	199	172—	518
Hair	131	175	128—	434
Biron	153	131	170—	454
Clayton	190	152	165—	507
Totaux	780	856	791—2427	

C. Y. M. C. A.

R. Nelson	173	148	183—	504
C. Lester	229	167	175—	571
C. Wostan	160	156	205—	521
E. Bogert	167	160	149—	476
E. Snow	172	165	151—	488
Totaux	901	796	863—2560	

Payne

N. Dean	164	145	179—	488
T. H. Cameron	164	168	193—	525
S. Pitman	144	204	233—	581
M. Mahony	163	188	193—	544
O. Clarabut	183	164	199—	546
Totaux	818	869	997—2684	

SECTION 2

Gauthier

Egan	148	176	177—	501
Jodoin	209	165	158—	532
Goudreau	180	158	173—	511
Bernier	183	165	176—	524
Bisson	146	164	177—	487
Totaux	866	828	861—2555	

Imperial

De La Durantaye	136	170	132—	438
Williams	173	141	172—	486
Mendels	167	154	125—	446
Mackenzie	122	145	171—	438
Salmon	203	149	168—	520
Totaux	801	759	768—2328	

Northeastern

Craig	144	189	178—	511
Reid	150	139	158—	447
Stacey	163	137	179—	479
Guaraglie	108	155	159—	412
Shay	189	164	213—	576
Totaux	754	784	887—2425	

Lynox

More	201	153	131—	488
Bell	135	135	135—	406
Fyfe	145	120	175—	440
Mann	196	161	179—	536
Kemp	106	155	130—	391
Totaux	784	724	753—2261	

National

Gagnon	136	131	140—	407
Gaudron	134	138	153—	425
Larose	124	167	149—	440
Hubert	154	201	181—	536
Bernard	164	155	193—	512
Totaux	712	792	816—2320	

Spartan

Cooper	220	162	170—	552
Carmichael	170	148	133—	451
Perrie	177	159	176—	512
Taylor	180	196	157—	533
Walker	169	202	185—	556
Totaux	916	867	821—2604	

"LE STE-BRIGINE"

DINER A LONGUEUIL, DIMANCHE DERNIER. — SORTIE EN RAQUETTES, JEUDI, LE 31 JANVIER, AVEC LA CASQUETTE.

Les intrépides raquetteurs du Ste-Brigide, accompagnés de gentilles raquetteuses, sont allés prendre le dîner à Longueuil, dimanche dernier, le 27.

Le départ eut lieu du local, à 11 heures, pour se rendre en tramway jusqu'à la traverse de la rue Cuvillier, où l'on chaussa la raquette, et en route pour l'hôtel Terrapin. A l'arrivée, un copieux dîner fut servi aux nombreux excursionnistes.

Durant le goûter, M. O. L. Brais, l'organisateur, MM. Gaston Masse, R. Roy ainsi que le secrétaire René Lamarche surent faire valoir leurs talents d'orateur.

Après le repas, l'on passa au salon pour s'amuser ; plusieurs demoiselles ainsi que quelques-uns de nos raquetteurs nous égayèrent par leurs nombreuses et jolies chansons.

L'on s'amusa et dansa jusqu'à l'heure du départ. Tous sont revenus enchantés de leur sortie.

* * *

Les raquetteurs du Ste-Brigide feront une sortie en raquettes, avec dames, jeudi, le 31 janvier ; ils accompagneront le club "La Casquette" à la montagne. Le départ aura lieu à 8 h. 30 p. m., du local de la Casquette, 510, Mont Royal Est.

Tous sont priés d'être présents.

LES CANADIENS DANS LA CAPITALE

APRES AVOIR COMBATTU LUNDI A TORONTO, LE BLEU BLANC ROUGE DEVRA LUTTER AUJOURD'HUI A OTTAWA. — UNE DURE JOUTE POUR LALONDE ET SES HOMMES.

Après avoir été défait lundi soir à Toronto, le Canadien jouera ce soir dans la capitale. La tâche est des plus rudes.

A peine de retour de Toronto, le Canadien doit partir pour Ottawa où il jouera ce soir. Encore un autre voyage et une autre dure partie. Qui triomphera ce soir? La chose est difficile à dire. Le 21 janvier, le Canadien a battu le club Ottawa dans la capitale, et mercredi de la semaine dernière, le club Ottawa battait à son tour le Canadien au Jubilé.

Chose certaine cependant, le Canadien a besoin de gagner encore une partie pour s'assurer le championnat de la première moitié de la saison et il devra lutter ferme s'il ne veut pas se laisser arracher le succès alors qu'il est pratiquement champion de la première série. Si le Canadien ne gagne pas ce soir, il lui faudra de toute nécessité vaincre samedi soir, mais comme un club n'est jamais certain de vaincre, le Bleu Blanc Rouge devrait faire un effort ce soir afin de revenir vainqueur, avec le titre de champion pour la première série.

LE CHAMPIONNAT D'AMÉRIQUE

La rencontre entre MM. Gendron et Beauregard, pour le titre de champion d'Amérique au jeu de dames, est conclue. Cette rencontre aura lieu les 10, 12, 14, 17, 19, 21, 24, 26, 28 et 31 mars prochain à Montréal. Voici la correspondance échangée à ce sujet :

343, Main St., Holyoke, Mass.
23 janvier 1918.

M. A. Perrault,
Montréal, P.Q.

Cher Monsieur,

Ci-inclus, vous trouverez la formule que vous m'avez envoyée, signée par M. Beauregard. L'enjeu sera de cent dollars ($100.00), peut-être plus. Nous sommes satisfaits du changement que vous avez bien voulu faire aux premières conditions, en limitant à dix le nombre des parties.

Mon retard à vous répondre est dû à ce que M. Beauregard ne voulait pas vous donner une date sans être certain de pouvoir s'y rendre. Il est prêt à commencer le 10 mars prochain si cela vous convient, annoncez-le, et M. Beauregard sera chez vous bien disposé à faire l'impossible pour enlever à votre vaillant champion son titre et l'emmener faire une promenade aux Etats-Unis.

Espérant vous lire bientôt,
Votre tout dévoué,
Signé J.-N. AUTHIER.

Réponse

Montréal, 28 janvier 1918.

Monsieur J.-N. Authier,
Holyoke, Mass.

Cher Monsieur,

Reçu votre lettre du 23 courant. La date nous convient. Nous louons la salle pour dix parties. Entendu que s'il y a égalité à la dixième, M. Beauregard ne peut pas réclamer le titre et perd son dépôt. C'est donc le meilleur en dix parties. Les rencontres auront lieu les 10, 12, 14, 17, 19, 21, 24, 26, 28 et 31 mars. Mon homme attend le vôtre de pied ferme.

Sincères salutations,
A. PERRAULT.

LA SORTIE DU MONTAGNARD

Comme nous l'avons déjà annoncé, le Montagnard, accompagné du Montréal-Canadien, fera une sortie avec dames ce soir à Cartierville. Le départ aura lieu à 8 heures, angle des avenues Mont-Royal et du Parc.

Il est du devoir des membres de ces deux populaires clubs de raquetteurs d'être présents.

TOURNOI DE POOL

Trois joutes intéressantes ont été disputées hier soir dans le tournoi de pool pour le championnat amateur de Montréal. Hervé Larue a continué sa marche triomphale en battant Oswald Saint-Jean par un résultat de 100 à 86, à la salle Atlas. Brunette, de son côté, a enregistré sa première victoire en triomphant de Bélanger par 100 à 30 à l'Art Billiard Parlor, et Raoul Latour est sorti victorieux contre Rod. Lévesque, par un résultat de 100 points contre 53.

La joute Murray-Ros. Lévesque a été remise à plus tard. Voici la position des concurrents à date:

	G.	P.	P.C.
Larue, Atlas	5	0	1.000
Lévesque, Lafayette	4	0	1,000
Latour, Laval	3	2	.600
Lévesque, Monarch	2	3	.400
Bélanger, Fortin	2	3	.400
St-Jean, Electra	1	4	.200
Brunette, Art	1	4	.200
Murray, Social	1	4	.200

ART BAT LE CLUB ÉLECTRA

Une seule rencontre eut lieu hier soir dans les séries de l'Association de Billard de Montréal. Le club Electra et l'Art se disputèrent la victoire à la salle Electra et le club de Fred. Bougie sortit victorieux par 2 à 1.

Barthe triompha de Lambert par 200 à 146 dans une joute très intéressante tandis que Darly eut facilement raison de Ben Charron en battant celui-ci par 200 à 95.

Jimmy Cloutier prit une éclatante revanche sur Bougie pour la défaite qu'il avait subi le 8 janvier car hier soir il remporta la victoire par un résultat de 200 à 136.

La joute entre les clubs Carillon et Lafontaine a été remise à plus tard.

DEUX PARTIES INTÉRESSANTES

Les séances de la Ligue de hockey Montréal deviennent de plus en plus intéressantes, à mesure qu'avance la saison. Lundi soir, le Lyall a défait les Garnets par 2 à 0, dans une partie sensationnelle. Jeudi soir, les fervents de hockey assisteront au programme suivant qui est certain de produire des sensations:

8 h. 15—Sainte-Anne vs Garnets.
9 h. 30—Hochelaga vs Stars.

LE TRAPPEUR

Les membres du club de raquetteurs Le Trappeur sont priés, avec leurs dames, de prendre part à la sortie de ce soir. Le départ se fera du club, 1600, boulevard Saint-Laurent, à 8 heures 30 précises.

Après la sortie il y aura réception chez M. L. Daignault, premier vice-président du club.

* * *

Les membres du comité sont convoqués d'urgence pour 7 heures 45 p. m.

FAITS - MONTREAL

LA VERSION DE SMILEY.

L'enquête dans la cause de Philippe Smiley, inculpé de tentative de meurtre et de tentative de suicide, a eu lieu hier après-midi, devant le juge Saint-Cyr. La première inculpation portée contre Smiley est celle de tentative de meurtre contre Madge Scott, cette jeune fille qui, le 16 décembre dernier, se dirigeait chez elle, reçut deux balles de revolver tirées, présume-t-on, par l'inculpé.

La victime a rendu témoignage hier, elle n'a fait que répéter les incidents de cette scène alors qu'en compagnie de Mme Brown elle reçut la première balle dans le dos. Elle s'affaissa et immédiatement reçut une autre balle qui lui écorcha la main. C'est après tout cela qu'elle entendit un troisième coup de revolver et vit tomber un homme, son assaillant. Sa compagne, Mme Brown, corrobore tout le témoignage de la victime et le Dr Porter rend aussi témoignage. Le soir en question il passait rue McTavish et constatant qu'il y avait une ambulance au No 26 de la même rue, il s'informa et apprit là les scènes du drame. Quelques minutes plus tard il retournait chez lui lorsqu'il se frappa sur un corps qui était déjà recouvert de neige; c'était celui de l'inculpé qu'il fit transporter à l'hôpital.

Smiley nie les deux accusations. Il raconte qu'il venait d'aller à un théâtre où deux femmes lui avaient volé $200. Il allait pour demander aux deux femmes qui marchaient en avant de lui si elles avaient son argent lorsqu'un individu, il ne sait trop pour quoi, sortit de derrière une pile de planches, tira deux coups sur les jeunes filles et lui en tira un autre.

UN FUGITIF REPRIS.

Eddie O'Hara, cet individu qui s'échappait des cellules des détectives il y a quelques jours, vient encore de tomber aux mains de la police qui le garde à vue cette fois. L'arrestation a eu lieu au No 99 est rue DeMontigny. Les policiers qui sont allés faire la capture ont trouvé O'Hara caché en dessus d'un lit. Le prisonnier déserteur a été conduit au poste de police et comme il a déjà échappé à la police une couple de fois on a cru bon de mettre un policier à la porte de sa cellule afin qu'il n'ait aucune intention de prendre le large. O'Hara avait réussi à fuir la semaine dernière alors qu'il était dans le corridor des cellules dans l'annexe de l'hôtel de ville, attendant son tour d'être photographié. Il constata que la fenêtre par où s'étaient sauvés les Isidore n'avait pas été réparée et en profita pour descendre dans la rue.

AUTRE CAPTURE.

Les policiers ont aussi arrêté en même temps que lui un nommé James Devanport, trouvé en possession d'une machine à écrire que l'on croit avoir été volée. Tous deux comparaîtront devant le magistrat aujourd'hui.

SAISIE D'UN ALAMBIC.

Les inspecteurs du Revenu de l'Intérieur ont fait la saisie d'un alambic chez Philias Leduc, barbier, 150 rue Sainte-Elisabeth. La machine à fabriquer la boisson a été saisie mais on n'a pas pu trouver de boisson dans l'endroit même. Le prévenu a comparu ce matin devant le magistrat et subira son enquête la semaine prochaine.

LES PERTES MARITIMES DES ÉTATS-UNIS

New-York, 30. — Les sous-marins et les écumeurs allemands, aidés des mines qui ont été placées, çà et là, dans la mer, ont été la cause du coulage de soixante-neuf navires américains, d'un tonnage total de 171,061 tonneaux, au cours des douze mois de guerre sous-marine qui se sont terminés vendredi.

A côté de la perte de ces navires, les Etats-Unis ont ajouté à leur marine marchande, depuis le 1er février, par la saisie d'anciens vaisseaux allemands et autrichiens, un total de 107 navires, laissant au crédit des Américains, sur les Empires du Centre, un gain net de 515,435 tonneaux.

Trois cents personnes ont perdu la vie au cours du coulage des soixante-neuf navires américains.

Afin de compenser la perte du tonnage occasionnée par la guerre sous-marine, les Etats-Unis ont réquisitionné 426 navires, dans les chantiers maritimes, d'un tonnage total de plus de deux millions de tonneaux, et des contrats ont été livrés pour la construction de 884 navires, dont le grand nombre est en voie de construction. 393 navires, en outre, employés jusque-là à des fins particulières, ont été employés exclusivement au transport des vivres et des munitions nécessaires aux Alliés et aux troupes américaines d'outre-mer.

Le nombre de navires anglais coulés depuis un an, jusqu'au 23 janvier dernier, s'élève à 1,033, dont 763 étaient de plus de 1,600 tonneaux. Les pertes de la France et de l'Italie ont été de trois à quatre, par semaine.

LES VIVRES

M. THOMSON À L'ŒUVRE

LE NOUVEAU DICTATEUR DES VIVRES EMET UN COMMUNIQUE OU IL DEMANDE A TOUS LES CITOYENS DE L'AIDER A RESOUDRE LE PROBLEME DE L'ALIMENTATION.

Ottawa, 30. — "Chaque citoyen du Canada pourrait devenir un dictateur des vivres," a déclaré hier M. H. B. Thomson, le nouveau dictateur des vivres, dans un communiqué public qui a été remis aux journaux du pays.

M. Thomson, après avoir fait l'éloge de son prédécesseur, M. Hanna, dont l'oeuvre excellente a été trop ignorée et trop critiquée, mais qui sera connue un jour et appréciée par le peuple canadien, a demandé que tous et chacun collaborent avec lui dans cette brûlante question de l'alimentation.

"Sur notre chemin, ajoute-t-il, nous aurons des difficultés à rencontrer et des problèmes à envisager, et ce ne sera pas par la critique que nous les résoudrons, mais bien par la stricte économie et par l'industrie, qui, selon moi, sont les facteurs importants qui viendront à bout de la crise que nous traversons actuellement. Que chacun de nous devienne un dictateur des vivres, en mettant au service de son pays sa collaboration volontaire, comme il l'a fait dans l'emprunt de la Victoire.

"La guerre ne se fait pas aujourd'hui avec un seul homme, puisque le Canada pour sa part a sur la ligne de feu 400,000 hommes. Ainsi, il doit en être de l'oeuvre de sauver et de contrôler les vivres au Canada, qui ne doit pas être l'affaire d'un seul, mais de la totalité."

LE FLETAN DOIT AVOIR DES DEGRES

Ottawa, 30. — Le communiqué suivant a été publié hier par le bureau du dictateur des vivres. Il a trait au commerce du flétan qui doit être basé sur les qualités du poisson.

"Il est important, dit le communiqué, que les marchands de poissons de l'est du Canada fassent leurs achats de flétan en se basant sur la qualité de ce poisson, et que les consommateurs paient suivant sa qualité.

"Les prix du flétan proviennent du montant payé aux pêcheurs autonomes qui apportent leurs prises dans nos ports, où leurs marchandises sont vendues au plus haut enchérisseur.

"Dans une telle occurence, trois qualités de flétan sont reconnues par le commerce qui achète.

"La première consiste dans le poisson qui pèse entre dix et soixante-dix livres. Le menu fretin (chicken halibut) consiste dans celui qui ne pèse que dix livres.

"Il est important de remarquer que si l'on agit ainsi, le premier gagnant sera le consommateur."

L'AIDE DES GARCONS ET FILLES

Ottawa, 30. — Dans la surproduction au Canada, l'aide des garçons et filles est nécessaire, suggérait hier M. W. J. Black, le commissaire de l'instruction agricole.

"Il n'y a rien qui empêche, dit-il, un garçon ou une fille de ferme d'élever un porc ou un veau et de cultiver un petit carré de pommes de terre, de fèves, de blé d'Inde ou d'autres légumes.

"L'an dernier, osixante et onze mille garçons et filles de nos écoles ont augmenté la production agricole dans l'Ontario, au montant de $125,000. Les autres provinces ont agi dans le même sens. Ainsi, à tous garçons et filles de collaborer avec nous."

LA QUESTION DU PAIN

Ottawa, 30. — D'une conférence qui a eu lieu ces jours derniers entre les boulangers et le représentant du bureau du dictateur des vivres, il appert que nous aurons cinq espèces de pains étalons fabriqués avec la farine moulue dans les minoteries du Canada.

De cette manière, le pain qu'on est convenu d'appeler le pain de fantaisie (fancy bread) disparaîtra.

LA PART DES E.-U. DANS LA GUERRE

L'AUGMENTATION DES FORCES COMBATTANTES EN EUROPE, DEPEND DE LA SITUATION AU FRONT ET DE LA CRISE DU TRANSPORT.

Washington, 30. — L'augmentation des forces combattantes des Etats-Unis dépend de la situation au front et de la crise du transport, a dit, hier, le secrétaire Baker, en révélant que le département de la guerre n'a pas fixé de date pour un nouvel appel sous les armes, ni même déterminé le nombre d'hommes qu'il faudra enrégimenter.

Quand M. Baker a dit au comité militaire du Sénat, lundi, que les Etats-Unis pourraient avoir un demi-million d'hommes en France, cette année, et qu'en tout, un million et demi pourront se rendre outre-mer, si on peut avoir les navires nécessaires, il faisait allusion aux divisions actuellement dans les camps d'entrainement et celles déjà en Europe. Les développements à venir décideront du nombre de forces additionnelles qu'il faudra envoyer.

Le comité du Sénat a approuvé, hier, la législation formulée par le département de la guerre et pourvoyant à l'enregistrement des jeunes gens qui ont atteint l'âge de 21 ans depuis le 5 juin, et autorisant le président à appeler les hommes qui pourront être employés à des industries particulières ou à d'autres travaux.

Le président Coffin, du bureau d'aviation, a donné un rapport très encourageant des progrès qui ont été réalisés dans le domaine de l'aviation. Le programme coordonné suivi par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France et l'Italie pour la production et l'opération des avions a été un succès, a dit M. Coffin.

LES OUVRIERS

CONSCRIPTION DE TRAVAIL

AFIN DE RESOUDRE LE PROBLEME DE LA RARETE DE LA MAIN-D'OEUVRE, LE GOUVERNEMENT VEUT IMPOSER UN NOUVEL ENREGISTREMENT DE LA FORCE-HOMMES DU PAYS.— ATTITUDE DES UNIONS OUVRIERES.

Ottawa, 30.—Un système d'enregistrement du travail, similaire à celui de la conscription du travail puisqu'il en contient tous les éléments, a été soumis, hier, aux représentants autorisés des unions ouvrières canadiennes ; c'est la solution que veut apporter le gouvernement au problème du travail et à la crise économique qu'il entraine.

Les délégués ont envisagé le projet avec un peu de surprise et ont ajourné toute discussion jusqu'à aujourd'hui, alors que les autres représentants, retardés par les trains, seront tous présents. Après avoir fait connaitre leurs décisions, ils se présenteront auprès du comité de guerre du ministère.

Comme tel, le projet renferme, dans ses éléments essentiels, l'enregistrement de toute la puissance-homme du pays, afin de mieux connaître l'occupation de chaque citoyen. Cet enregistrement ne sera plus volontaire, s'il veut porter des fruits durables. Dès que toutes les informations nécessaires seront recueillies, et cela au moyen de cartes distribuées dans tous les centres parmi les classes ouvrières, le gouvernement fera appel aux ouvriers, qui pourront volontairement offrir leurs services, là où ils seront le plus requis, et spécialement pour augmenter la production agricole, absolument essentielle à la poursuite de la guerre. Les échanges d'ouvriers et d'aides d'une province à l'autre seront dirigés selon l'absolue nécessité de leurs services en tel lieu plutôt qu'à un autre.

Le sénateur Robertson et M. J. G. O'Donoghue, de Toronto, préparent actuellement un rapport de leurs enquêtes au sujet de la condition du travail aux Etats-Unis. Le gouvernement va s'inspirer largement de leurs conclusions dans ses décisions qui vont entrainer une solution finale du problème.

La question de fournir la main-d'oeuvre nécessaire absorbe actuellement l'attention des ministres et des représentants des unions ouvrières et rejaillit sur tous les autres problèmes que le gouvernement veut envisager. De sa solution dépend l'adoption de projets qui vont faire naitre une vaste campagne de surproduction dans tous les domaines de l'agriculture.

Les besoins de chaque province, en hommes disposés à travailler sur les fermes, ont été repartis comme suit : Alberta, 6,000 hommes de plus pour les travaux du printemps et de l'été, et 7,000 de plus pour la récolte ; Saskatchewan, 10,000 pour le printemps et l'été et 15,000 hommes additionnels pour la récolte ; Manitoba, 7,000 pour le printemps et l'été et 10,000 de plus pour la récolte ; Ontario, 7,500 pour le printemps, 12,500 additionnels pour l'été, et 15,000 enfants et 5,000 hommes pour la récolte ; Québec, plusieurs milliers pour l'été et la récolte ; Nouveau-Brunswick, 1,500 à 2,000 de plus ; Nouvelle-Ecosse, 2,500 de plus. En Colombie Britannique, la main-d'oeuvre est rare, tandis que l'Ile du Prince-Edouard a juste le nombre suffisant d'hommes et ne peut en disposer.

De plus, plusieurs milliers d'ouvriers sont requis pour remplacer les rails sur les voies ferrées canadiennes ; on estime que 2,000 milles de chemins ont un absolu besoin de réparations, et que ce travail peut employer 20,000 hommes.

On ignore encore l'attitude des ouvriers syndiqués vis-à-vis de ce nouveau projet d'enregistrement national ; elle ne sera pas définie officiellement avant quelques jours. A cause de la pression que l'on exerce sur eux au sujet du besoin pressant de surproduction, on espère qu'ils n'opposeront pas de trop vives résistances, bien qu'ils imposeront certaines conditions.

Avis aux abonnés

Faites remise par chèque payable au pair à Montréal, par mandat-poste, par mandat de banque ou d'une compagnie de messageries; et, si vous ne pouvez vous procurer rien de cela, envoyez votre argent par lettre recommandée. Tout argent ainsi transmis l'est aux risques de l'envoyeur..

Afin d'être sûrs d'obtenir leur journal régulièrement, les abonnés qui veulent faire changer leur adresse doivent donner leur ancienne adresse aussi bien que la nouvelle, qui peut être modifiée sur demande de l'abonné aussi souvent qu'il le désire.

Le Devoir ne fournira pas gratuitement d'anciens exemplaires du journal remontant à au delà d'une semaine de la date de leur publication.

Adressez toutes les lettres et dépêches d'affaires à l'Administration du Devoir, Montréal. S'il s'agit de nouvelles ou d'articles ou de communications au public, il faut adresser au Devoir, à Montréal, Rédaction.

Les manuscrits non insérés ne sont jamais rendus.

Toute plainte adressée au "Gérant-général" pour l'administration, et au "Secrétaire de la rédaction", pour les articles et les nouvelles, sera l'objet d'une prompte enquête.

Tout bon Canadien-français désireux de se tenir au courant de la lutte pour sa langue doit lire le NATIONALISTE.

Les vins chez Moquin Frères

VINS BORDEAUX

Medoc.. .. .. ..le gal.	$1.60
St-Julien .. .. ..le gal.	1.75
Medoc .. .. ..la douz.	4.50
St-Julien. .. ..la douz.	6.00

VINS DE MESSE

(approuvés)

Sec.. .. ..le gal.	$2.50
Doux .. ..le gal.	2.75

Demandez notre liste de prix des vins et liqueurs.

Cotations données au téléphone.

Moquin Frères

Importateurs de vins et liqueurs,

120, RUE ST-DENIS, angle Dorchester.

Tél. Est 1682—4755.

Représentations Continues 1 à 11 P.M.

St Denis

"Le Temple de l'Art Silencieux"

Aujourd'hui depuis 1 h. jusqu'à 11 h. du soir

MABEL NORMAND
dans
"DODGING A MILLION"
Autres vues
Jeudi, vendredi, samedi
BESSIE BARRISCALE
dans
"MADAM WHO"
Récit de la guerre de Sécession

LOEW'S
VAUDEVILLE THEATRE

W. L. Thorn offre
"NOTORIOUS DELPHINE"
Drame sensationnel
5 autres actes 5
KITTY GORDON
dans
"BELOVED ADVENTURESS"
Comédie Sennett
Représentation continuelle depuis 1 h. jusqu'à 11 h. du soir.
Prix : Après-midi, 10-15s ; soirs, 15-25s ; sam., dim. et fêtes, les prix du soir sont en vigueur.

Salle Windsor, jeudi, 7 février.

CASALS

Le violoncelliste incomparable.

La vente ouvrira vendredi chez Archambault et Lindsay. $1.00, $1.50, $2.00, $2.50.

LA CONSCRIPTION

LES CULTIVATEURS ONT BESOIN D'AIDE

LE JUGE DUCLOS SE REND A LEURS APPELS PRESSANTS EN EXEMPTANT HIER PLUSIEURS FILS DE CULTIVATEURS DE BELOEIL.

Devant la demande pressante des cultivateurs pour des aides-fermiers, qui se font de plus en plus rares, le juge Duclos a accordé de bonne grâce, hier après-midi, l'exemption des trois frères Jeannotte, cultivateurs de Beloeil.

Tous trois, employés sur la même ferme réclamaient leur exemption du service militaire, parce qu'ils estimaient, dans l'intérêt national, leurs services plus indispensables au pays que dans les tranchées. Leur père est venu témoigner en leur faveur; ses terres couvrent une très grande étendue de terrain, et pour les cultiver à leur plein rendement, il lui faut absolument les services de cinq hommes, outre ceux de ses trois fils; il est consentant à les payer $25 par mois chacun, l'année durant, pension comprise, quand il peut les trouver; mais il en manque toujours et la production en souffre.

Par le départ d'un de ses fils, l'exploitation de sa ferme se trouverait grandement affectée, et lui-même se verrait dans la nécessité de restreindre l'étendue des acres en culture. Le juge Duclos a considéré la question dans le véritable esprit, en exemptant les trois fils de M. Jeannotte, et quelques autres fermiers du même endroit qui invoquaient les mêmes motifs.

LES EMPLOYES DE CHEMIN DE FER

Le juge Lane a exempté hier, dans l'intérêt national, trois employés de chemins de fer, et a basé sa décision sur l'importance de leur travail qui sert à décongestionner les voies de communications.

Le premier, conducteur d'un train de marchandises, a obtenu facilement son exemption, puisque son travail était absolument essentiel au pays. Le deuxième, agent d'une compagnie de messageries, fut aussi heureux, car ses services sont indispensables au pays, et le troisième, aide dans les cours du Pacifique Canadien, le fut également, car il se réclamait d'être le seul soutien de sa mère et de sa soeur.

Dr Léon ARCHAMBAULT
DENTISTE

Dentiers en caoutchouc à très bon marché. Dentiers en or et en aluminium, avec dents importées. Couronnes et ponts en or de 22 k.

Dentisterie moderne, sans douleur, prix modérés

ANGLE SAINT-DENIS ET RACHEL (295)

Tél. Saint-Louis 870.

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

LES PRIX RESTENT STATIONNAIRES, POUR L'INSTANT. — LA FARINE NOUVEAU TYPE, BLUTEE A 76, INONDERA BIENTOT LE MARCHE.

Il y a fort peu de changements à signaler au consommateur quant aux prix des denrées alimentaires. Les prix restent sensiblement les mêmes, pour aujourd'hui du moins; car on n'est jamais sûr que le lendemain ne nous apportera pas une oscillation, qui est le plus souvent, par le temps qui court, dans le sens de la hausse.

La farine blutée à 76 s'absorbe assez facilement par le marchand ou le boulanger. Naturellement, les stocks de farine blanche en magasins vont durer encore quelques jours, en certains endroits durant quelques semaines, et ce n'est que quand ces approvisionnements seront épuisés que nous verrons apparaître sur la table de famille le pain pétrit de farine nouveau type. Nous avons eu l'occasion déjà de manger un léger gâteau fait de farine nouvelle: ma foi, c'était excellent !

Nous cotons :—

FARINE—

La farine nouveau type, blutée à 76, est passablement recherchée et dès que les consommateurs et les intermédiaires (*jobbers*) auront disposé des stocks de patentes fabriquées jusqu'à ces jours passés présentement en magasin, la ménagère pourra voir la couleur de la farine-étalon (*standard*) voulue par les autorités fédérales. En attendant, on a déjà commencé à expédier dans les centres ruraux la farine nouvelle à raison de $11.10 par baril (deux sacs de 98 livres) franco à bord (f.o.b.) Montréal, tandis que le prix livrable au boulanger, ici, est de $11.20. Le prix vendant aux épiciers s'établit à $11.30, pour la farine de blé du printemps.

OEUFS—

Les arrivages se présentent à 671 caisses, par comparaison avec 185 pour le même jour de la semaine dernière et 1,639 pour le jour correspondant de l'an passé.

Oeufs tout récemment pondus	70s
Oeufs frais	58s
Entreposés, de choix	52s
Entreposés, No 1	48s
Entreposés, No 2	45s

BEURRE—

Les arrivages de beurre se présentent à 391 colis, par comparaison avec 523 pour la même journée de la semaine dernière et 171 pour le jour correspondant de l'an passé.

De beurrerie (haut choix) sept. et oct.	47 à 47s½
De beurrerie (bon choi) sept. et oct.	46 à 46s½
De beurrerie (arrivages quotidiens)	45 à 45s½
De laiterie (bon choix)	38 à 39s

FROMAGE—

Les arrivages de fromage ressortent à 103 boites, comparativement à 657 pour la même journée de l'année dernière et 1,352 pour le jour correspondant de l'an passé.

La commission impériale d'achats paye les prix suivants:

Fromage No 1	21s¾
Fromage No 2	21s¼
Fromage No 3	20s¾

MIEL—

Blanc No 1, en rayons	21 à 22s
Blanc No 2, en rayons.	19 à 20s
Brun No 1, en rayons	18 à 19s
Brun No 2, en rayons.	17s
Blanc, extrait, en seau de 30 lbs.	17 à 18s

New-York, 30. — Sucre brut, ferme; traité par moulin centrifuge (*centrifugal*), $6.05; pour mélasse (*molasses sugar*), nominal. Sucre raffiné, ferme ; en briquettes (*cut loaf*), $8.95 ; écrasé (*crushed*), $8.70 ; *mould* "A", $7.95 ; en morceaux (*cubes*), $8.20 ; "XXXX" en poudre, $7.65 ; *diamond* "A", $7.45; pour la confiserie (*confectionners*) "A", $7.35 ; No 1, $7.30.

VIANDES FUMEES—

Le jambon de 8 à 10 livres cote de 31 à 32 sous la livre; de 12 à 15 livres, 30 à 31 sous la livre; plus lourd, 29 à 30 sous la livre, tandis que le lard fumé à déjeûner ("breakfast bacon") cote 40 à 41s; le lard fumé Windsor de choix, de 42 à 43 sous; et le lard fumé Windsor désossé, de 44 à 45 sous la livre.

VOLAILLES—

Dindes, la livre	35 à 36s
Poulets nourris au lait	35 à 36s
Poulet No 1	32 à 33s
Poules de choix	29 à 30s
Poules ordinaires	27 à 28s
Canards	29 à 30s
Oies	27 à 28s

POMMES DE TERRE—

Des ventes de Montagnes Vertes continuent de s'opérer à raison de $2.25, cependant que les pommes de terre blanches de l'Ontario s'échangent à $2.15 et que les rouges font $2.05 par sac de 80 livres, chez le vendeur (*ex-store*).

NOTA.—Les prix cotés ci-dessus, pour ce qui est surtout de la farine et des produits laitiers, sont ceux du producteur ; les autres sont généralement ceux du commerce de gros à Montréal, à moins que quelque chose n'indique le contraire.

ARTHUR BRUNEAU,
Membre, Bourse de Montréal
BRUNEAU & DUPUIS
COURTIERS
Bureau de Montréal,
97 ET 99 S.-FRANCOIS-XAVIER
Succursales : QUEBEC et SOREL
Fil direct avec
POST & FLAGG, New-York

LA MARGARINE AMÉRICAINE

NOUS N'EN POURRONS PLUS IMPORTER, PAR SUITE D'UNE DECISION DES AUTORITES AUX ETATS-UNIS, QUI ONT PROHIBE L'EXPORTATION DE CE PRODUIT. — FABRICATION CANADIENNE.

Il y a déjà huit jours, le "Devoir" publiait une dépêche de Chicago annonçant que le contrôleur américain des vivres différait la délivrance des permis d'exporter l'oléomargarine au Canada.

Cette nouvelle a créé un vif émoi dans les milieux commerciaux de Montréal. Le beurre est on ne peut plus rare, dans notre pays, et il y a déjà longtemps qu'on avait prévu que sans les arrivages de margarine nos approvisionnements de beurre en entrepôts ne sauraient durer jusqu'à la prochaine saison de production, qui s'ouvrira vers la fin d'avril ou le commencement de mai.

Les importateurs canadiens ont demandé au contrôleur des vivres, à Ottawa, d'exercer une pression auprès des autorités américaines afin d'amener celles-ci à lever l'embargo dont elles ont frappé la margarine fabriquée dans la république voisine. En réponse, on leur a dit qu'on en avait agi ainsi avant même d'y être invité, mais en vain, et que toute nouvelle dans ce sens serait peine perdue.

Les autorités américaines, en effet, inquiétées par la quantité formidable de matières grasses qui traversaient les frontières, ont, paraît-il, prohibé, pour un temps indéfini, toute exportation additionnelle de margarine au Canada. Un marchand québecquois, qui a communiqué directement avec Washington, en est venu à la même conclusion. Nous devrons donc nous passer, désormais, d'oléomargarine américaine, qui inondait pour ainsi dire notre marché, depuis quelques semaines.

Le champ reste cependant ouvert au produit de fabrication canadienne.

Le beurre se vend déjà à des prix fous. Dans quelque temps nous n'en pourrons vraisemblablement plus manger, si l'on ne lui trouve un substitut sortable. De fait, le substitut est tout trouvé ; seulement, il faudra en pourvoir le marché. Ce n'est pas parce que nos importations de margarine des Etats-Unis ont cessé que nous allons nous passer de ce produit. Il nous reste la fabrication locale. Cet arrêt de nos importations de ce succédané du beurre est susceptible, répète-t-on dans les milieux intéressés, de donner un vif coup de fouet à cette branche de l'industrie canadienne.

Reste à savoir si nos industriels s'en aviseront.

On calcule que 750,000 livres, environ, de margarine américaine sont entrées au Canada, en tout.

LA COTE NEW-YORKAISE

La maison Bryant, Dunn and Company nous communique les quelques considérations que voici, en date du 29 janvier 1918:

Maintien du dividende régulier et supplémentaire du U. S. Steel, maintien du dividende de l'action série B du Bethléem Steel; tels sont les faits heureux par quoi se termine la journée. L'un et l'autre d'ailleurs avaient été pressentis par la clientèle et ainsi s'explique la brillante reprise généralisée à toutes les valeurs à la cote que l'on a pu observer.

De plus en plus on semble croire à New-York que l'Autriche est désireuse de faire la paix et l'Allemagne d'amorcer des pourparlers qui l'y conduiront. On annonce que le chancelier allemand formulera bientôt au Reichstag des propositions, définies, cette fois, relatives à la Belgique. Les dépêches signalent de nouvelles émeutes dans les empires du centre, des articles révolutionnaires de journaux jusqu'ici soumis au kaiser, des discours nettement pacifistes de chefs socialistes. Tout ceci est bel et bon et indique peut-être un courant d'opinion, une tendance vers la paix, mais ne révèle pas un fait. Des faits pourtant, il n'en manque pas, mais ne révèle pas un fait. Des faits pourtant, ils n'en manquent pas, un air de flûte accompagnant des paroles de fraternité universelle, tourne au tragique. Les Bolsheviki après avoir tenté de faire à la Roumanie ce que l'Allemagne fit à la Belgique, lui déclarent la guerre, puis la déclarent à la Finlande. Finalement ils font la guerre, en Russie même, à ceux qui ne pensent pas comme eux. M. Baker déclare qu'il a cinq cent mille hommes en France et en aura un million de plus avant la fin de l'année. L'Angleterre tente un nouvel effort militaire et jamais la France n'a été si forte devant la poussée allemande qui la menace. De tous côtés, c'est donc la guerre, or la guerre, c'est la prospérité de l'industrie qui en vit, c'est l'accumulation des recettes sur le surplus et c'est en définitive un marché de hausse à prévoir.

Certes il existe à l'heure présente des causes d'inquiétude et notamment on peut dire qu'en février il n'y aura que dix-huit jours de travail industriel, que la production diminuera et que les dividendes maintenus aujourd'hui ne le seront peut-être pas dans trois mois. Evidemment on peut dire cela, mais on peut dire aussi qu'il ne faut jamais chercher midi à quatorze heures et c'est pourquoi nous avons confiance dans le marché.

LES PEAUX VERTES

Les prix du marché des peaux crues ou vertes s'établissent aujourd'hui de la manière suivante :

Peau de boeuf No 1, la livre	18s
Peau de boeuf No 2, la livre	17s
Peau de boeuf No 3, la livre	16s
Peau de veau, la livre	25s à 30s
Peau d'agneau, la pièce	$4.35 à $4.50

LA MATINÉE À LA BOURSE

LES DECLINS L'EMPORTENT SUR LES PLUS-VALUES. — LE MOUVEMENT DES ECHANGES PERD EN INTENSITE. — LA SEANCE EST PLUTOT CALME.

En dépit du déficit apparaissant dans leurs recettes respectives, l'*U. S. Steel Corporation* et la *Bethlehem Steel Corporation* maintiennent, l'un son supervidende de 3 pour cent et son dividende trimestriel de 1 1-4 trimestriels réguliers sur ses actions trimestriel réguliers sur ses actions ordinaires et de priorité, et cela constitue le facteur dominant la Bourse de New-York.

Malgré les recouvrements de ces jours derniers, on ne peut pourtant pas dire que les cours soient en hausse à Wall Street, car il y a des mois que la cote fléchit et celle-ci n'est pas prête de reconquérir le terrain perdu depuis disons la période qui a précédé l'accession des maximalistes au gouvernement de la Russie.

Malgré les efforts que font certains haussiers pour convaincre le public que la guerre ne touche pas encore à sa fin et que les industries employées à la fabrication des fournitures militaires auront encore de nombreuses commandes rémunératrices, la clientèle a comme un pressentiment que les combats des armées vont bientôt se clore, sur les champs de bataille de l'Europe.

Toutefois, la matinée d'aujourd'hui a donné lieu à de nouvelles plus-value à *Wall Street*, sans que cela puisse empêcher, cependant, le mouvement des opérations décroitre, sur notre place. Les cours sont, ici, plutôt irréguliers. Certaines valeurs font encore quelques pas en avant, tandis que d'autres font mine de vouloir céder à la première tentative de liquidation qui pourrait se manifester.

Notons tout de suite que 5 actions de priorité *Riordon Paper* se traitent à 93 et que 5 *Ogilvie*, de priorité également, changent de mains à raison de 109.

L'*Iron* faiblit, passant de 58 et demi à 58, en cours de séance, comparativement à 59 en ouverture de la journée d'hier. Les *Steel of Canada* déclinent à 53, soit une perte de trois-quarts de point ; 5 *Shawinigan* se négocient à 108 (ex-droits) ; les *Bell Telephone* s'établissent à 130, cours antérieur ; les actions hors cote *Tramway Power* descendent à 30 ; à midi, les *Smelters* reviennent à leur cours d'ouverture, soit 25 1-4; les *Canadian Car* avancent à 21 et demi ; les *Quebec Railway* se présentent à 15 ; les *Civic Power* remontent à 75 et demi ; les *Toronto Railway* trouvent preneur, par lots fragmentés, à 60; les *Can. Steamship* marquent 42 7-8, puis 42 5-8.

La totalité des opérations de la séance de ce matin porte sur 1,529 parts.

OPERATIONS DE LA MATINEE.

Cours fournis par la maison *Bruneau et Dupuis*, courtiers, 95, rue Saint-François-Xavier, Montréal.

Actions ordinaires
Bell Telephone. 17 à 130, 20 à 130, 5 à 130.
Canadian Car. 25 à 21 1-2, 25 à 21 1-2, 10 à 21 3-4, 5 à 21 3-4, 10 à 21 3-4, 15 à 21 5-8.
Canada Cement. 25 à 57 1-4.
Can. Gen. Elec. 10 à 101 1-2.
Can. Steamship. 50 à 42 7-8, 100 à 42 7-8, 100 à 42 7-8, 5 à 42 7-8, 25 à 42 7-8, 25 à 42 7-8, 25 à 42 1-2, 75 à 42 1-2, 25 à 42 1-2, 25 à 42 1-2, 25 à 42 1-2, 25 à 42 3-8, 25 à 42 1-4, 75 à 42 1-4, 10 à 42, 25 à 42 1-4, 25 à 42 1-4.
Civic Investment. 5 à 75 1-4, 1 à 75 1-2, 10 à 75, 25 à 75, 25 à 75, 10 à 75 1-2, 30 à 75 1-2.
Quebec Ry. 25 à 15, 15 à 15, 15 à 15, 8 à 15.
Con. Smelting. 25 à 25 1-4, 10 à 25 1-4, 10 à 25 1-4, 10 à 25 1-4, 10 à 25 1-4, 5 à 25, 30 à 25 1-4, 5 à 25 1-4, 20 à 25 1-4, 25 à 25 1-4, 25 à 25 1-4.
Dom. Steel Corp. 50 à 58 1-2, 25 à 58, 100 à 58, 10 à 58, 15 à 58, 25 à 58.
Spanish River. 10 à 13.
Shawinigan. 5 à 108.
Shawinigan rights. 100 à .3, 269 à .3, 100 à .3, 110 à .3, 297 à .3, 2 à .3.
Toronto Ry. 6 à 60.
Steel Co. of Can. 50 à 53, 50 à 53, 25 à 53.
Emprunts de guerre
Dominion 1925. $400 à 95.
Dominion 1937. $5000 à 93 3-8, $3000 à 93 3-8, $1000 à 93 3-8, $1000 à 93 3-8, $2000 à 93 3-8, $500 à 93 3-8, $500 à 93 3-8.
Actions de priorité
Can. Steamship. 5 à 76.
Dom. Iron. 5 à 90, 2 à 90 1-2.
Ogilvie. 5 à 109.
Riordon Paper. 5 à 93.
Bons
Asbestos Corp. $1000 à 74 1-2.
Banques
Commerce. 1 à 185.
Merchants. 9 à 167.
Hors liste
Tram. Power. 50 à 30 1-4, 25 à 30, 50 à 30, 50 à 30.

OPERATIONS D'HIER APRES-MIDI

Actions ordinaires
Can. Steamship. 75 à 43 3-4.
Brompton. 15 à 48 1-4, 25 à 48, 25 à 48, 5 à 48 1-4, 10 à 48.
Laurentide. 40 à 153 1-2.
Ogilvie. 10 à 149 1-2.
Civic Investment. 10 à 75 1-4.
Canadian Car. 25 à 20, 25 à 20, 25 à 20, 25 à 20 3-4, 10 à 21 1-2.
Ontario Steel. 25 à 26 1-2, 25 à 26 1-2, 25 à 27, 25 à 27, 25 à 27.
Mont. Telegrah. 2 à 120.
Canada Cement. 25 à 57 1-4.
Scotia. 1 à 67 1-4.
Shawinigan rights. 75 à .3, 133 à .3, 13 à .3, 6 à .3, 12 à .3.
Con. Smelting. 5 à 25, 20 à 25.
Steel Co. of Can. 15 à 53 1-2, 15 à 53 1-2, 25 à 53, 25 à 52 3-4, 25 à 52 3-4.
Dom. Steel Corp. 5 à 58 3-4, 1 à 59, 10 à 58 3-4, 1 à 59.
Emprunts de guerre
Dominion 1931 $3000 à 93 1-2.
Actions de priorité
Canadian Car. 25 à 50 1-2, 25 à 51 1-2, 25 à 51 3-4, 25 à 51 3-4.
Canada Cement. 25 à 90 3-4.

VIANDES SUR PIED

A CHICAGO.

Chicago, 30. — Gros bétail : arrivages, 7,000 têtes ; bouvillons, $8.75 à $14.15 ; pour l'élevage et l'engrais, $7.50 à $10.75 ; vaches et génisses, $6.50 à $12 ; veaux, $9 à $15.25. Menu bétail. Porcs : arrivages, 16,000 têtes ; légers, $15.60 à $16.25 ; mêlés, $15.80 à $16.35 ; lourds, $15.75 à $16.35 ; très gras, $15.75 à $15.90; cochons, $12.75 à $15 ; moyenne des ventes, $16 à $16.30. Moutons: arrivages, 12,000 têtes ; marché ferme; moutons, $10 à $13.50 ; agneaux indigènes, $14.75 à $17.85.

NOUVELLES DE WALL STREET

LES COURS OUVRENT EN PLUS-VALUE, REAGISSENT, SOUS LE POIDS DES REALISATIONS DE BENEFICES ET SE RELEVENT — LES VOIES FERREES.

New-York, 30. — *Wall Street*, 10 h. 30. — Les aciéries et les autres valeurs de matériel de chemins de fer constituaient les vedettes des valeurs en plus-value, à l'ouverture des opérations, aujourd'hui. Les vendeurs à découvert (short interests) sont de nouveau forcés d'effectuer des achats de couverture. L'*U. S. Steel* a débuté par l'échange d'une masse de 6,500 parts à une avance minimum d'un point. Les *General Motor* enregistrent un gain initial de 3 points et demi et les autres valeurs du groupe de la propulsion tendent aussi à monter, de même que les spécialités. Les valeurs de transport subissaient une réaction, et les chemins de fer témoignaient d'irrégularité.

Midi — Divers groupes de spéculateurs s'autorisèrent du mouvement initial en avant pour reprendre leurs opérations en valeurs de spécialité, mais les cours redescendirent de 1 à 2 points et demi. Les aciéries étaient l'objet de réalisations en vue de la cueillette de bénéfices et les valeurs subsidiaires reculèrent par suite d'une pression des baissiers exercée à la faveur d'une absence de demande de la part du public. Vers midi, un relèvement modéré dans son ampleur se produisait, sous la conduite des spécialités de guerre. Les bons de la *Liberté* continue de toucher de nouveaux cours minima, la série 3½% tombant à 97.40, la première série de 4% s'affaissant à 96.50, et la seconde série 4% baissant à 96.02.

LES GRAINS À CHICAGO

Cours fournis par la maison *McDougall and Cowans* :

	Cours d'ouverture	Cours à midi
Maïs—		
Janvier	—	—
Mai	125 1-4	125 1-4
Avoine—		
Janvier	84	85
Mai	80 1-4	80 3-8

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par MM. Bruneau et Dupuis, courtiers, rue Saint-François-Xavier, Nos 95 et 97, Montréal

Valeurs	Ouverture	Midi	Valeurs	Ouverture	Midi
AlliedCh.or.	19¾	19¾	Int.Mari.pr	91	91¾
Alli. Ch.pr.	.....	.....	Int. Nickel	28¾	28⅞
AmsAur Sr.	.....	.....	Int. Paper.	27⅞	.....
Am.Bt.Sug.	74⅜	78	Int.Ra.Tr	...	.....
Am. Can	37⅞	38⅜	Lehigh Val.	.....	.....
Am.Car&Fo.	72	71½	Max. Moto.	.....	.....
Am. Loco.	55⅜	56⅜	Mex.Petro.	90¾	.....
Am. Smelt.	82⅛	81⅞	Miss.Pac.f.	.....	.....
Am.s.Fou.	...	...	N.Y. N.H.	.....	.....
Anacon.M.	61⅞	62¼	North.Pac.	...	...
Atch.son	85	84⅞	Pennsylva.	46⅜	46
Bald.Loco.	62	61¾	Press. St.C.	62¼	.....
Balt.&Ohio	51⅜	51⅜	Reading	74⅜	73⅝
Beth.Steel.	77⅛	76⅛	Republi.Ir.	76⅜	75¼
Brookl Rs.	44	43⅜	Roc.Isl.or.	...	.....
Can. Pacif.	143⅝	142⅝	Rubb. U.S.	.....	.....
Cent.Leath	66⅛	66¼	Shattuck Ar	.....	.....
Colo. F.&I.	...	...	South.Pac.	83¾	83⅝
Corn Prod.	33⅜	33⅜	Sont. Rail.	...	...
Cruci Steel	57	56⅛	St.Paul	43⅜	44
Eriepr.Nol	25⅜	.....	United F.	.....	.....
Eriepr.Noz	.....	.....	Union Pac.	114⅞	114¾
Gtte Ord.n	15⅜	.....	U.S. Ste.or.	93⅛	93⅜
Gr. Noz. O	27	27½	U.S.Steelp.	116¼	110
Insp Cop	.....	.....	UtahCoppe	81⅜	81⅜
InMarLorn.	24¾	24½	Utinghou	40¾	40¼

BOURSE DES MINES

Cours fournis par la maison Bryant, Dunn and Co., rue Saint-François-Xavier, No 86, Montréal.

	Offre.	Demande.
Adanac	10	12
Apex	5	5½
Beaver	26	27
Boston Creek	21	24
Coniagas	300	320
Crown Res.	22	23
Davidson	30½	35
Dome Ext.	9¾	10
Dome Lake	17	18
Dome Mines	875	915
Gifford	3½	4
Hargraves	8½	9
Hollinger	505	520
Kenabeek Con.	6	7
Kerr Lake	560	580
Kirk Lake	30¼	31
La Rose	29	31
McIntyre	136	137
McKinley Dar.	54	55
Mining Corp. of Can.		365
Newray	38	38½
Nipissing	825	850
Ophir	9	10
Pete Lake	9¾	10¼
Pore Crown	20	23
Pore Tisdale	1½	1¾
Pore Vipond	20	24
Pres. E. Dome	2	2½
Provincial	47½	49
Schumacher	35	36½
Silver Leaf	1¼	1½
Teck Hughes	57	60
Temisk	31¾	33
Thomp-Krist	9	9¾
Trethewey	15¼	16
Vac. Oil and Gas	7	7½
West Dome Con.	11¾	12½

BOWMAN A ÉTÉ VICTIME D'UN MEURTRE

Les jurés du coroner ont rendu un verdict de meurtre dans cette affaire du soldat Bowman, trouvé mort, il y a quelques jours, dans la rue Visitation. Bowman venait d'Halifax et se dirigeait vers Kingston, où demeurent ses parents. Un bon matin la police le trouva assis sur les bords du trottoir, ses habits presque tous enlevés, et portant des blessures à la figure et par tout le corps. L'enquête sur cette affaire n'a pas apporté d'éclaircissements et l'on va de nouveau essayer de trouver l'auteur de cet assassinat. Le médecin-légiste de la morgue a fait l'autopsie du corps et a constaté lui aussi que la mort était due aux coups que le malheureux avait reçus.

UN BÉBÉ TROUVE UNE MORT HORRIBLE

Un pénible accident est arrivé, ce matin, vers 9 heures, au No 1002, rue Saint-Jacques. Un bambin, âgé de 17 mois, était à jouer dans la cuisine chez ses parents lorsque par mégarde il trébucha et tomba dans un baquet d'eau bouillante. Les parents se portèrent immédiatement au secours de l'enfant qui avait déjà cessé de vivre. Le petit corps a été transporté à la morgue où il y aura enquête.

ALLEMAGNE

LA SITUATION EST SÉRIEUSE

LA GREVE DECLAREE A BERLIN S'ETEND, DIT-ON, A PLUSIEURS AUTRES VILLES D'ALLEMAGNE.— UN JOURNAL OUVRIER EXIGE UN EXPOSE PRECIS DES BUTS DE GUERRE.

Londres, 30. — Des dépêches de Suisse et de Hollande disent que la grève générale à Berlin et dans d'autres parties de l'Allemagne, est beaucoup plus sérieuse que ne l'indiquent des rapports de Berlin. Hier, un message de Berlin disait que les tentatives de grève avaient échoué.

Suivant une dépêche d'Amsterdam à l'agence "Central News", presque tous les ouvriers de Daimler, de Boersig, de Ludwig et d'usines d'énergie électrique sont en grève. Les unions ouvrières ne sont pas à la tête du mouvement, mais plusieurs branches du commerce sont presque complètement arrêtées.

Les socialistes indépendants ont exercé une active propagande, depuis quelques jours, dit la dépêche. Le mouvement semble très grave, et dans les centres industriels, les assemblées sont prohibées. La situation est particulièrement grave à Lichterfelde, Heringdorf et Johanistal, où sont situées des usines d'énergie électrique et des fabriques d'aéroplanes. Des grèves ont été également déclarées dans la région du Rhin et en Westphalie.

Le "Frankfurter Zeitung" affirme que le mouvement est dirigé contre le délai relatif à l'adoption du bill de réformes de la Prusse et contre l'agitation faite par le parti de la Patrie. Le même journal ajoute que la grève se répand dans la région minière de Bochum, à 9 milles d'Essen.

L'"Exchange Telegraph Company" apprend que suivant un rapport de source très sûre, de Kiel, les ouvriers de la fabrique de torpilles de Friedrichsort ont abandonné l'ouvrage, vendredi. A la suite de cela, plusieurs des chefs du personnel ont été appelés dans l'armée. Les employés du chantier naval Germania se sont mis en grève, vendredi.

Le "Korrespondenzblatt", organe de la commission générale des unions ouvrières d'Allemagne, dit que les unions ouvrières demandent comme réponse au discours de M. Lloyd George un exposé précis des buts de guerre de l'Allemagne, dans l'ouest. Sous le titre: "Allemagne, prends garde", le "Vorwaerts" dit: "Le mouvement qui se dessine parmi les masses repose sur un fondement moral profond; il est né de la crainte que les masses n'aient été mal conduites." Le "Vorwaerts" ajoute que les masses ne se laisseront pas convaincre qu'il faut chercher le bonheur par la défaite et la guerre civile, mais il ajoute: "Elles veulent des vivres et la paix et une Allemagne libre à l'intérieur comme à l'extérieur. Toute tentative faite pour les contenir par la force est dangereuse. Toute pensée d'imposer au peuple des objectifs qui prolongeront la guerre, des objectifs auxquels il n'a jamais songé, ou de priver le peuple des droits promis ne peut être qu'un facteur de désintégration. Cela, aujourd'hui, est notre plus grand danger."

Jusqu'à lundi soir, dit une dépêche de Berlin, pas un seul incident n'a été signalé au sujet de la grève. A Berlin et dans les environs, le nombre de ceux qui ne se sont pas présentés pour travailler est de 90,000, la plupart de jeunes ouvriers ou de jeunes ouvrières. Le gouvernement allemand a décidé d'opérer l'arrestation de 6 chefs socialistes indépendants, y compris 3 rédacteurs du "Volks Zeitung". On rapporte que M. Hoffman, directeur du "Vorwaerts" et chef socialiste indépendant à la Diète prussienne, a été arrêté.

EXPOSITION DE STE-SCHOLASTIQUE

Sainte-Scholastique, 29 janvier. — Les directeurs de la Société d'Agriculture du comté des Deux-Montagnes ont procédé à l'élection de leurs officiers hier, avec le résultat suivant :

Président, Gédéon Bigras, de Sainte-Scholastique; vice-président, Paul Gratton, Saint-Benoit; secrétaire-trésorier; Joseph Fortier, auditeurs; J. A. Lessard, gérant de la banque Provinciale, et Louis Gratton, marchand.

La prochaine exposition aura lieu dans la semaine du 16 au 21 septembre avec une liste encore plus considérable que celle de 1917.

JOSEPH FORTIER.

FABRIQUE INCENDIÉE

(De notre correspondant)

Les Trois-Rivières, 30. — Les pompiers du poste No 1 ont été appelés vers sept heures et demie ce matin pour combattre un incendie qui s'était déclaré dans la manufacture C.-P. Gélinas et Frères, manufacturiers de chaises. En arrivant sur lieux les pompiers constatèrent que l'incendie faisait déjà des progrès rapides; on dut appeler les pompiers du poste No 2 et ils réussirent à mettre le feu sous contrôle vers les neuf heures. L'incendie aurait été causé par une fournaise surchaffée. On évalue les pertes à environ $6,000, entièrement couvertes par les assurances.

RÉCEPTION

Québec, 30. — M. Sévigny, ministre du Revenu de l'Intérieur, a donné un dîner hier soir, au Château Frontenac en l'honneur du capitaine Dutholt, du lt Flory et du sergent Dobelle. Au cours de la soirée, M. Sévigny a donné lecture d'une lettre de sir R. L. Borden exprimant aux délégués français les salutations de tout le pays et soulignant la confraternité existant entre les armées alliées.

CONFÉRENCE

"NOS ORIGINES FRANÇAISES"

M. BENJAMIN SULTE TRAITE HIER DE CE SUJET A LA SALLE DES CHEVALIERS DE COLOMB — PROJECTIONS LUMINEUSES, MUSIQUE CANADIENNE, CHANSONS PAR Mlle C. BERNARD.

M. Benjamin Sulte a parlé hier à la salle des Chevaliers de Colomb de nos origines françaises. Les premiers colons qui, dit-il, sont venus s'établir sur cette terre du Canada étaient, avant tout, des défricheurs et des cultivateurs.

C'était le grand but: coloniser. Tous ceux qui s'en venaient ici n'apportaient avec eux que cette idée. Cela seul crée les colonies et les grands pays. Les habitants venus du Poitou et de la Touraine, des terres grasses de Picardie et des rives de la Loire, des pommeraies de la Normandie et des plaines basses du Maine, tous étaient des paysans, des cultivateurs, des hommes de la terre. Ils ne changeaient pas de sol; ici, c'était la même glèbe fertile et la même vie des champs.

C'est pourquoi ils ont fait ce miracle par le moyen le plus simple du monde. En cultivant le sol, comme ils l'avaient fait sur la terre ancestrale de France, et en donnant des enfants au pays. En 1660, vingt-trois ans après la mort de Champlain on comptait deux mille colons; six ans plus tard, sept mille. Le recensement de 1681 en donnait 10,000 et lors de la conquête, 65,000 Canadiens étaient plantés sur les bords du Saint-Laurent, prêts à perpétuer la race des aïeux et à fonder les cités futures.

Et ce miracle s'est fait parce que, le jour où le Canada s'est formé — après la mort de Champlain — de 1635 à 1680, les colons qui sont venus et sont restés au sol étaient tous "du même bloc, du même lignage: tous des cultivateurs. C'était le grand rêve de Champlain! Les métiers des villes qui ont pu venir n'ont rien créé. De même, vers 1668, vint de France un régiment qui ne resta au pays que quatre ans. "De ces quatre cents soldats, dit M. Sulte, nommez-m'en vingt-cinq qui se sont faits cultivateurs. Ils sont devenus "coureurs des bois", la plaie du pays. Pour une colonie, des soldats ça ne fait rien de bon."

Donc, toute notre admirable population est due au choix judicieux des colons qui étaient tous des cultivateurs. L'idée était : "cultivateur ou rien". Voilà pourquoi nous sommes aujourd'hui plus de deux millions. "Qu'est-ce que vous pensez de la vie d'Abraham et de ses enfants?"... Ces colons ont été heureux. Là-bas, ils se sentaient resserrés dans leurs terres; ici, ils avaient de l'espace, ils ont éclaté!...

Il est venu aussi beaucoup de femmes au Canada, autant que d'hommes. L'oeuvre d'amener des femmes au pays est due à Madame Bourdon. Ces femmes appartenaient au monde de Paris. Elles étaient filles des employés de la Cour; elles n'étaient pas filles de cultivateurs et elles étaient toutes instruites. Le bonhomme La Fontaine — qui n'était que fabuliste!— écrit, dans une de ces lettres, qu'il avait su s'embarquer "pour le Canada" des filles malheureuses et mal vêtues; mais il dit cela vingt-cinq ans avant que Madame Bourdon ait eu l'idée d'envoyer des femmes au Canada. La Fontaine, comme le prince de Condé, le duc de Soissons et le duc de Montmorency, se fichaient pas mal de nos "arpents de neige" et n'en connaissaient d'ailleurs absolument rien. Les filles dont parle le bonhomme s'en allaient... aux Antilles!

La femme a joué un grand rôle au pays, parce qu'elle était instruite. On avait tellement à coeur l'instruction qu'en 1639, on fit venir trois Ursulines pour quarante-deux filles.

Quant à la langue, nous la puisons aux pures sources françaises, et les provinces d'où est née la langue française sont celles qui nous ont envoyé le plus de colons. Les Canadiens n'ont qu'une seule langue ; en France, chaque province a la sienne. On dit : " De Gaspé au détroit, nous n'avons que du patois. " Pourquoi pas ? Mais, nous en avons encore en France. Allez chez les Basques, vous ne comprendrez pas.

Il y a, au sud de la France, près du pays d'Espagne, douze millions de Français qui ne parlent pas français !

C'est l'état de la France d'alors qui a beaucoup contribué à amener des colons au Canada. Le fermier était pressuré. La France, en ce temps-là, n'était pas " un lit de roses ". Ceux qui en savent l'histoire n'en " pensent pas gros " ! Y eût-il quelque chose de plus stupide que le régime féodal ? Au Canada, l'habitant a sa terre à lui. On ne peut pas trouver un système plus libre que celui que nous avons eu. Il n'y a rien qui ressemble moins aux lois françaises que le régime seigneurial au Canada. Et, au point de vue de l'administration, l'intendant de la justice, à part Bigot, mérite toute notre admiration. L'administration était juste, charitable, comment dirais-je... sans frais ! Un jour, j'ai pris des notes sur le coût d'un procès : les honoraires étaient de quarante-deux sous pour le papier et l'encre !

Enfin tout, au début de la colonie, faisait présager la prospérité dont a joui notre pays et l'a fait si grand à travers les âges.

La première "soirée canadienne" des Chevaliers de Colomb devait se terminer sous le charme du début. Mlle Camille Bernard a, en effet, chanté avec grâce et finesse, de charmantes chansonnettes du pays. Un orchestre a aussi joué le joli pot-pourri que sont les " Soirées de Québec ". Une lanterne magique a enfin montré les principales villes de France d'où nos pères sont venus : Rouen, Caen, Chartres, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chinon, Loches, Angers, Poitiers, Nantes, Laval, La Rochelle, St-Alban, le Mont St-Michel, Dinard, Quimper, St-Malo, etc.

LE TONIQUE DES POUMONS

Dans toutes les maladies des bronches et des poumons et leurs convalescences, rien n'égale l'usage régulier du VIN MORIN Creso-Phates. Il aseptise les voies respiratoires et fournit à l'organisme l'énergie nécessaire pour vaincre la maladie.

DR. ED. MORIN & CIE., Limitée Québec, Canada.

RUE RIELLE

ETABLISSEMENT DE LIGNES HOMOLOGUEES pour le prolongement de la rue Rielle, à travers les lots 522, 523, 524 et 525 du No 4674 de la paroisse de Montréal, dans le ci-devant quartier Emard (faisant maintenant partie du quartier St-Gabriel) de la Cité de Montréal.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la Cité de Montréal, par ses conseils et procureurs soussignés, présentera une requête à la Cour Supérieure du District de Montréal, dans la Province de

DUPUIS FRERES, Limitée. DUPUIS FRERES, Limitée. DUPUIS FRERES, Limitée.

Demain, journée des enfants chez DUPUIS

AMENEZ LES PETITS PROFITER DE CES AUBAINES.

BOTTINES POUR GARCONNETS

BOTTINES POUR GARCONNETS, veau fendu, style lacé "Blucher", forme large, intérieur en cuir solide. Pointures 1 à 5.. .. .. **2.49**

CLAQUES convenant à ces bottines. Pointures 1 à 5.. .. .. **.69**

BOTTINES POUR GARCONNETS, veau fendu, style boutonné ou lacé "Blucher", chaussure durable et très large. Pointures 11 à 13 dans chaque style.. .. .. **2.95**

CLAQUES convenant à ces bottines. Pointures 11 à 13.. **1.59**

CLAQUES de forme très populaire et d'excellente durée, pour garçonnets. Pointures 8 à 10 1-2.. .. .. **.49**

8 H. 30 A 9 H. 30 A.M.

BOTTINES pour garçonnets, veau fendu, style lacé "Blucher", empeigne courte, forme large, la chaussure par excellence pour supporter les usages pénibles. Pointures 11 à 13. Pour une heure seulement **2.19**

Pas de commandes par poste ou téléphone.

Au rez-de-chaussée.

SOUS-VETEMENTS POUR GARCONNETS

PYJAMAS en flanellette de couleur, jolis dessins, beau fini. Grandeurs 26, 28, 30, 32.. .. .. **1.39**

SOUS-VETEMENTS marque "Stanfield", très chauds, tricot par côtes, nuance crème. Grandeurs 28 à 34. Spécial.. **.97**

SOUS-VETEMENTS en laine "Shetland", très soyeuse, marque "Penman", en gris pâle. Grandeurs 26 à 32.. **1.09**

CHEMISES ET BLOUSES, jolis modèles, poignets empesés ou non, collet détaché mou ou empesé, pour enfants. Très spécial.. .. .. **.59**

8 H. 30 A 9 H. 30 A.M.

SOUS-VETEMENTS en coton ouaté, marque "Penman", et autres, pour garçonnets. Grandeurs 22 à 32. Très spécial.. .. .. **.49**

Quantité limitée.

Pas de commandes par poste ou téléphone.

Au rez-de-chaussée.

TOILES ET FLANELLETTES

NANSOUK, 36 pouces, qualité souple, beau fini, fabrication anglaise, tissu parfait pour lingerie de dames et enfants. Val. .35 la verge pour.. .. .. .. **.25**

FLANELLETTE anglaise, blanche, 30 pouces, fini Saxe, laineuse au toucher. La quantité, 250 verges, aux acheteurs matineux, à .25 p.c. de moins que la valeur actuelle. Valeur .35 la verge pour **.25**

DRAPS de qualité exceptionnelle, fini toile, piqûres à jour, grandeurs 2 1-2 x 2 verges 1-2. Prix tentant pour les ménagères économes. Val. 6.25 la paire pour.. .. .. **4.95**

SERVIETTES en toile, à bordures rouges et bleues, teinte solide, pour la verrerie. Grandeurs 20 x 32 pouces. Val. .30 chacune, pour.. .. .. .. **.25**

Au rez-de-chaussée.

GANTS ET MITAINES

GANTS en laine blanche, noire, rouge, grise, pour enfants. Spécial **.39**

GANTS en laine écossaise, grise et bruyère, avec bouton, pour enfants. Spécial.. .. .. **.59**

GANTS garantis, en peau tan, pour enfants. Pointures 0000 à 6. Spécial.. .. .. **1.49**

MITAINES de laine rouge, noire, grise, brune, pour enfants. Spécial.. .. **.33**

Au rez-de-chaussée.

Robes lavables pour fillettes

Les robes noires deviennent dispendieuses. Vous pouvez les ménager en faisant porter à vos fillettes nos jolies robes de couleurs ; elles paraîtront propres, fraîches et pimpantes dans ces vêtements de prix modiques. VOYEZ NOTRE ASSORTIMENT.

MODELES DE NEW-YORK, guingan uni ou à rayures fantaisie, couleurs assorties, d'une seule pièce, jupes par plis, garnitures: nervures fantaisie et boutons en écaille. Valant 2.25, pour . **1.75**

MODELES AMERICAINS, chambrai fantaisie et guingan, couleurs assorties, jolies petites robes unies ou jupes par plis. Valant .98 à 1.25, pour . . . . . **.79**

Robes en guingan de bonne qualité, à rayures fantaisie ou carreaux, couleurs assorties, garnitures: nervures et boutons, plusieurs modèles à votre choix. Valant 1.75 à 1.98, pour **1.49**

ROBES en guingan uni ou fantaisie, couleurs assorties, beaux modèles avec collet, poignets et poche en blanc. Valant 2.25 à 2.49, pour **1.98**

—Au premier.

8 HEURES 30 A 9 HEURES 30 A. M.

COMPLETS "TEDDY BEAR", pour enfants, tricot par côtes ou laine brossée, 3 morceaux: bonnette, gilet et pantalon, en tan et copenhague. Valant 3.98, pour **2.98**

Pas de commandes par poste ou téléphone

L'ANNEE DE NOS NOCES D'OR 1868-1918 Dupuis Frères

8 HEURES 30 A 9 HEURES 30 A.M.

CULOTTES BOUFFANTES en tweed worsted anglais, rayé brun ou gris, pour garçonnets de 8 à 13 ans. Valant 2.00, pour **1.39**

Pas de commandes par poste ou téléphone

VETEMENTS POUR GARCONNETS

Nous offrirons demain un lot de complets lavables pour garçonnets, valant bien le double de ce que nous en demandons. Les parents devront profiter d'une telle aubaine, car elles sont rares.

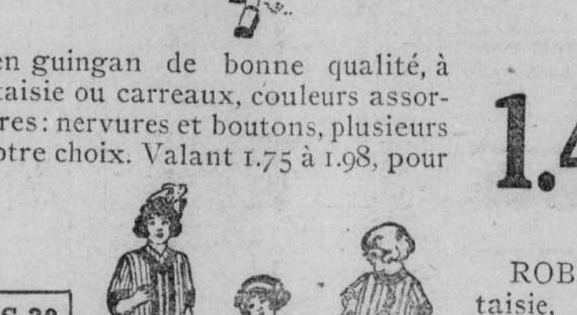

ECHANTILLONS

20 douzaines de complets lavables, nouveaux modèles, en guingan, toile ou duck, unis ou fantaisie, pour garçonnets de 3 à 7 ans. Valeur spéciale à **1.50**

—Au rez-de-chaussée.

ETOFFES A ROBES ET A COSTUMES

SERGE EN LAINE, 40 pouces, fabrication anglaise, en marine et noir seulement, teinte absolument solide, croisé très fin et belle pesanteur pour jupes ou robes. Val. 1.00 la verge pour.. .. **.69**

VELVETINE A COSTUMES, en noir, 45 pouces, tissu à surface ne s'épilant pas, fini soyeux, très serré, velours magnifique pour jupes, robes ou costumes. Val. 4.50 la verge pour.. .. .. **2.95**

8 H. 30 A 9 H. 30 A.M.

POPELINE MERCERISEE, 40 pouces, en marine seulement, surface à teinte garantie. Val. .59 la verge pour.. .. .. **.39**

SOIE HABUTAI, 36 pouces, en ivoire et noir seulement, qualité durable, se lavant bien, pour blouses, sous-vêtements, etc., etc. Val. .65 la verge pour.. .. .. **.49**

Pas de commandes par poste ou téléphone.

Au rez-de-chaussée.

L'EPICERIE "DUPUIS"

SPECIAUX DU MERCREDI SOIR

Par téléphone de 6 h. à 10 h. TEL. EST 8000

CACAO "FRY", boîte 1-2 lb.. .. .. **.19**

SAUMON DE CHOIX, boîte 1-2 lb, val. .15, 2 pour **.19**

Avec commande d'épicerie.

MEILLEUR SUCRE GRANULE, sac de coton 10 lbs.. .. .. **.91**

Un à chaque client avec commande.

Poudre à pâte, bte 1 lb, 2 pour	.25
Orge mondé, 3 lbs.	.25
Coco filamenté, lb.	.28
Oléomargarine	.35, .37
Nettoyeur Maple Leaf, 3 boîtes	.23
Petits pois canadiens, boîte	.17
Maïs sucré en conserve, boîte	.20
Tomates en conserve, boîte	.23
Fèves brunes ou blanches, lb.	.18
Oignons rouges, 6 lbs.	.25
Poivre blanc, lb.	.34
Sel fin pour la table, sac	.06
Riz Patna, lb.	.10
Pois jaunes pour bouillir, 2 lbs.	.23
Riz moulu, 3 paquets	.27
Gelée de table McLaren, 3 paquets	.28
Essences pour gâteaux, 3 bouteilles	.25
Raisin épépiné, 2 paquets	.25
Macaroni, vermicelle ou spaghetti, 3 paq.	.25
Allumettes silencieuses, 6 paq.	.25
Raisin sans noyau, paq.	.15
Eggerine, poudre aux oeufs, paq. .10, .25, .50	.75

PROVISIONS

Graisse Domestic Shortening, lb.	.31
Chaudière 3 lbs.	.88
Graisse pure, lb.	.37
Chaudière 3 lbs.	1.05
Jambon dans l'épaule, lb.	.31
Meilleur jambon préparé au sucre, entier ou par moitié, lb.	.40
Meilleur bacon à déjeuner, lb.	.50
Farine Régal, sac 24 lbs 1-2	

THE ET CAFE DE CHOIX

Thé vert Japon, lb .33, .45, .50	.60
Thé noir Indien et Ceylon, lb .40, .45, .50,	.55
Thé noir Orange Pekoe, lb.	.65
Farine de guerre Ogilvie, sac de 24 lbs.	1.70
Café Santos pur, lb.	.28
Café Mocha et Java, lb.	.38
Poudre à laver Lustrine, 6 paq.	.27
Poudre ammoniaque, 6 paq.	.27
Soda à laver, 4 lbs.	.10
Savon Sunlight, Queen Laundry, Sunny-Monday ou Santa Claus, 6 morceaux	.41
Poudre à laver Toto, 5 paq.	.31

MEILLEUR BEURRE DE CREMERIE des Cantons de l'Est, lb.. .. .. **.49**
4 lbs.. .. .. **1.94**

SPECIAUX POUR JEUDI

PECHES DANS LE SIROP EPAIS, val. .23 la boîte, pour.. .. .. **.17**

SAVON SANTA CLAUS, 5 morceaux.. **.29**

Avec commande d'épicerie.

Au sous-sol.

BAS POUR ENFANTS

BAS en cachemire "Foot Warmer", à côtes fines, talon et bout du pied finis en laine grise. Spécial.. .. .. **.35**

BAS en cachemire gris et bruyère, marque "Golfe", pour hommes et enfants. Spécial **1.50 1.69 1.75 2.00 2.25** à **2.50**

BAS en cachemire blanc, noir, tan, rose pâle, bleu pâle, etc., à côtes fines, pour enfants. **.35 .40 .50 .60** à **.75**

BAS en cachemire, à côtes fines, genoux doubles, pour enfants. Pointures 8 à 10. Spécial.. .. .. **.59**

Au rez-de-chaussée.

Dupuis Frères LIMITEE

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449 Rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.

J. B. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A. J. Dugal, Directeur-Gérant.

CHEVEUX DES ENFANTS

Vous trouverez à notre Salon de Coiffure, un expert pour couper les cheveux de vos enfants. Il vous donnera certainement entière satisfaction.

DUPUIS FRERES, Limitée. DUPUIS FRERES, Limitée. DUPUIS FRERES, Limitée.

FEUILLETON du "DEVOIR" par CHAMPOL

Cadette de Gascogne

49

(Suite.)

Marcienne depuis longtemps ne songeait plus à l'argent de Boston, y songeait à présent moins que jamais. L'animation subite de sa mère la terrifiait. Quel degré de fièvre exaltait ainsi le tempérament nonchalant de Mme Lapeyrède ?

De nouveau elle voulut lui prendre la main, et fut encore repoussée.

"Alors poursuivait Mme Lapeyrède, William Caussade va devoir payer les billets qui viennent bientôt à échéance, puis se charger encore de tous les frais de ma maladie. Oh! il le fait de grand coeur, et il en a le moyen ; mais accepter tout de qui ne vous doit pas, rester éternellement d'hôte d'un foyer ami, si large qu'on vous y fasse la place, c'est dur, tu t'en rends compte."

Marcienne s'en rendit si bien compte, que ses lèvres se serrèrent de dépit, et brièvement, avec une sourde irritation :

" N'avez-vous donc pas votre place auprès de votre fille ? Pour pouvoir l'occuper, il suffit d'un mot. Permettez-moi seulement de dire que j'ai une mère...

—Me dénoncer à ton père... ? toujours la même solution ! la seule que tu sois pu trouver avec ton intelligence et avec ton coeur ! J'avais espéré mieux. "

La fièvre devait augmenter. Mme Lapeyrède rougit sous son fard. Sa voix, tout à l'heure si faible, reprit un accent mordant.

" J'avais espéré de ton dévouement filial les mêmes inspirations que me suggère ma tendresse maternelle. Et c'est pour toi plus que pour moi, ma pauvre petite, que je souhaitais te voir assurer ton bonheur en même temps que mon repos. Si tu m'avais aimée, Marcienne, tu aurais songé à nous donner à toutes deux un refuge et un protecteur : à te marier. "

Machinalement, Marcienne releva la tête et jeta un coup d'oeil autour d'elle.

Est-ce que Noémi n'était pas là?

Non. Quelque chose d'elle pourtant s'y retrouvait. Noémi déjà avait émis cette idée de mariage qu'aujourd'hui Mme Lapeyrède reprenait pour son compte, sans se douter que pour une fois elle était d'accord avec son mari aussi.

Mais combien ils eussent différé sur l'application ! Et Marcienne envisageait cette divergence en répondant :

" Me marier ! ce sera bien difficile.

—Pourquoi ? "

Mme Lapeyrède s'accoudait à son fauteuil. C'était l'amour maternel sans doute qui galvanisait sa faiblesse, qui mettait cette lueur blanche dans ses prunelles ternes et lui donnait cette nouvelle décision de langage.

" Pourquoi, répéta-t-elle, ne se trouverait-il pas un homme de coeur, capable de t'aimer et de me plaindre, un homme assez épris pour ne pas considérer les obstacles ,assez fort pour les briser ? Es-tu bien sûre qu'il ne se soit pas trouvé déjà ? "

Le coeur de Marcienne battit à se rompre, comme il n'avait amais battu, même aux révélations du sénateur. Ce n'est pas aux pères, c'est aux mêmes qu'appartient le don d'une divination surnaturelle. Sa mère allait-elle prononcer un mot, un nom, jeter une clarté dans les profondeurs de son âme à elle-même insondables ?

Déjà le regard pénétrant de Mme Lapeyrède surprenait son angoisse. Les lèvres pâles eurent un sourire en murmurant :

" N'as-tu pas deviné sur ton chemin un dévouement infatigable, une affection si désintéressée, qu'elle n'ose même se laisser voir ? Allons, tu devines de qui je veux parler, de ce pauvre William.

—Quelle horreur ! "

Marcienne avait sauté sur ses pieds, comme un diablotin dont on toucherait le ressort.

La maladie, l'opération, tout disparaissait pour elle, et, ce qui était plus singulier encore, pour Mme Lapeyrède, redressée elle aussi, en proie à une violence de déception qui ne le cédait en rien à celle de sa fille.

" Insensée ! balbutia-t-elle, c'est ainsi que tu envisages notre seul espoir de salut, la seule manière dont tu puisse me prouver ton affection ? Où as-tû une raison de mépriser cet être excellent, sinon dans les stupides préjugés dont tu as été imprégnée dès le bas âge ? "

A temps, Marcienne s'était souvenue du caractère enfantin de sa mère, de son état maladif, de sa terrible situation. Il ne fallait pas lui en vouloir si des influences pressantes et continues triomphaient de sa faiblesse, lui faisaient perdre la notion des choses, même du bien et du mal, quoique, à vrai dire, Marcienne n'eût jamais cru que, lorsqu'il s'agissait de sa fille, une mère pût perdre cela.

" Excusez-moi, maman, reprit-elle avec autant de calme qu'il lui fut possible d'en trouver. Je n'ai voulu humilier personne. M. William Caussade est, je n'en doute pas, fort honorable ; mais il le serait encore plus s'il s'était abstenu d'une prétention un peu trop insolente. "

La colère crpassait dans l'ironie, mortelait dédaigneusement les phrases, donnait à chaque mot la valeur de l'irrévocable.

" Les Caussade, reprit-elle, peuvent être pour nous des amés ; on a des amis dans toutes les classes et dans toutes les opinions. Mais je suppose que jamais vous n'avez sérieusement songé vous-même à faire entrer dans votre famille des gens qui ne sont ni de notre monde, ni de notre pays, ni de notre religion, — car ils n'ont même pas de religion, — M. William moins que les autres.

—Ah ! la religion ! " s'écria Mme Lapeyrède avec un de ces éclats aigus qui avaient souligné jadis le nom de son mari et de Philippe.

Puis, tout aussitôt, mettant la sourdine, retombée sur ses oreillers, lasse et douce :

" Je ne nierai pas les infériorités de mon pauvre William, concéda-t-elle ; mais il a un avantage que tu oublies, le plus enviable pourtant à notre époque : la fortune ! "

Sous ses paupières demi-closes, ses yeux se rallumèrent.

Et elle répéta :

" Une immense fortune auprès de laquelle la tienne n'est rien, pauvre enfant ! Le père Caussade adore son fils, et, s'il est économe pour le présent, c'est qu'il se réserve pour l'avenir. Le jour de son mariage, William aura deux millions ; le double ou le triple un jour. Tu vivras comme une reine, avec ton mari pour esclave. Crois-en mon expérience, vas ! ne me parle pas de ces hommes à principes et à caractère, rebelles à nos fantaisie, voulant être les maîtres et nous réduire au rôle de ménagères et de bonnes d'enfants. Le luxe, la domination, voilà le bonheur pour une femme ! "

La mère et la fille n'avaient pas le même idéal. Tandis que les traits de Mme Lapeyrède s'irradiaient, ceux de Marcienne eurent une contraction de dégoût.

Dominer un être qu'on méprise, jouir d'un luxe odieux, puisqu'il viendrait de lui... !

Et, incapable de se maîtriser davantage :

" Quelle horreur ! répéta-t-elle avec une nouvelle fougue, quelle horreur !... Maman, je vous en supplie, ne parlons plus de cela.

—Non, n'en parlons plus. D'abord, je ne pourrais pas... "

La tête de Mme Lapeyrède retomba en arrière, et, d'une voix éteinte :

(A SUIVRE)